

Vers une retraite heureuse



Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite

Les résultats d'une étude menée auprès des adhérents de l'UMR âgés de 55 à 75 ans

Etude réalisée avec le soutien de l'UMR



Septembre 2024

Alain Villemeur, Mathieu Perona, Kevin Genna,
Louis Margolis et Vincent Delboca

Table des matières

Résumé	3
Introduction	4
1. Les caractéristiques des répondantes et répondants	6
2. Le bien-être subjectif des adhérents UMR répondants	8
2.1 Les enseignants et le bien-être : une population plus heureuse à la retraite	8
2.1.1 Les grandes dimensions du bien-être	8
2.1.2 Vers un recul du bien-être chez les enseignants ?	10
2.1.3 Les adhérents UMR répondants ont en général un meilleur bien-être que le reste de la population	12
2.2 Des enseignants confiants envers les autres mais pas envers le gouvernement	14
3. Passage à la retraite	16
3.1 Les actifs face au passage à la retraite	16
3.1.1 La réforme des retraites de 2023 semble avoir baissé le bien-être de nos actifs	16
3.1.2 Nos actifs manquent d'informations sur leurs droits	18
3.1.3 Les répondants actifs sont en général mieux préparés au passage à la retraite	18
3.1.4 Des actifs intéressés par un stage de préparation au passage à la retraite	20
3.1.5 La caisse de retraite, les mutuelles et l'employeur, des acteurs légitimes pour aider à mieux préparer la retraite	21
3.2 Les différences de préparation à la retraite entre enseignant et non-enseignant	23
3.2.1 Les enseignants actifs s'informent plus sur leurs futures pensions retraite alors que les non-enseignants s'informent plus généralement sur le passage à la retraite	23
3.2.2 Les enseignants sollicitent les organismes publics pour se renseigner sur leur passage à la retraite, les non-enseignants les organismes privés	24
3.3 La préparation à la retraite favorise un meilleur vécu du passage à la retraite	25
3.3.1 Les actifs sont inquiets quant à leur passage à la retraite mais la préparation à la retraite semble les rassurer	25
3.3.2 La préparation au passage à la retraite rassure effectivement les actifs vis-à-vis du passage à la retraite	27
3.3.3 La préparation au passage à la retraite a faiblement augmenté la probabilité d'avoir un passage à la retraite serein chez les retraités	29
3.4 La retraite progressive	32
3.4.1 Les retraités auraient été intéressés par le dispositif d'une retraite progressive	33
3.4.2 Les actifs face à la possibilité de partir en retraite progressive, un dispositif qui intéresse de plus en plus	34

3.4.3 Les enseignants bénéficient moins de la retraite progressive mais cette tendance pourrait s'inverser	35
3.4.4 Le cumul emploi-retraite à temps partiel	37
4. L'activité, un facteur de bien-être pour les retraités comme pour les actifs	39
4.1. Activités socialisées, un état des lieux après la crise du Covid-19	39
4.1.1 Un rebond de la pratique d'activités socialisées après la crise du Covid-19	40
4.1.2 Une reprise de la pratique d'activités socialisées par les enseignants après la crise du Covid	42
4.1.3 Les enseignants actifs sont beaucoup plus nombreux à participer aux activités socialisées comparé aux non-enseignants actifs	44
4.2 L'influence des activités socialisées sur le bien-être	45
4.2.1 La pratique d'activité socialisée est corrélée avec un meilleur bien-être	45
4.2.2 La pratique quasi-quotidienne d'activités socialisées est bénéfique pour le bien-être des enseignants retraités, moins pour les enseignants actifs	46
4.2.3 Les activités socialisées au moment du passage à la retraite, une aide à la transition	48
4.3 La pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques en hausse	51
4.4 Les activités sportives, culturelle ou artistique un facteur de bien-être	54
4.5 Quels sont les raisons pour laquelle nos répondants ne pratiquent pas d'activité ?	56
4.5.1 Le manque de temps des actifs et le désintéressement des retraités un frein pour les activités	56
4.5.2 Les retraités qui ne font pas d'activité ont peu de chance de commencer	58
4.5.3 Le manque de vie associative n'est plus la raison principale de l'absence d'activité	59
4.5.4 Les enseignants actifs s'intéressent moins au mécénat de compétence par rapport à 2021	59
Conclusion	62
Bibliographie	64

Résumé

La Chaire TDTE, l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP et l'UMR ont lancé une deuxième vague de l'étude « Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite » auprès des adhérents de l'UMR. Cette enquête a interrogé, entre mars et avril 2024, 4 566 répondants âgés entre 55 et 75 ans sur leur vécu/leur approche du passage à la retraite, leur bien-être et la pratique d'activités socialisées¹. Cette étude vise à mieux comprendre les liens qui existent entre activités socialisées et bien-être et à étudier l'utilité de la préparation du passage à la retraite sur le vécu de cette transition.

La situation des enseignants à la retraite semble très favorable par rapport au reste de la population des seniors en France, ce résultat est stable pour nos deux vagues de l'étude. A l'inverse, la situation des enseignants encore en activité s'est nettement dégradée depuis 2021. Nous notons que les indicateurs de confiance ont baissé entre les deux vagues, que ce soit la confiance institutionnelle ou interpersonnelle, et plus intensément chez les enseignants actifs pour la confiance institutionnelle.

Cette étude s'intéresse alors aux questions qui touchent au passage à la retraite. Les personnes qui considèrent qu'elles seront affectées par la nouvelle réforme des retraites ont un bien-être inférieur par rapport à celles qui ne pensent pas l'être. Cela peut s'expliquer par une certaine forme d'appréhension et par un effet de l'âge, que l'on peut l'expliquer par le fait que, dans notre échantillon, les actifs sont mieux préparés au passage à la retraite que les retraités ne l'étaient. Cette préparation semble apporter une forme de sérénité vis-à-vis de la transition vers la retraite.

Par ailleurs, trois dimensions ressortent majoritairement chez les retraités qui ont réussi leur passage à la retraite : insatisfaction dans son travail, pratique d'activités socialisées, sportives, culturelles et artistiques, et démarches auprès de l'UMR afin de préparer sa retraite. Pour ce qui est des activités socialisées, elles ont un effet positif sur l'ensemble des dimensions du bien-être de nos retraités. Chez les actifs une pratique trop fréquente peut en limiter l'efficacité, une pratique hebdomadaire est préférable. On note également que le nombre de pratiquants d'activités a augmenté depuis la crise du Covid-19, et que les enseignants sont plus enclins à pratiquer ces activités, et ce particulièrement chez les actifs. Quant à la retraite progressive, les enseignants en ont moins profité que les non-enseignants, mais cette réalité devrait s'inverser dans quelques années. 29 % des enseignants ignorent qu'ils peuvent partir en retraite progressive alors que 50 % des enseignants actifs semblent intéressés par ce dispositif.

En conclusion, les résultats de cette étude nous montrent à quel point le passage à la retraite peut être un point de rupture dans la vie des seniors, l'importance d'accompagner les seniors pendant cette période et de développer des dispositifs de transition emploi-retraite.

¹ La définition des activités socialisées est à retrouver dans l'encadré p.41

Introduction

En 2021, l'UMR s'était jointe à la Chaire TDTE et à l'observatoire du Bien-être du Cepremap pour lancer une première étude sur le bien être des seniors et la pratiques d'activités socialisées. Dans la continuité de cette première enquête, une seconde vague de questionnaires a été envoyée par l'UMR à un échantillon d'adhérents détenteurs d'un plan épargne retraite COREM en mars/avril 2024. 4566 adhérents ont répondu à ce questionnaire. L'analyse de cette nouvelle vague nous permet d'approfondir notre compréhension des déterminants du bien-être des adhérents de l'UMR autour du départ à la retraite.

Comprendre les déterminants du bien-être entourant le départ à la retraite paraît d'autant plus essentiel en 2024 alors qu'une nouvelle loi repoussant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans a été votée en 2023. Bien que les Français soient très attachés à la retraite, on l'a vu lors des manifestations de 2023 autour du report de l'âge légal de départ à la retraite, le passage de l'emploi à une vie de retraité peut parfois poser quelques challenges voire même une certaine inquiétude chez les français. Le but de cette étude est donc double, la première étape sera d'approfondir les connaissances déjà établies par la première étude menée en 2021 afin de comprendre le profil des adhérents de l'UMR avant leur passage à la retraite, cela nous permettra d'identifier les points qui peuvent soulever de l'inquiétude au moment du passage à la retraite. La seconde étape sera d'extraire les pratiques qui semblent favoriser un passage à la retraite heureux, qui permettent d'obtenir une continuité de satisfaction entre l'emploi et la retraite.

La première version de l'étude avait montré que les enseignants encore en activité étaient plus satisfaits de leur vie que les Français à âge et diplôme comparables, mais étaient moins satisfaits de leur travail, et que les enseignants retraités étaient plus heureux que les Français. Il avait également été montré que les enseignants retraités étaient plus satisfaits de leur vie lorsqu'ils réalisent des activités socialisées. Il s'agit d'enseignements que nous retrouvons dans cette nouvelle version de l'étude mais cette fois nous sommes en mesure de comparer les enseignants avec les non-enseignants car ces derniers sont plus fortement représentés dans notre échantillon. Nous pouvons donc proposer une différence intra-échantillon et par rapport à la population générale dans cette enquête. C'est le rôle de notre première partie de l'analyse que de s'intéresser aux caractéristiques du bien-être chez nos répondants.

La première étude avait également soulevé le rôle protecteur du bénévolat et des activités socialisées sur le bien-être après le passage à la retraite. C'est un effet que nous retrouvons également ici, mais que nous approfondissons en analysant également les raisons pour lesquelles les retraités ne pratiquent pas d'activité. Si le Covid et le manque de services disponibles étaient les principales raisons du manque d'activités en 2021, en 2024 la situation est tout autre. Le désintérêt est la réponse dominante pour 27% des actifs et 36% des retraités, suivie du manque de temps à cause d'une activité rémunérée pour 36% des actifs, ou d'activités familiales et sociales trop prenantes pour 30% des actifs et 26% des retraités. Il est difficile d'influer sur le temps disponible mais cette étude cherchera à montrer que les activités socialisées, sous forme d'activité sportive, syndicale ou de bénévolat, sont une aide véritable au passage à la retraite et qu'il est essentiel de s'y intéresser pour

se sentir mieux à la retraite. Nous discuterons également d'autres mécanismes qui aident à la réalisation d'un passage à la retraite réussie. Nous verrons notamment l'importance des mécanismes de transition comme le cumul emploi retraite, l'accompagnement par les structures dédiées ou encore la préparation personnelle au passage à la retraite.

Une fois l'analyse de nos répondants effectuée l'accent sera mis sur comment et pourquoi il est important de favoriser la pratique d'activités socialisées pour les seniors. Une précédente étude de la Chaire TDTE, El Abbouni et Moret (2021), montrait notamment que la pratique d'activités socialisées chez les seniors permettait de repousser l'âge d'entrée en dépendance d'un peu plus de deux ans. Ainsi comprendre les déterminants de la pratique d'activités lors de la transition entre emploi et retraite pourrait également agir comme un moyen de prévention en santé, en plus de s'avérer efficace sur le bien-être et les questions de sens de la vie chez les adhérents de l'UMR. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de Prouteau et Wolff (2004) qui analysent la composition du monde bénévole en France au début des années 2000, qui montre que le bénévolat est avant tout motivé par l'envie d'aider autrui mais que pour près de 60% des individus il s'agit aussi de créer des relations interpersonnelles, une des notions mise en avant dans notre étude. Les auteurs insistent également sur la grande diversité des profils dans le bénévolat et la difficulté qui en résulte à appliquer une politique précise visant à favoriser le bénévolat. Cette grande diversité devra être prise en compte dans la production de recommandations. Nos résultats s'inscrivent également dans la lignée des travaux de Burlot et Lefèvre (2009) ou Bouaziz *et al.* (2017) qui s'intéressent plus particulièrement à la pratique d'activité sportive chez les seniors. Il est montré que leur pratique augmente du fait de l'allongement de l'espérance de vie. Burlot et Lefèvre (2009) s'attèlent à détailler le profil type du senior qui pratique des activités physiques après 70 ans alors que Bouaziz *et al.* (2017) proposent une méta analyse de nombreux papiers de recherche sur les effets de la pratique de sport sur la santé. Il est montré que le sport se révèle être un véritable facteur de prévention pour la mortalité globale, la maladie coronarienne et neurovasculaire, les performances cardiorespiratoires, la qualité de vie des seniors de 70 ans ou plus et bien d'autres. Cela rejoint ainsi les résultats d'El Abbouni et Moret (2021) sur le report de l'âge d'entrée en dépendance grâce aux activités socialisées.

Ce document s'organise comme suit, dans une première partie nous présenterons le profil des adhérents de l'UMR qui ont répondu à notre étude. La seconde partie sera consacrée à la mesure du bien-être subjectif des personnes interrogées et ses déterminants. La partie 3 détaillera l'effet du passage à la retraite sur le bien-être et sur d'autres caractéristiques analysées dans cette étude. Enfin, la quatrième et dernière partie se focalisera sur les activités socialisées et le bénévolat, proposant une définition et les bienfaits de ces activités lors du passage à la retraite.

1. Les caractéristiques des répondantes et répondants

Dans cette étude, 4 566 adhérents de l'UMR ont été interrogés. Contrairement à l'enquête précédente où il ne s'agissait pratiquement que d'enseignants, nous avons en 2024 environ 50 % d'enseignants et 50 % de non-enseignants, ce qui nous permet de comparer ces deux populations. Cette différence majeure dans la composition de l'échantillon doit être prise en compte lorsque l'on compare les chiffres globaux de 2021 à ceux de 2024.

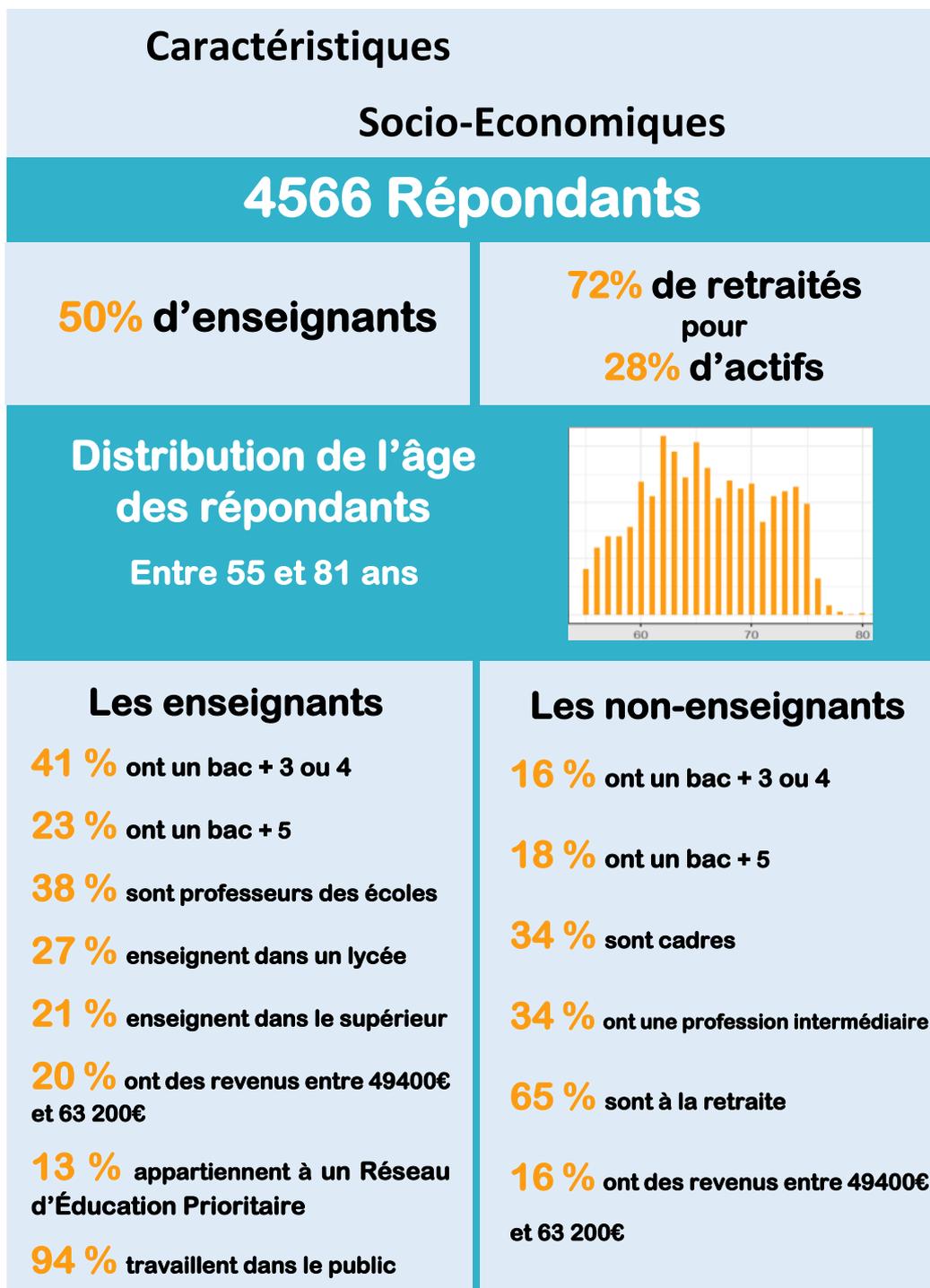
Comme en 2021, nous avons collecté les données en transmettant un questionnaire en ligne à un échantillon d'adhérents de l'UMR en mars et avril 2024. Le questionnaire a légèrement été modifié par rapport à la précédente version et est disponible sur demande auprès de la Chaire TDTE. L'échantillon est donc peu représentatif de la population française car il cible uniquement les adhérents de l'UMR, qui était historiquement un organisme tourné vers les enseignants avant de proposer des Produits d'Epargne Retraite à toute la population depuis 20 ans. En 2021, la quasi-totalité des répondants était des enseignants, en 2024 nous sommes plus proches de la parité. Parmi nos répondants, 26% ont entre 57 et 62 ans, 18% ont entre 63 et 65 ans et enfin 50 % ont entre 66 et 75 ans. La population est plus âgée que celle de l'enquête de 2021. Cette population est composée de 50 % de femmes et de 47 % d'hommes (3% n'ont pas voulu préciser leur genre). Avec 55% d'enseignantes et 41% d'enseignants hommes, les femmes enseignantes sont sous-représentées, elles représentent en réalité 73% du corps enseignant. Concernant les non-enseignants, nous avons 44% de femmes et 52% d'hommes (4% n'ont pas voulu préciser leur genre). Les types d'emploi les plus fréquents sont : profession intermédiaires, cadres et employés, il y a très peu d'ouvriers (voir figure 1).

Il y a une différence importante de diplôme entre nos enseignants et non-enseignants : 41% des enseignants ont un bac + 3 ou 4 contre 16% des non-enseignants. Concernant les bacs + 5, cet écart est plus faible, 23 % des enseignants ont un bac + 5 contre 18% pour les non-enseignants. Mécaniquement, on observe une différence de salaires notable entre ces deux groupes d'individus : 20% des enseignants touchent des revenus annuels entre 49 400€ et 63 200 € contre 16% pour les non-enseignants. Nos répondants sont moins aisés que dans l'enquête de 2021, notamment les non-enseignants, 30,5% d'entre eux touchent moins de 30 000 € contre 18,57% des enseignants. Le sentiment de richesse diffère également, à la question « Avez-vous l'impression d'avoir assez d'argent pour satisfaire vos besoins ? », les enseignants ont donné une note moyenne de 7,4 sur 10, ce qui ne change pas trop par rapport à l'enquête de 2021, alors que les non-enseignants ont donné une note moyenne de 6,7. Nous restons tout de même sur une population générale plus aisée que la moyenne des français, étant donné que 55% des répondants n'ont pas ou plus d'enfants à charge dans leur foyer.

Parmi les enseignants, 38% sont des professeurs des écoles, 12% enseignent dans un collège, 27% dans un lycée et 23% sont dans le supérieur. Comme dans l'enquête de 2021, les enseignants dans le supérieur sont surreprésentés par rapport à la population des enseignants en France. 13,7 % des enseignants enseignent ou ont enseigné dans un établissement appartenant à un Réseau d'Education Prioritaire et 94% travaillent dans un établissement public. Nous avons une surreprésentation des enseignants dans le public. La population enseignante dans cette étude

n'étant pas représentative, nous éviterons de généraliser à l'ensemble des enseignants en France. Nous comparons cependant toujours les enseignants actifs et retraités adhérents de l'UMR entre les deux vagues car la composition au sein de l'échantillon d'enquête reste semblable entre 2021 et 2024, bien que seulement 6% des individus n'aient participé aux deux enquêtes.

Figure 1 : Les caractéristiques socio-économiques des répondants



2. Le bien-être subjectif des adhérents UMR répondants

Dans cette partie nous nous intéressons à la mesure du Bien-être chez les adhérents de l'UMR et sa comparaison par rapport à l'enquête de 2021. Il sera notamment question de comparer les différences qui existent entre enseignants et non-enseignants dans cette version plus équilibrée, mais aussi de suivre l'évolution du Bien-être quelques années après le passage de la crise Covid.

2.1 Les enseignants et le bien-être : une population plus heureuse à la retraite

2.1.1 Les grandes dimensions du bien-être

Le bien-être subjectif peut se mesurer avec un grand nombre de critères, qui touchent à quatre grands thèmes : la situation actuelle, le travail/les activités et les temps de vie, les liens sociaux, et le passé et futur, dimension plus temporelle.

Nous commençons l'analyse du bien-être subjectif par les quatre dimensions principales présentes dans la plupart des études internationales :

1. La satisfaction dans la vie, ou bien-être évaluatif, qui reflète une évaluation réfléchie, globale de la vie que la personne mène actuellement ;
2. Le bien-être émotionnel, mesuré par le sentiment d'avoir été heureux la veille ;
3. Le sentiment que sa vie a du sens ;
4. L'équilibre mental, au travers du sentiment d'anxiété ou de dépression.

Encadré 1 : Mesurer le bien-être

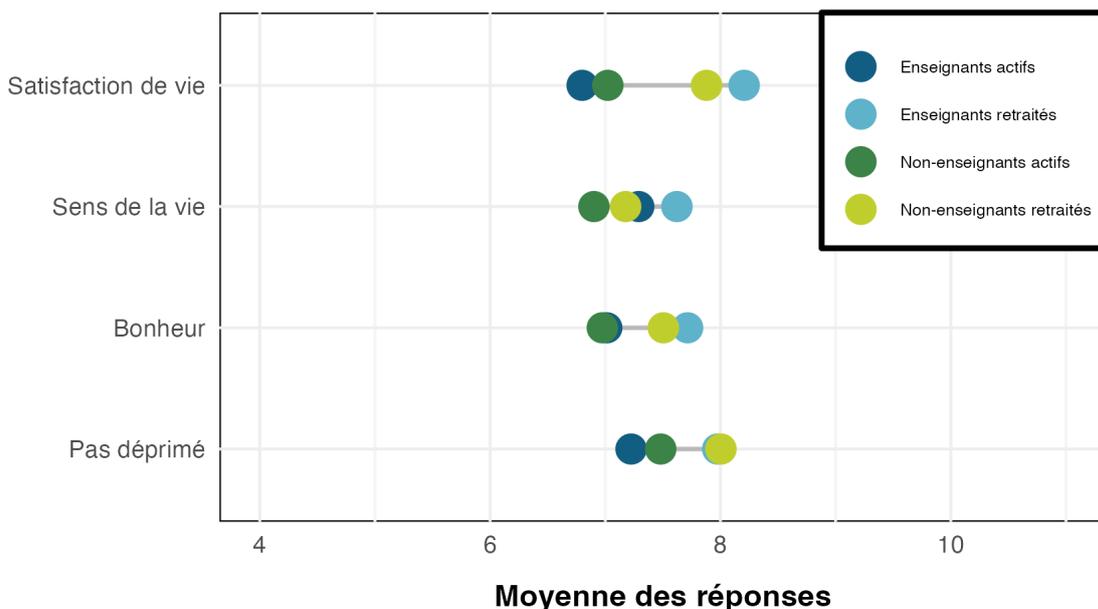
Qu'est-ce qu'une vie bonne ? Cette question occupe la philosophie depuis l'Antiquité, avec des réponses divergentes. L'approche par le bien-être subjectif tente de contourner l'impasse théorique en laissant chacun maître de ce qui constitue pour lui une vie bonne ou épanouissante, en posant directement la question : sur une échelle de 0 à 10, à quel point êtes-vous satisfaits de votre vie ? À quel point vous êtes-vous senti heureux hier ? À quel point pensez-vous avoir quelqu'un sur qui compter en cas de besoin ? Venues de la psychologie, ces échelles de mesure ont démontré leurs capacités à révéler les états intérieurs que nous associons communément aux notions de bien-être, de bonheur et de satisfaction. Elles servent de fondement au champ scientifique de l'Économie du bonheur, qui met en relation ces réponses avec les conditions matérielles et sociales des individus, afin de mieux comprendre comment nos sociétés peuvent fabriquer non pas plus de biens matériels, mais une vie meilleure pour leurs membres. Cette approche de l'action publique est désormais encouragée par de nombreuses institutions internationales, à l'image de l'OCDE qui publie des référentiels méthodologiques de mesure du bien-être subjectif.

En France, l'Observatoire du bien-être promeut, dans la lignée de la Commission Stiglitz sur les nouveaux indicateurs de richesse, la prise en compte de ces mesures dans la conception, le pilotage et la réalisation de l'action publique. Les questions mobilisées dans ce rapport sont issues de notre enquête trimestrielle sur le bien-être en France.

Pour en savoir plus : Senik, Claudia. L'économie du bonheur. Paris, France : Seuil, 2014.

En comparant les adhérents de l'UMR entre eux selon leur statut d'activité (retraité ou actif) et leur statut d'enseignant (enseignant ou autre), nous constatons que la retraite est souvent synonyme d'un niveau de bien-être plus élevé : les retraités déclarent une satisfaction dans la vie plus élevée, et sont plus heureux que les actifs. Sur ces deux dimensions, l'écart entre actifs et retraités est encore plus prononcé chez les enseignants : les enseignants retraités sont ceux avec les moyennes de réponses (sur 10) les plus élevées, les enseignants actifs ceux avec les scores parmi les plus bas. À noter que plus la moyenne des variables est élevée, meilleur sera le bien-être.

Figure 2 : Les quatre dimensions principales du bien-être des adhérents de l'UMR



Source : UMR 2024

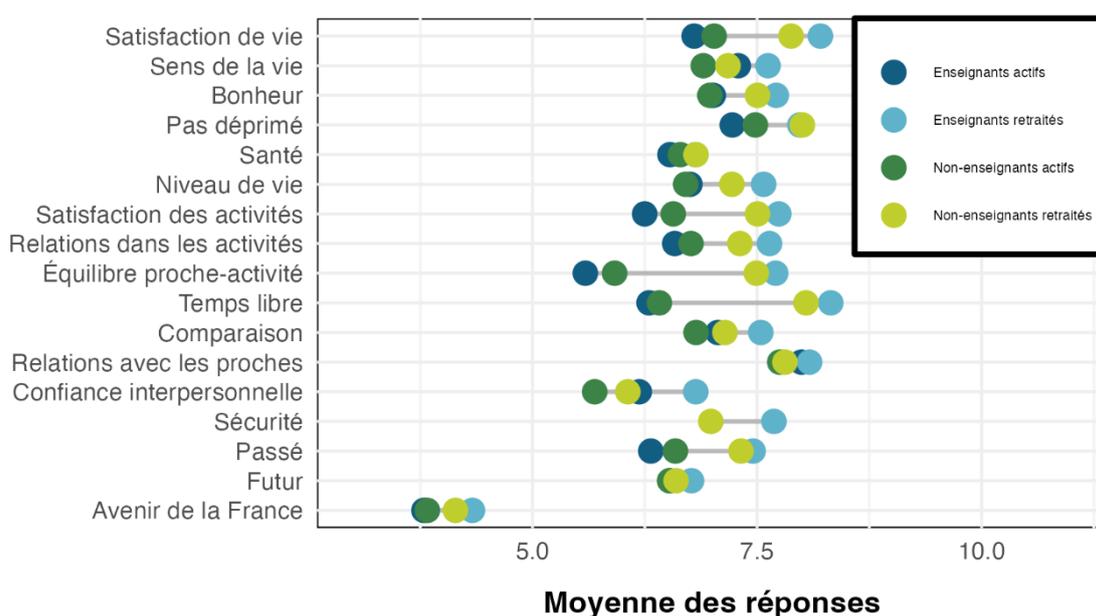
Si ces premiers résultats confirment ce que nous avons observé en 2021, nous voyons cette année apparaître un écart nouveau : le sentiment chez les enseignants, actifs comme retraités, que ce qu'ils font dans leur vie a du sens est plus fort que chez les non-enseignants.

En regardant plus largement l'ensemble des dimensions de bien-être selon lesquelles les adhérents de l'UMR se sont auto-évalués nous pouvons constater un véritable écart entre actifs et retraités. De façon peu surprenante, les retraités semblent davantage maîtres de leur temps, résultat visible

dans l'écart s'élevant jusqu'à 1,5 points sur 10 pour les questions de satisfaction vis-à-vis de l'équilibre de vie entre temps consacré aux proches et temps consacré à ses activités ou à son travail, et de satisfaction vis-à-vis du temps libre.

L'écart entre enseignants et non-enseignants reste notable. Les enseignants à la retraite demeurent ceux qui expriment un bien-être plus élevé, leurs collègues encore en activité sont ceux dont le bien-être est souvent le moins élevé. Tout comme pour la question de sens de la vie, un écart notable entre enseignants actifs et autres actifs en faveur des enseignants se dessine sur les questions de comparaison avec le reste de la France et de confiance interpersonnelle. Ce dernier élément sera étudié plus en détail par la suite.

Figure 3 : Le bien-être des adhérents de l'UMR par statut d'activité et métier



Source : UMR 2024

N.B. Pour cette figure et les suivantes quand applicable, remplacer "activité" par "travail" pour les actifs. Par ailleurs, la question de sécurité n'est pas exploitable chez les actifs pour la deuxième vague de l'enquête, à cause de l'indisponibilité de ces données.

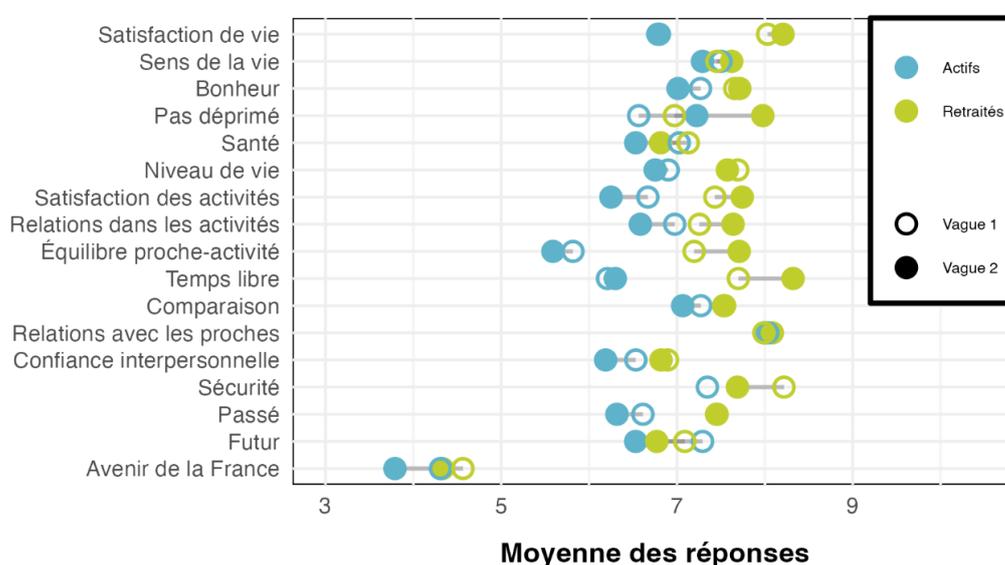
2.1.2 Vers un recul du bien-être chez les enseignants ?

L'enquête nous donne plus d'informations concernant le bien-être des enseignants et autres actifs en fin de carrière et à la retraite. Il s'agit là de la deuxième vague de l'enquête auprès des adhérents de l'UMR, après une première vague effectuée en 2021 et couverte par notre étude 2022 comportant une série de questions très similaires.

Il semble donc naturel de vouloir établir une comparaison entre les deux vagues, afin de voir comment le bien-être des adhérents de l'UMR a évolué depuis 2021. La première vague de cette enquête contenait environ 80% d'enseignants, par souci de comparabilité nous réduisons donc ici notre champ d'études pour ne regarder que cette même population d'enseignants.

En mettant côte à côte les moyennes pour les différents indicateurs de bien-être subjectif, nous constatons que l'écart entre enseignants actifs et retraités, déjà présent dans la première vague, semble s'être accru en 2024 dans la quasi-totalité des dimensions. Les deux dimensions où les enseignants actifs avaient une moyenne plus élevée que les enseignants retraités en 2021 – le sentiment que sa vie à du sens et la satisfaction vis-à-vis de la vie à venir dans les prochaines années – voient les enseignants retraités fermer cet écart et inverser les tendances. Ainsi, si les enseignants actifs étaient plus optimistes que les retraités, cela ne semble plus être le cas, avec une dégradation générale de cet indicateur d'optimisme particulièrement marqué chez les actifs. De même, les enseignants encore actifs semblent désormais penser que ce qu'ils font dans la vie a perdu une partie de son sens.

Figure 4 : Bien-être subjectif des enseignants en 2021 et en 2024



Source : UMR 2024

De façon générale, cet accroissement de l'écart entre enseignants actifs et retraités se manifeste par un bien-être accru chez les retraités et moindre chez les actifs. La perte de bien-être des enseignants actifs est quasi-systématique, seules les dimensions d'équilibre mental (qui n'est pas vraiment comparable entre les deux vagues à cause d'un changement d'échelle) et de satisfaction vis-à-vis du temps libre² semblent montrer des améliorations dans le temps.

Chez les enseignants retraités, le constat est différent, avec une amélioration du bien-être pour la plupart des critères mais une diminution dans la satisfaction vis-à-vis de la santé, du niveau de vie (légèrement), du sens de sécurité et dans la satisfaction vis-à-vis des perspectives futures (personnelles et de la France). Certaines de ces diminutions peuvent s'expliquer par un vieillissement de la

² Notons que ce résultat peut s'expliquer partiellement par le contexte de la première vague de l'enquête, envoyée pendant la période des confinements en France, période où les Français ne pouvaient pas faire ce qu'ils souhaitaient de leur temps libre.

population retraitée et un sentiment croissant d'insécurité et d'incertitude vis-à-vis de l'avenir au cours de ces dernières années (c.f. tableau de bord du bien-être des Français entretenus par le CEPREMAP³). Pour l'augmentation du bien-être selon la majorité des autres critères, il est possible qu'une partie de la hausse observée soit attribuable à un effet de comparaison : le bien-être se mesure et s'étalonne sur ce qu'on observe chez les autres (résultat présent dans la littérature du bien-être), une dégradation de la situation des autres entraîne une augmentation du bien-être relatif et donc une augmentation du bien-être déclaré, même si notre propre niveau reste à peu près stable.

2.1.3 Les adhérents UMR répondants ont en général un meilleur bien-être que le reste de la population

Ayant comparé les résultats de cette étude avec ceux de la première vague, nous cherchons ici à voir comment les adhérents de l'UMR se situent par rapport au reste de la population française. Pour ce faire, nous mobilisons ici la plateforme « Bien-être » de l'enquête mensuelle Camme (Insee/CEPREMAP).

Encadré 2 : Une comparaison avec l'enquête Camme

Pour cette partie, les résultats de l'étude sont comparés à ceux de l'enquête de référence qui mesure le bien-être de la population française, à noter la plateforme « Bien-être » de l'enquête mensuelle Camme (Insee/CEPREMAP).

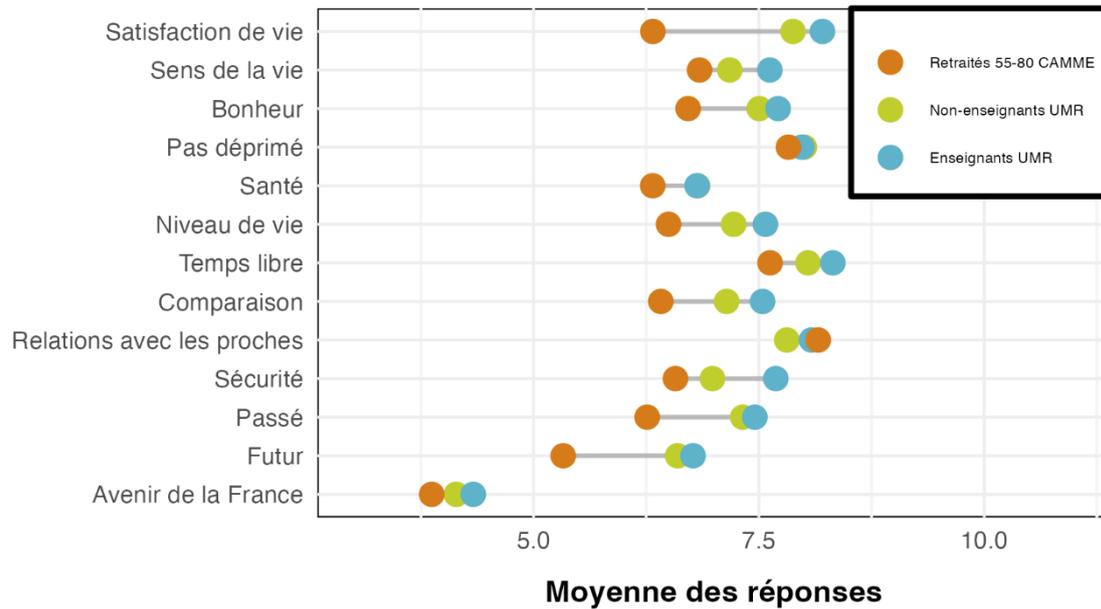
Cette plateforme, apparaissant dans l'enquête Camme trimestriellement depuis 2016, nous permet d'établir des comparaisons avec les moyennes nationales des différentes dimensions du bien-être subjectif détaillées ci-dessus. L'étude UMR ayant été réalisée du 13 mars au 08 avril 2024, nous mobilisons ici pour comparaison les vagues de décembre 2023 et de mars 2024, qui sont les plus proches chronologiquement des dates de l'enquête.

Par souci de comparaison, l'échantillon est restreint aux individus de 55 à 80 ans en France, et une différence est faite selon leur statut d'activité professionnelle. Par cette simple comparaison, nous ne neutralisons pas des éléments dont nous savons qu'ils ont une importance pour des dimensions-clefs du bien-être subjectif, comme le genre (l'enseignement est plus féminisé que d'autres professions), le revenu, le niveau de diplôme (les enseignants étant souvent plus diplômés que le reste de la population) ou le statut marital.

La comparaison entre adhérents de l'UMR et les moyennes de la population française nous montre, notamment chez les retraités, que les adhérents de l'UMR expriment en moyenne un niveau de bien-être subjectif uniformément plus élevé que les retraités moyens (voir Figure 5). Ceci peut s'expliquer partiellement par un effet de diplôme et de classe sociale, mais également par le fait que les adhérents de l'UMR sont en général plus actifs que la moyenne des Français, élément qui a son importance comme nous le montrons plus tard dans le rapport.

³ <https://www.cepremap.fr/Tableau de Bord Bien-Etre.html>

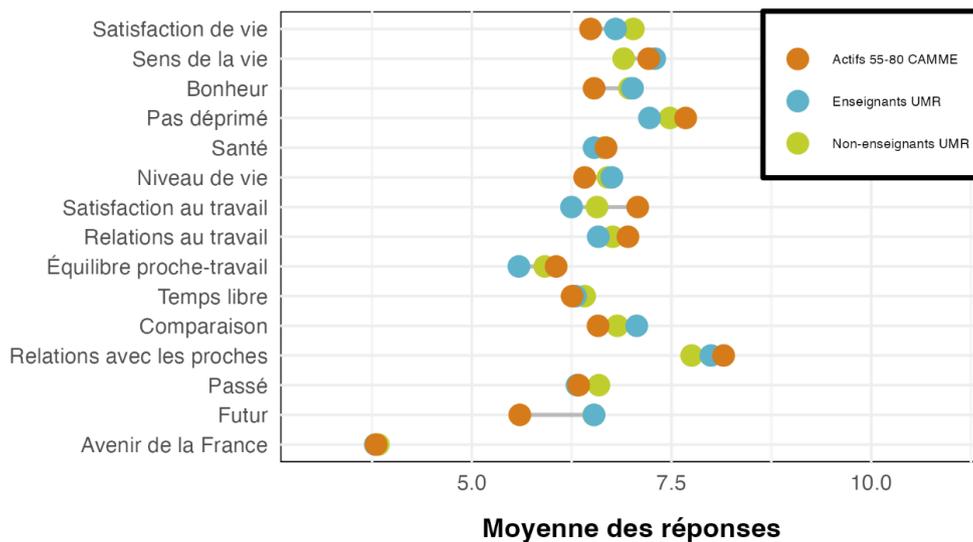
Figure 5 : Comparaison du bien-être des retraités adhérents de l'UMR avec la moyenne française



Source : UMR 2024, Plateforme "Bien-être" de l'enquête conjoncture auprès des ménages, INSEE/CEPREMAP

Chez les actifs, les contrastes sont moins marqués. Les adhérents de l'UMR sont en général plus satisfaits de leur vie, expriment un bien-être émotionnel plus élevé, sont plus satisfaits de leur niveau de vie, se sentent plus satisfaits en comparaison au reste de la population et envisagent en général leur avenir personnel de façon plus positive que la moyenne des actifs de 55 à 80 ans en France.

Figure 6 : Comparaison du bien-être des actifs adhérents de l'UMR avec la moyenne française



Source : UMR 2024, Plateforme "Bien-être" de l'enquête conjoncture auprès des ménages, INSEE/CEPREMAP

On relève cependant un mal-être relatif dans toutes les dimensions liées au travail, ainsi que dans les relations avec les proches (présent aussi chez les retraités), la satisfaction vis-à-vis de la santé et l'équilibre mental, signe d'un potentiel mal-être lié au travail, chez les adhérents de l'UMR encore en activité.

2.2 Des enseignants confiants envers les autres mais pas envers le gouvernement

Dans cette partie, nous nous penchons plus en détail sur les questions de confiance interpersonnelle et institutionnelle. Comme il a été noté précédemment, les enseignants font davantage confiance aux autres que les individus exerçant d'autres professions. Ceci est potentiellement symptomatique d'un métier où l'altruisme et le contact avec autrui est favorisé, mais ne semble pas être le signe que les enseignants sont des individus plus confiants que la moyenne des Français.

En effet, bien que les enseignants retraités et les actifs se disent plus confiants envers les autres, le constat est totalement différent quand on s'intéresse à la confiance envers les différentes institutions gouvernementale (Présidence de la république, Assemblée nationale et Sénat, ministère dont dépend le travail). On découvre alors une véritable méfiance de la part des enseignants en activité, nettement plus présente que dans le reste de la population.

Si l'indicateur de confiance interpersonnelle est à un niveau semblable aux autres indicateurs de bien-être, c'est-à-dire aux alentours de six ou sept sur dix, les indicateurs de confiance envers différentes institutions tournent quant à eux davantage autour de trois ou quatre, avec notamment une confiance des enseignants envers le ministère de l'Éducation Nationale qui atteint le niveau extrêmement bas de 2,5 sur 10⁴.

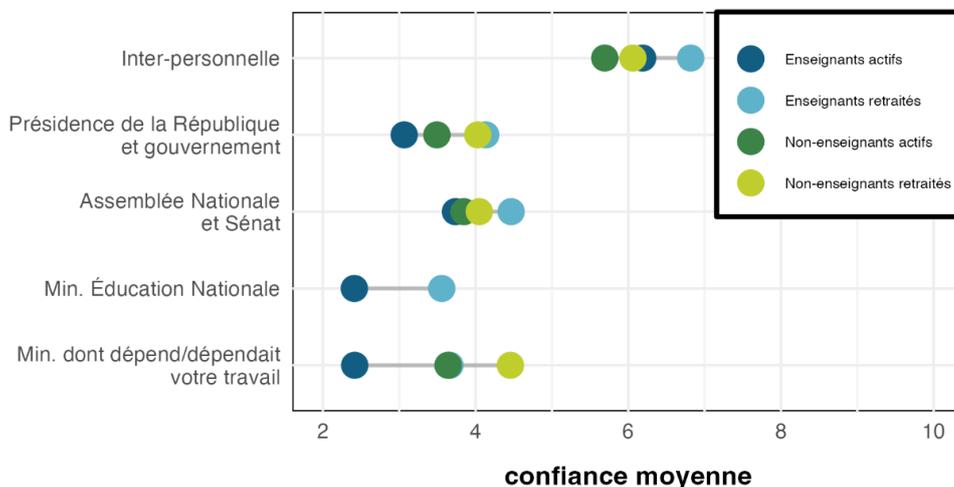
Cette méfiance de la part des enseignants en activité est présente envers l'ensemble des institutions, syndrome peut-être d'une sensation de manque de valorisation du métier par le gouvernement ou de promesses non tenues, mais elle est particulièrement marquée quand on regarde la méfiance envers le ministère de l'Éducation Nationale. Il faut certes prendre en compte le contexte : une succession relativement rapide de gouvernements avec remaniements et changements de ministre (entre 2022 et 2024, Jean-Michel Blanquer, Pap Ndiaye, Gabriel Attal, Amélie Oudéa-Castéra et finalement Nicole Belloubet se sont succédés à ce poste) peut inspirer un manque de confiance, surtout lorsqu'il se combine avec le manque de reconnaissance signalé ci-dessus, mais ce manque de confiance ne semble pas s'être autant étendu dans les corps de métiers dépendants de d'autres ministères.

En comparant ces constats avec les moyennes plus élevées des enseignants retraités, on voit un véritable effet de contexte et de génération se former, avec des réponses des retraités pouvant

⁴ Ce résultat ne semble pas être une anomalie statistique puisqu'il se retrouve chez les enseignants tout au long de leur carrière, comme le révèle Corin Blanc, "Satisfaction au travail et relations sociales : un cas d'école", Observatoire du Bien-être du CEPREMAP, n°2024-10, juillet 2024.

s'expliquer par une déconnexion partielle et une réponse plus basée sur le souvenir des institutions que sur leur état actuel.

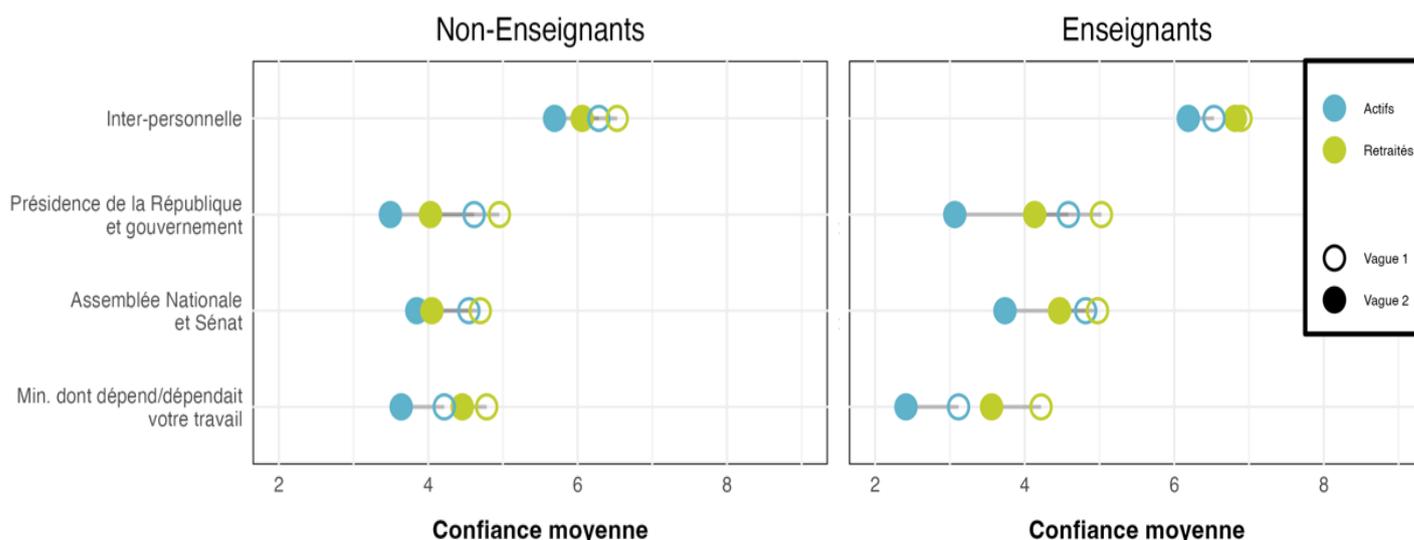
Figure 7 : Les niveaux de confiance interpersonnelle et institutionnelle chez les adhérents UMR répondants



Source : UMR 2024

Si nous nous intéressons de nouveau aux évolutions entre les vagues, nous pouvons constater une dégradation généralisée du niveau de confiance entre 2021 et 2024, tant chez les enseignants que chez les non-enseignants, chez les actifs que chez les retraités et vis-à-vis des institutions comme vis-à-vis des autres.

Figure 8 : Comparaison des niveaux de confiance interpersonnelle et institutionnelle chez les adhérents de l'UMR entre 2021 et 2024.



Source : UMR 2024

Le déclin de confiance est plus visible lorsqu'il s'agit de la confiance envers les institutions qu'envers les autres, même s'il est présent dans les deux cas. Ceci peut s'interpréter comme une désillusion, un sentiment de méfiance qui se développe en France parmi les individus les plus âgés.

Notons que l'écart entre actifs et retraités se creuse davantage chez les enseignants, où les actifs se caractérisent par une méfiance généralisée envers toutes les institutions (baisse de 0,5 points minimum). De façon intéressante, les retraités perdent aussi confiance envers le ministère chez les enseignants, nettement plus que dans le reste de la population.

3. Passage à la retraite

Précédemment, nous nous sommes intéressés aux grandes dimensions du bien-être chez les adhérents de l'UMR en utilisant les données récoltées pour cette étude. Dans cette partie il s'agit désormais d'analyser comment le passage à la retraite, moment charnières dans la vie des travailleurs français affecte le bien-être de notre base de données. Il s'agira également de comparer comment enseignants et non-enseignants diffèrent sur ce point.

3.1 Les actifs face au passage à la retraite

3.1.1 La réforme des retraites de 2023 semble avoir baissé le bien-être de nos actifs

L'année 2023 et le début de l'année 2024 ont été assez fortement marqués par le passage de la réforme des retraites, réforme qui décale notamment l'âge de départ légal à la retraite pour tous ceux nés après le 1er septembre 1961. Comme les actifs les plus âgés sont les plus susceptibles d'être affectés par cette réforme, nous nous intéressons ici à l'effet que peut avoir cette réforme sur le bien-être des actifs.

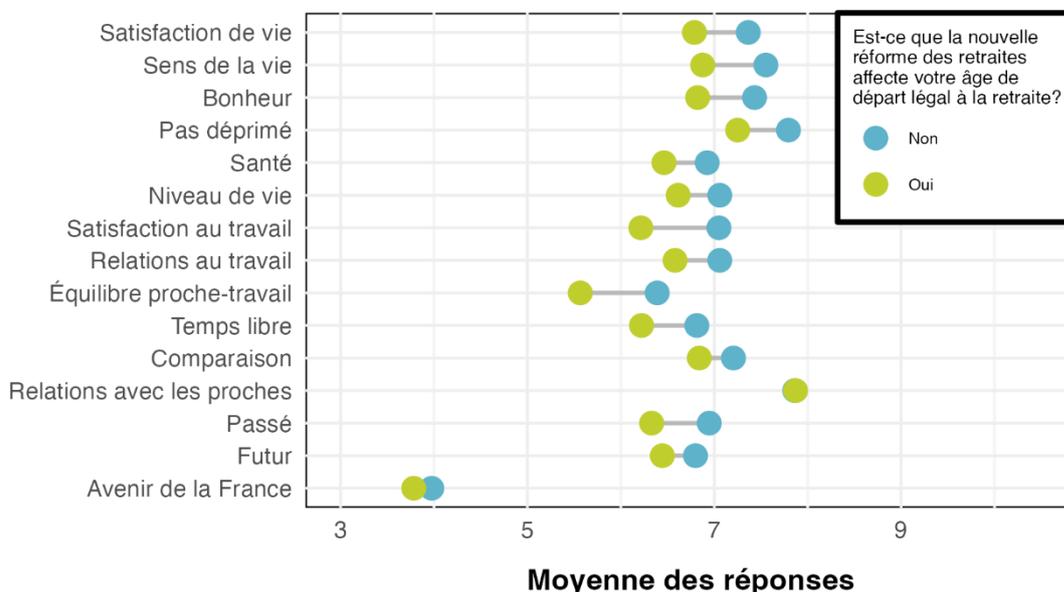
Nous avons posé dans l'enquête la question « Est-ce que la nouvelle réforme des retraites affecte votre âge de départ légal à la retraite ? » Dans les faits, cette réforme touche une partie des individus de 63 ans et tous les plus jeunes, puisque l'étude a recueilli des réponses entre le 13 mars et le 8 avril 2024. En regardant les réponses à cette question⁵, nous voyons que chez les enseignants comme dans les autres corps de métiers qui ont souscrit à un plan d'épargne retraite auprès de l'UMR, les répondants sont plutôt au courant des nouvelles législations, et savent s'ils sont concernés ou non (quelques actifs plus âgés semblent également se dire affectés).

L'effet de cette réforme ne semble pas ambigu : on observe, pour l'ensemble des dimensions de bien-être subjectif, que les individus qui se disent affecté par la nouvelle réforme des retraites ont

⁵ Question posée exclusivement aux actifs, bien que les retraités très récents pourraient également potentiellement être affectés, puisqu'à partir du 1er janvier 2024 on peut voir partir à la retraite certains individus de 62 ans et 3 mois minimum, comme prévu par la réforme 2023

une moyenne plus faible que ceux qui ne sont pas affectés, et ce chez les enseignants comme chez les autres.

Figure 9 : L'effet de la nouvelle réforme des retraites sur le bien-être des adhérents de l'UMR



Source : UMR 2024

S'il est très difficile d'établir un quelconque lien de causalité, on pourrait assez logiquement s'attendre à ce que ce résultat découle simplement des différences d'âge entre les deux groupes : En effet, les individus affectés ont 63 ans ou moins, pour une moyenne autour de 59 ans, alors que les non-affectés ont tous plus de 63 ans, avec un âge moyen de 64 ans environ. Or les études sur le bien-être montrent généralement que le bien-être forme une sorte de courbe en U avec l'âge, diminuant puis augmentant de nouveau lorsqu'on s'approche de la retraite⁶. Dès lors, il serait logique de voir un groupe de seniors actifs plus jeune déclarer un bien-être moins élevé qu'un autre groupe d'actifs plus âgés.

Il s'avère cependant que si un écart entre les deux groupes est bien explicable grâce à l'âge, l'échelle de magnitude n'est pas la même : on pourrait s'attendre, si l'âge était le seul facteur important, à voir un écart entre les groupes de 0,1 ou 0,2 environ. L'écart de 0,5 ou plus que nous constatons presque systématiquement (à l'exception de la relation avec les proches), cependant, semble indiquer que le fait d'être affecté par la nouvelle réforme des retraites peut avoir un effet psychologique supplémentaire négatif, qui va au-delà des simples différences liées à l'âge. Il est possible que d'autres variables ou d'autres facteurs entrent en jeu ici pour expliquer cet effet, mais nous ne pouvons pas aller plus loin avec cette étude-ci.

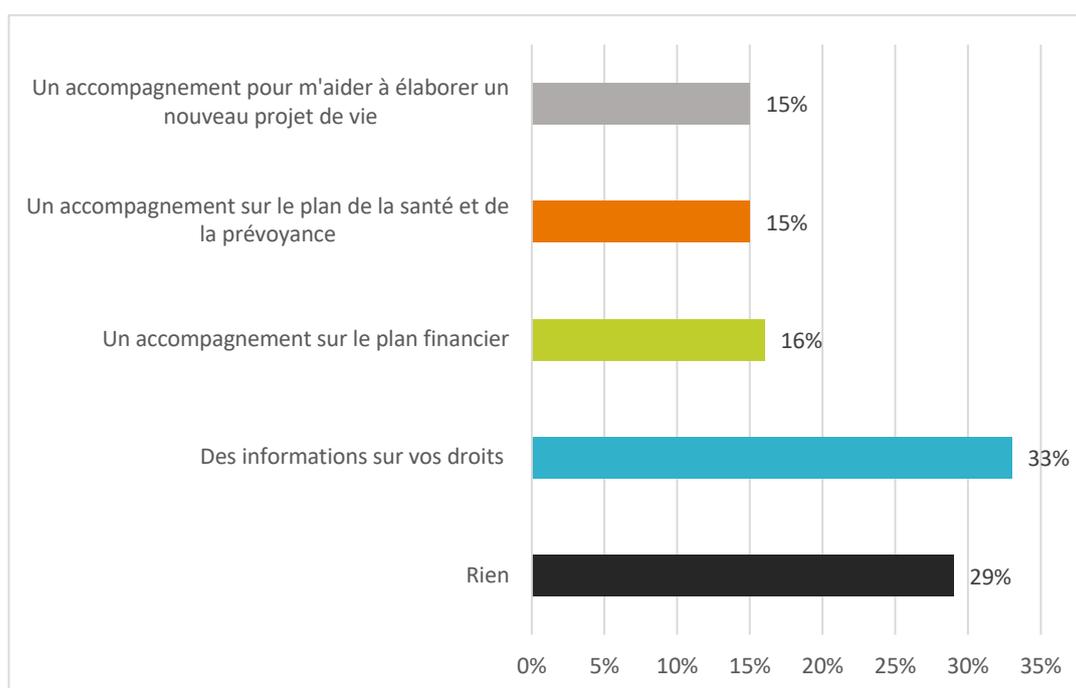
⁶ Voir par exemple Hippolyte d'Albis, Mathieu Perona et Claudia Senik, « Les âges du bien-être », Observatoire du Bien-être du CEPREMAP, n°2023-14, 20 Novembre 2023.

3.1.2 Nos actifs manquent d'informations sur leurs droits

Afin de prendre connaissance des besoins de nos actifs concernant le passage à la retraite, nous avons soumis la question suivante à nos actifs : « Qu'est-ce qui vous manque pour mieux préparer votre retraite ? ».

Les réponses à cette question nous donnent les informations suivantes : parmi nos actifs, 15 % ont besoin d'un accompagnement pour élaborer un nouveau projet de vie, 15 % ont besoin d'un accompagnement sur le plan de la santé et de la prévoyance, 16 % auraient besoin d'un accompagnement sur le plan financier, 33 % manquent d'information sur leurs droits, et enfin 29 % ne manquent de rien pour passer à la retraite.

Figure 10 : Réponse des répondants actifs à la question « Qu'est-ce qui vous manque pour mieux préparer votre retraite ? »



Source : UMR 2024

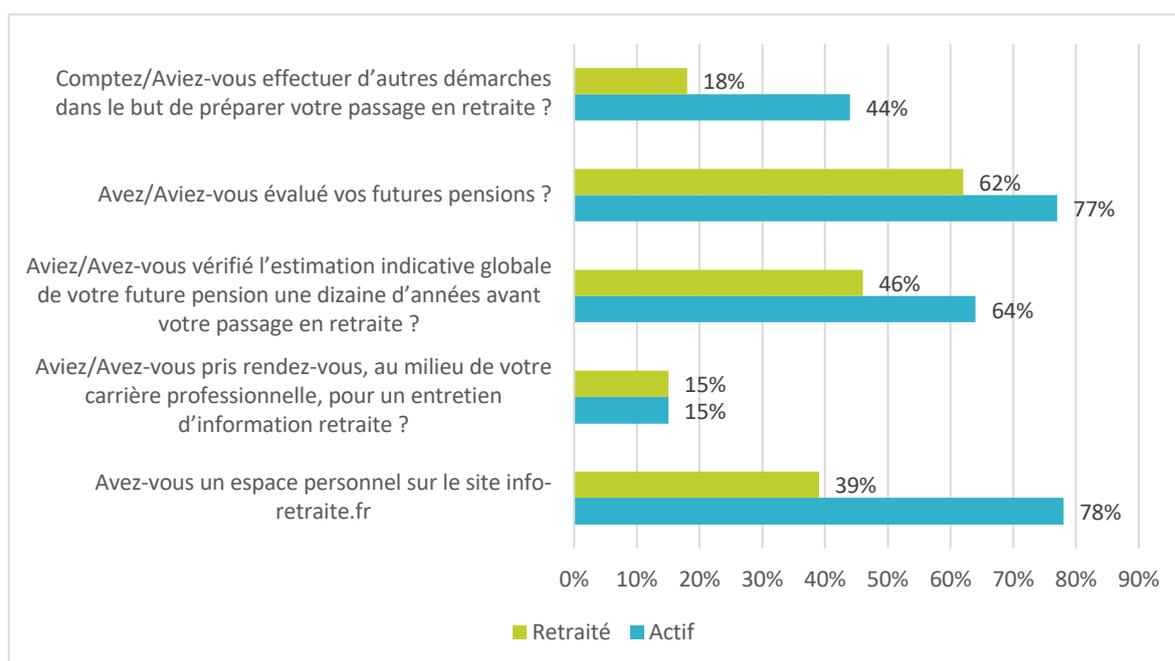
Apporter une solution à ces manques semble améliorer la note de sérénité des actifs vis-à-vis du passage à la retraite. En effet, les actifs qui ont répondu « Rien » à cette question ont une moyenne de score de sérénité de 8,27, alors que pour les autres cette moyenne est de 6,85. De plus, les retraités qui disent ne rien avoir manqué pendant leur passage à la retraite ont mieux vécu cette période que ceux qui manquaient d'informations sur leurs droits, par exemple.

3.1.3 Les répondants actifs sont en général mieux préparés au passage à la retraite

Précédemment, nous avons vu que 33 % des actifs manquent d'informations concernant leurs droits à la retraite. Pourtant, les actifs semblent être mieux préparés au passage à la retraite que les

retraités ne l'étaient. En effet, quand on analyse la figure 12 qui reprend les questions sur la préparation du passage à la retraite, on observe que 78 % des actifs ont un espace personnel sur le site info-retraite.fr contre 39 % des retraités. Concernant l'aspect financier, 64 % des actifs ont vérifié l'estimation indicative globale de leur future pension une dizaine d'années avant leur passage en retraite contre 46 % des retraités et 77 % des actifs ont aussi évalué leur future pension alors que seulement 62 % des retraités l'avaient fait avant leur passage à la retraite, dénotant une plus grande préoccupation sur les montants de retraite que pour leurs aînés. Pour le reste des démarches, 51 % des actifs ont repéré leur date de taux plein 10 ans avant leur passage en retraite contre 41 % des retraités et 44 % des actifs ont fait d'autres démarches dans le but de préparer leur passage à la retraite contre 18 % des retraités.

Figure 12 : Part des individus ayant répondu positivement aux questions sur le passage à la retraite

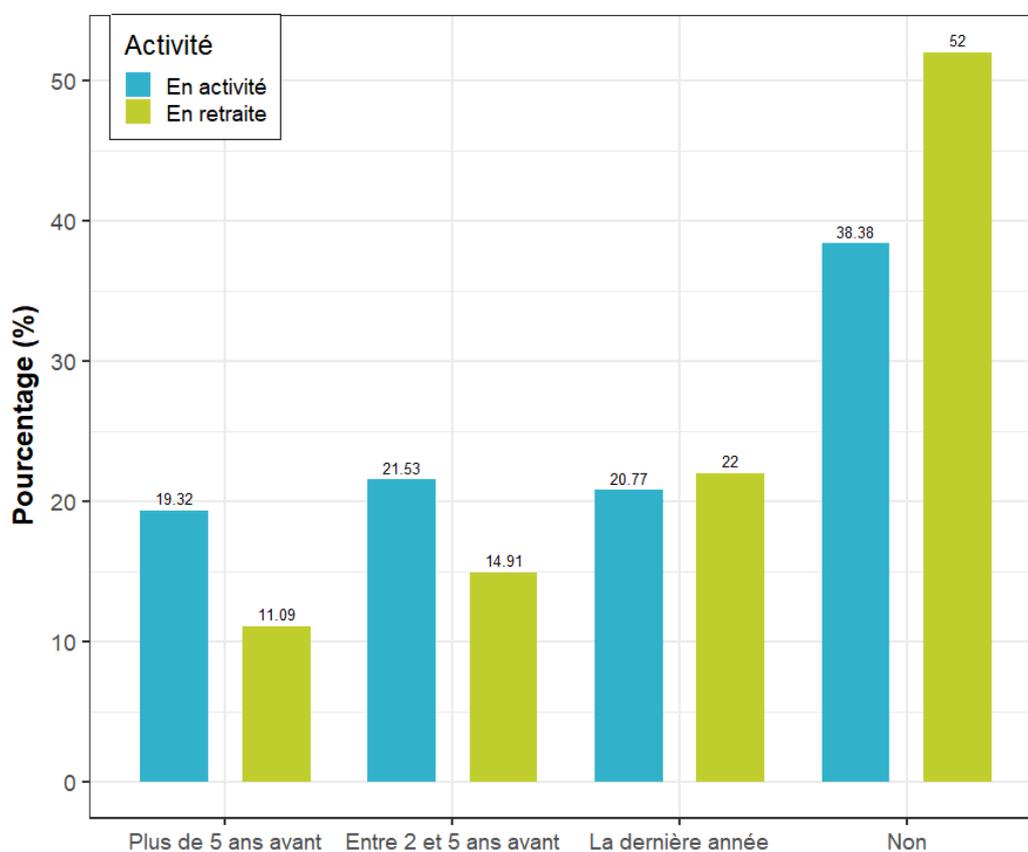


Source : UMR 2024

Ces résultats sont cependant à nuancer, certaines questions pour les actifs demandent s'ils comptent effectuer ces préparations, et il n'est pas certain que tous ceux qui ont répondu « oui » passent réellement à l'action pour réaliser ces préparations. De plus, pour la question sur l'espace personnel du site info-retraite.fr, les actifs sont plus jeunes et donc plus susceptibles d'être à l'aise avec les outils numériques.

Nous nous sommes également intéressés à la préparation de projets à réaliser pendant la retraite. Il semble que les actifs aient les idées plus claires sur leurs projets futurs que les retraités. Dans la figure 13 ci-dessous, on obtient que 19,32 % des actifs ont préparé un projet pour la retraite plus de 5 ans avant le passage à la retraite contre 11 % pour les retraités ; 21,5 % des actifs ont préparé entre 2 et 5 ans avant la retraite contre 15 % des retraités, et enfin, seulement 38,38 % des actifs n'ont rien de prévu contre 52 % des retraités. Les actifs semblent donc mieux se préparer pour leur passage à la retraite, en comparaison aux personnes actuellement retraités.

Figure 13 : Part des individus ayant préparé des projets à réaliser pendant la retraite

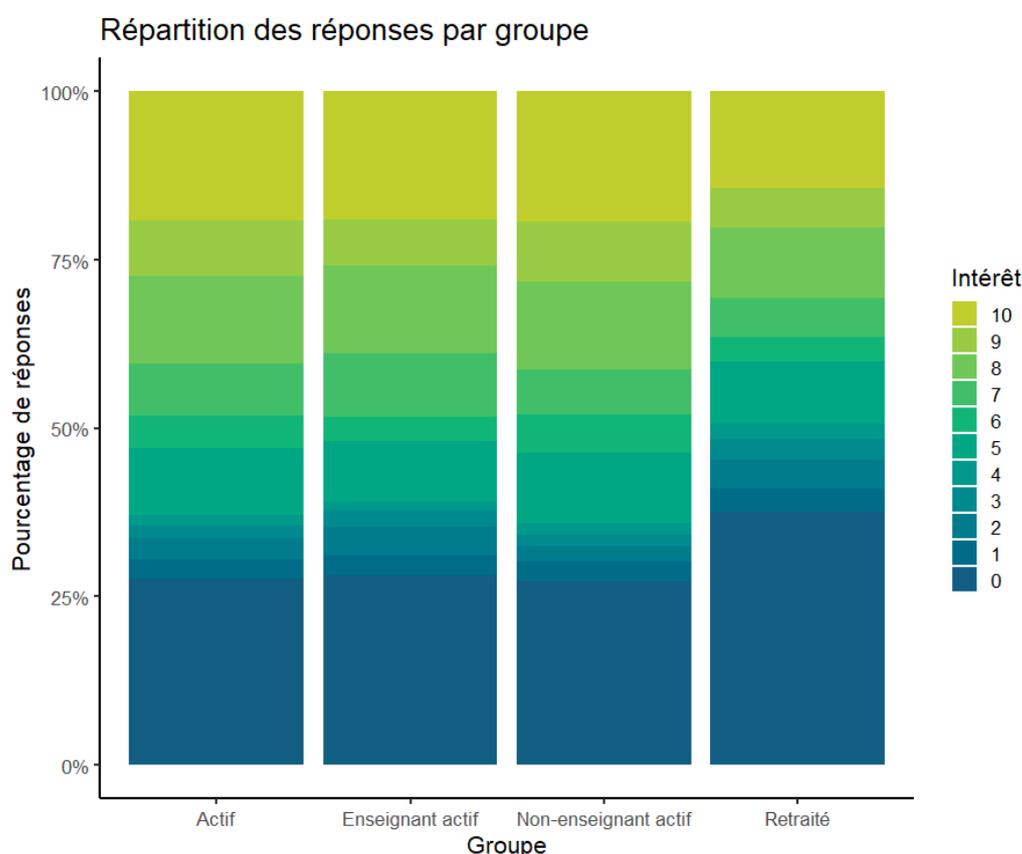


Source : UMR 2024

3.1.4 Des actifs intéressés par un stage de préparation au passage à la retraite

Dans notre questionnaire nous avons demandé à nos répondants s'ils seraient intéressés par la possibilité de suivre une courte formation ou un stage pour préparer leur retraite et leur projet de vie à la retraite. Ils répondaient avec une note allant de 0 (aucun intérêt) à 10 (fortement intéressé), les résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous.

Figure 14 : Score d'intérêt pour une formation courte de préparation au départ à la retraite



Source : UMR 2024

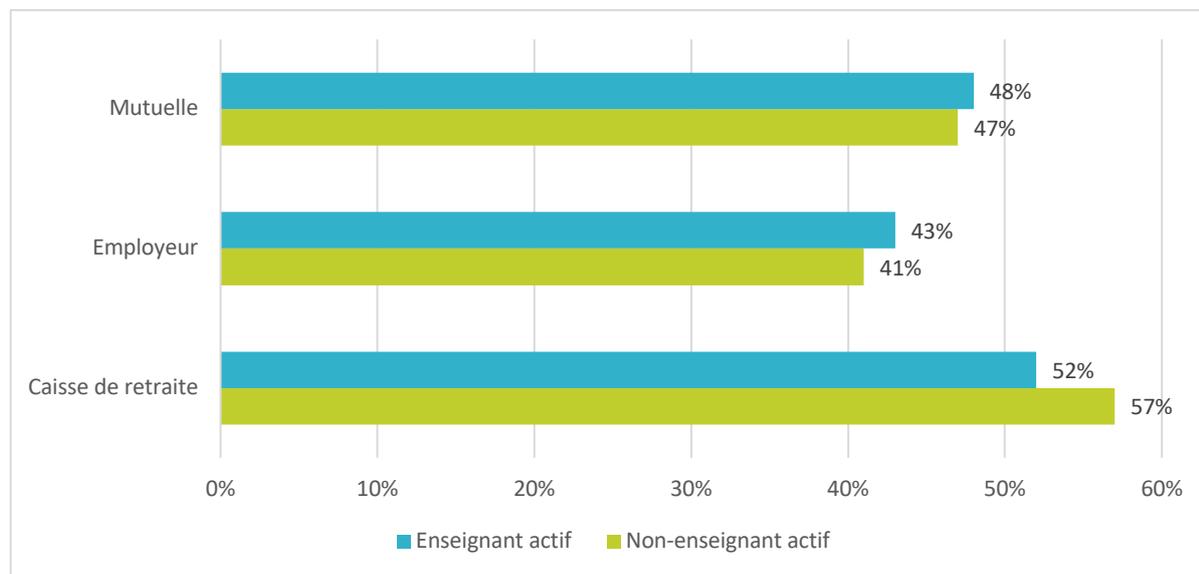
Sans distinction entre enseignants et non-enseignants, les actifs semblent plutôt intéressés par ce genre de stage, environ 50 % ont attribué une note de 6 ou plus. Les retraités, en revanche, semblent moins certains qu'un tel stage aurait pu les aider dans leur passage à la retraite.

Concernant la durée du stage, 49 % des actifs ont répondu qu'ils seraient prêts à y consacrer quelques jours, mais moins d'une semaine. Plus précisément, 17,3 % ont répondu un jour, 18 % une semaine, et enfin 15 % deux à trois semaines. Un stage ou une formation pour aider à la préparation du départ à la retraite pourrait donc intéresser la moitié de nos actifs, et la durée idéale de ce stage devrait être de quelques jours.

3.1.5 La caisse de retraite, les mutuelles et l'employeur, des acteurs légitimes pour aider à mieux préparer la retraite

La principale ressource manquante pour un bon passage à la retraite, selon les actifs, est l'information sur leurs droits. En effet, 33 % affirment manquer d'informations sur ce sujet. Selon nos répondants, les organismes les plus légitimes pour les informer et les aider au mieux durant cette transition sont la caisse de retraite, avec 55 %, leur mutuelle, avec 47 %, et 42 % des répondants estiment que leur employeur est également un acteur légitime pour les aider au mieux dans leur passage à la retraite. Les pourcentages totalisent plus de 100 % car les répondants pouvaient choisir plusieurs acteurs qu'ils jugent légitimes.

Figure 15 : Réponses à la question « Quels acteurs vous semblent légitimes pour vous aider à mieux préparer la retraite ? »



Source : UMR 2024

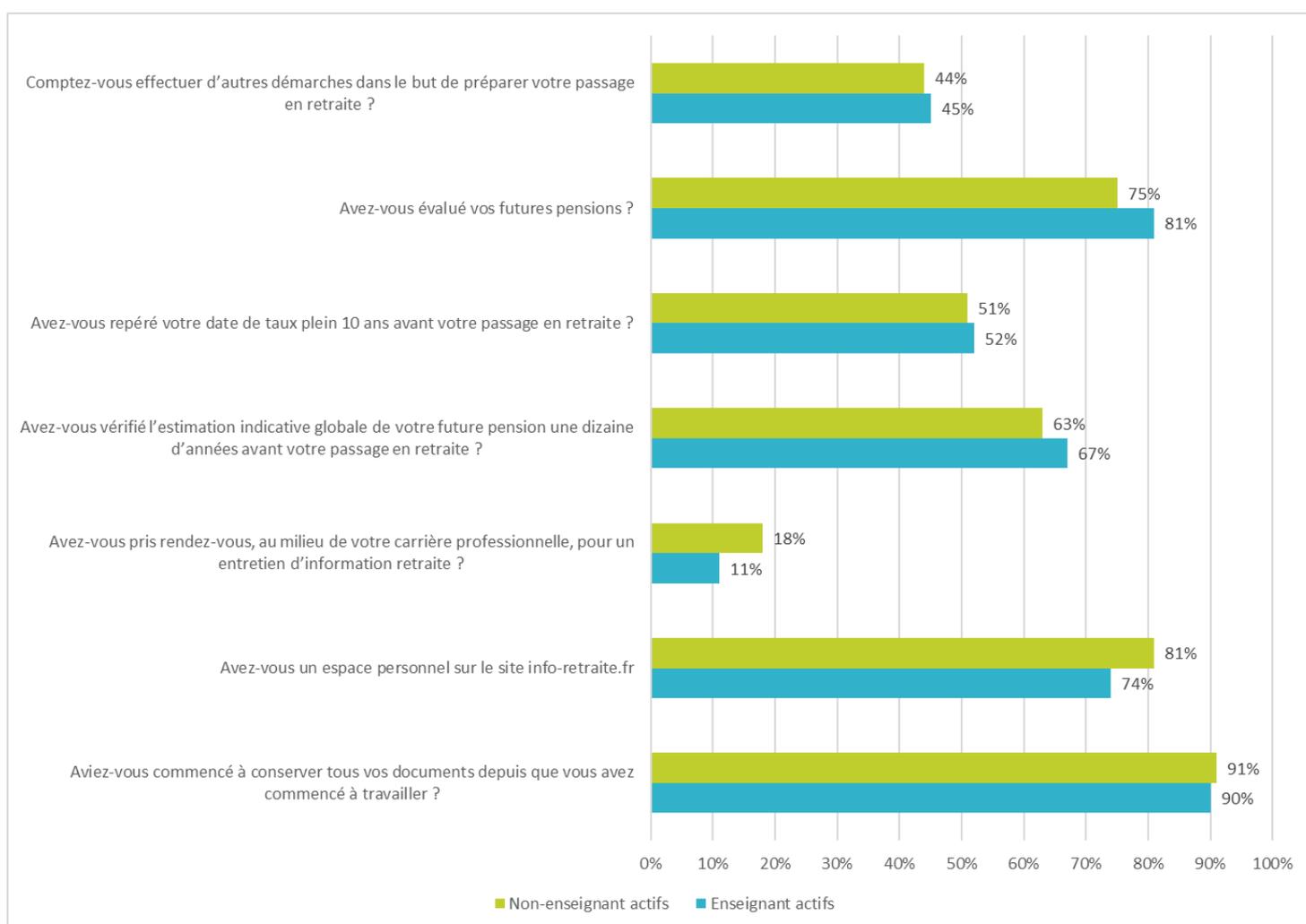
Les banques, les entreprises spécialisées et les assurances ne semblent pas légitimes selon nos répondants, avec des pourcentages inférieurs à 10 %. La caisse de retraite paraît avoir gagné en légitimité, en 2021 49,6% des enseignants trouvaient les caisses de retraites légitimes alors qu'en 2024 ce chiffre monte à 52% pour les enseignants et 57% pour les non-enseignants. On pourrait penser que les mutuelles ont, quant à elles, perdu de leur légitimité aux yeux des répondants. Cependant, dans l'étude de 2021, il était question des mutuelles santé et épargne, tandis qu'en 2024, on ne se réfère qu'aux mutuelles santé. Ces chiffres ne diffèrent pas grandement des résultats de l'étude de 2021, bien que 98 % des répondants soient différents entre les deux vagues.

3.2 Les différences de préparation à la retraite entre enseignants et non-enseignants

3.2.1 Les enseignants actifs s'informent plus sur leurs futures pensions retraite alors que les non-enseignants s'informent plus généralement sur le passage à la retraite

Les différences de préparation entre enseignants et non-enseignants sont légères ; cependant, on peut remarquer que les enseignants sont plus nombreux à avoir évalué leurs futures pensions et à le faire une dizaine d'années avant. Ces résultats montrent l'inquiétude des enseignants envers leurs futurs financiers, alors que les non-enseignants essaient de combler un manque d'information. Concernant les autres démarches, la date de taux plein et la conservation des documents, il n'y a pas de différence entre enseignants et non-enseignants.

Figure 14 : Préparation au passage à la retraite des actifs



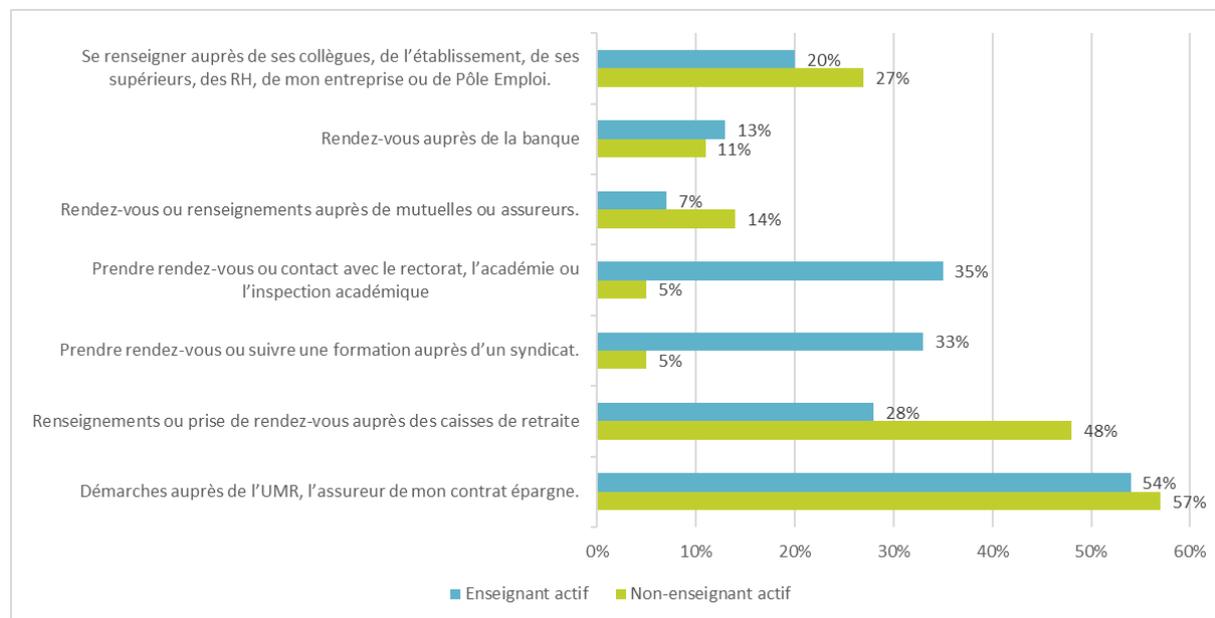
Source : UMR 2024

Ces préparations ont une répercussion logique sur les réponses à la question « Qu'est-ce qui vous manque pour mieux préparer votre retraite ? », où l'on observe que 36 % des enseignants actifs manquent d'information sur leurs droits, alors que pour les non-enseignants, ce chiffre est de 31 %. Étant donné que les enseignants se préparent moins en termes de prise d'information, ce résultat n'est pas surprenant. Le reste des manques ne semble pas différer significativement entre enseignants et non-enseignants. Malgré cela, les non-enseignants craignent plus de manquer de revenus pendant leur retraite que les enseignants, mais cela pourrait s'expliquer par le fait que dans notre échantillon les non-enseignants gagnent en moyenne moins que les enseignants.

3.2.2 Les enseignants sollicitent les organismes publics pour se renseigner sur leur passage à la retraite, les non-enseignants les organismes privés

Pour obtenir des informations sur leurs droits concernant le passage à la retraite, les enseignants actifs, tout comme les retraités, utilisent des méthodes différentes comparées à celles des non-enseignants. Ainsi, 48 % des non-enseignants actifs prévoient de se tourner vers leur caisse de retraite, contre seulement 28 % des enseignants. Les enseignants ont tendance à s'informer auprès de leur rectorat et de leur syndicat, tandis que les non-enseignants ne sollicitent pas ces acteurs. En revanche, pour les démarches auprès de l'UMR et auprès de leurs collègues ou de leurs RH, il n'y a pas de différence notable entre enseignants et non-enseignants.

Figure 15 : Pourcentages des autres démarches que les enseignants et non-enseignants actifs comptent effectués pour préparer leur passage à la retraite.



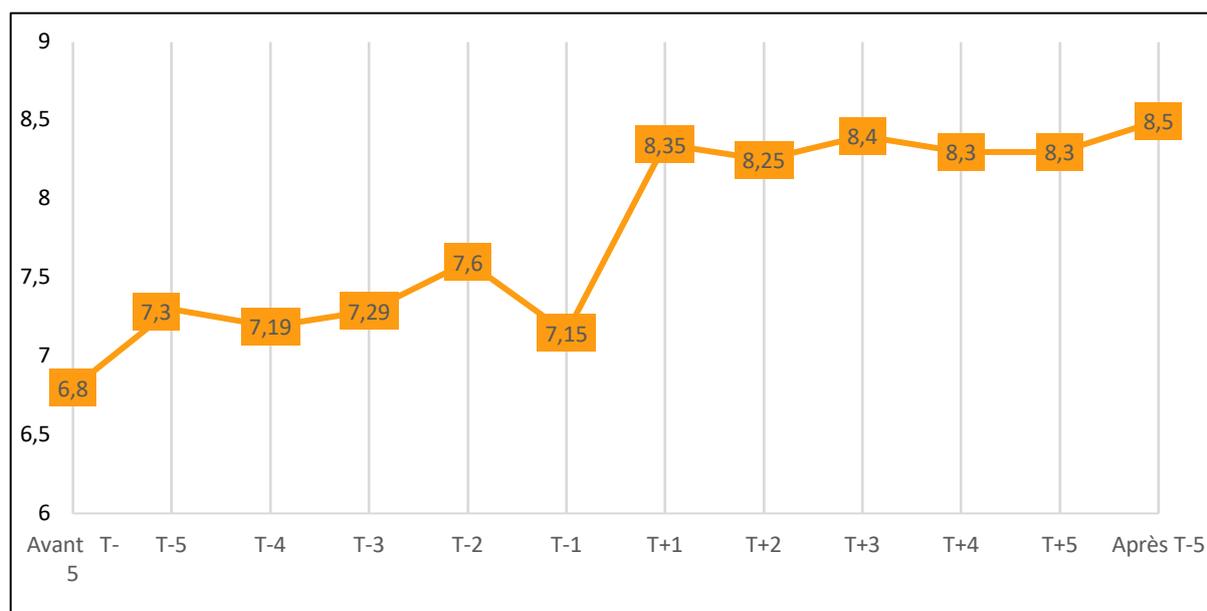
Source : UMR 2024

3.3 La préparation à la retraite favorise un meilleur vécu du passage à la retraite

3.3.1 Les actifs sont inquiets quant à leur passage à la retraite mais la préparation à la retraite semble les rassurer

Les actifs sont inquiets lorsqu'ils envisagent leur passage à la retraite. Cette inquiétude se manifeste à travers la question « Comment envisagez-vous votre passage en retraite ? », où les actifs attribuent un score de 0 à 10, 0 représentant une grande inquiétude et 10 indiquant une sérénité totale concernant le passage à la retraite. La moyenne des réponses des actifs à cette question est de 7,2, tandis que pour ceux qui se trouvent à plus de 5 ans du passage à la retraite, cette moyenne est de 6,8. Cette inquiétude des actifs se reflète également dans le vécu effectif du passage à la retraite des retraités. À la question « Comment avez-vous vécu votre passage en retraite ? », les retraités ont répondu en moyenne 8,27. On observe donc une différence de 1 point, ce qui montre un certain soulagement par rapport à l'inquiétude initiale.

Figure 16 : Moyenne du score de sérénité du passage à la retraite comparé avec le vécu effectif du passage à la retraite



Questions « Comment envisagez-vous votre passage en retraite ? » Note de 0 («Très mal») à 10 («Très bien») pour les actifs et « Comment avez-vous vécu votre passage en retraite ? » Note de 0 («Très mal») à 10 («Très bien») pour les retraités.
Source : UMR (2024)

Nous avons observé que les actifs sont mieux préparés que ne l'étaient les retraités. Cependant, nous remarquons que plus les actifs sont éloignés de la retraite, moins ils sont sereins quant à leur passage à la retraite. Cette forme d'inquiétude les pousse sans doute à se préparer davantage pour garantir un meilleur passage à la retraite. Malgré cette préparation accrue, les actifs restent préoccupés, et cet écart de sérénité persiste.

Nous avons élaboré un score de préparation à la retraite des actifs en utilisant les 5 questions suivantes :

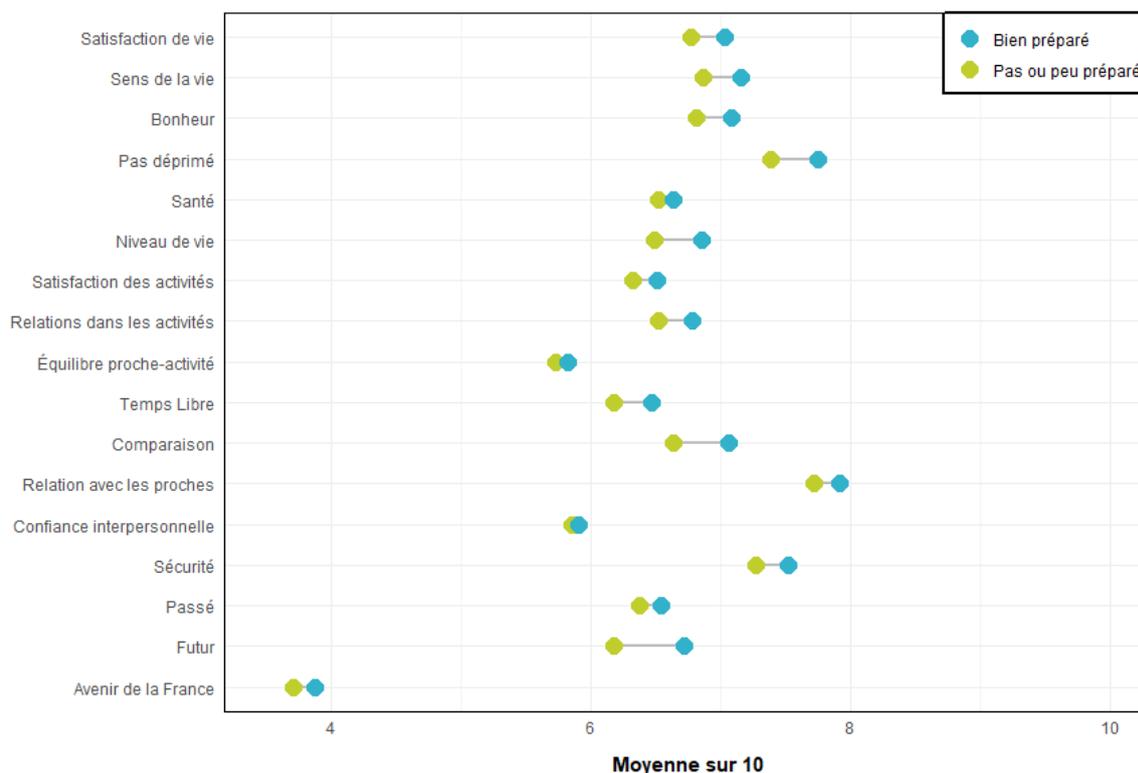
- Avez-vous un espace personnel sur le site info-retraite.fr ?
- Avez-vous pris rendez-vous, au milieu de votre carrière professionnelle, pour un entretien d'information retraite ?
- Avez-vous vérifié l'estimation indicative globale de votre future pension une dizaine d'années avant votre passage en retraite ?
- Avez-vous repéré votre date de taux plein 10 ans avant votre passage en retraite ?
- Avez-vous évalué vos futures pensions ?

Avec ce score, nous avons séparé nos actifs en deux groupes distincts : ceux qui se sont bien préparés, ayant répondu positivement à au moins 3 questions, et ceux qui ne se sont pas bien préparés, avec 2 réponses positives ou moins. Nous observons qu'environ 65 % des actifs se sont bien préparés, tandis que 35 % ne l'ont pas fait.

Il est particulièrement notable que la moyenne du score de sérénité vis-à-vis du passage à la retraite est plus basse pour les personnes qui ne se sont pas préparées, comparativement à celles qui se sont préparées. En effet, les actifs qui se sont préparés au passage à la retraite ont un score moyen de sérénité de 7,4, tandis que ceux qui ne se sont pas préparés ont un score moyen de 6,2. On remarque également que la population d'actifs qui s'est préparée au passage à la retraite a un meilleur bien-être que ceux qui ne se sont pas préparés (voir figure 17 ci-dessous).

Cependant, nous ne pouvons pas conclure que la préparation à la retraite augmente mécaniquement le bien-être ; ceci reste une corrélation. La population d'actifs qui s'est préparée est logiquement plus prévoyante, ce qui peut expliquer, par exemple, la grande différence d'optimisme envers l'avenir. Nous ne pouvons pas non plus affirmer pour l'instant que la préparation à la retraite rassure les actifs, étant donné que nous n'avons qu'une corrélation et que le profil prévoyant et optimiste des personnes préparées pourrait artificiellement augmenter leur score de sérénité. Pour isoler l'effet de la préparation à la retraite, nous allons réaliser un modèle en utilisant des variables qui pourraient nous permettre de contrôler l'optimisme des actifs préparés.

Figure 17 : Bien-être des actifs préparés et non préparés au passage à la retraite



Source : UMR 2024

3.3.2 La préparation au passage à la retraite rassure effectivement les actifs vis-à-vis du passage à la retraite

Afin d’isoler l’effet de la préparation au passage à la retraite, il est essentiel de contrôler l’effet de la personnalité optimiste des actifs. L’idée est alors de construire un modèle qui nous permettra d’identifier efficacement comment la préparation à la retraite affecte le bien-être des retraités, eu égard à leurs autres caractéristiques intrinsèques. Nous avons donc décidé d’intégrer les variables « Optimisme envers le futur », « Confiance envers le président » et « Bonheur comparé » pour tenter de capturer l’effet de la nature optimiste de nos actifs⁷. Nous avons également intégré les variables « Homme » et « Absence de sentiment de manque d’argent » afin d’observer s’il existe une distinction de genre et si le sentiment de manque d’argent augmente l’inquiétude vis-à-vis du passage à la retraite.

Toutes ces variables servent à isoler l’effet sur la variable d’intérêt « Sérénité vis-à-vis du passage à la retraite ». Cette variable est construite comme suit : si le répondant a donné une note entre 0 et

⁷ la variable « Optimisme envers le futur » a été construite à l’aide de la question suivante : « Quand vous pensez à ce que vous allez vivre dans les années à venir, êtes-vous satisfait de cette perspective ? ».

4 à la question « Comment envisagez-vous votre passage en retraite ? », il est défini comme « Inquiet » ; si l'actif a répondu 5, il est « Neutre » ; s'il a répondu entre 6 et 8, il est « Serein » ; et enfin, s'il a répondu 9 ou 10, il est « Très serein ».

Nous utilisons ensuite un modèle Probit multinomial ordonné pour extraire l'effet de la préparation du passage à la retraite sur notre score de sérénité par rapport au passage à la retraite. Ce type de modèle nous permet d'avoir un score en paliers et d'isoler l'effet de chaque variable en contrôlant notamment l'optimisme ou le genre pour ne garder que ce qui nous intéresse. Les résultats de ce modèle sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Modèle Probit multinomial ordonné « Sérénité vis-à-vis du passage à la retraite »

Déterminants du score de sérénité vis-à-vis du passage à la retraite				
Logit multinomial ordonné	Coefficients	Std. Err.	t value	P value
Préparation au passage à la retraite	0.230	0.04296	5.15	0.00 ***
Variables qui pourraient transparaître une forme d'optimisme				
Optimisme envers le futur	0.367	0.03085	11.49	0.00 ***
Confiance envers le président	-0.063	0.02180	-2.82	0.00 ***
Bonheur comparé	0.153	0.04678	3.3	0.00 ***
Variables sur les caractéristiques du répondant				
Homme	-0.225	0.04737	-1.93	0.05 *
Absence de sentiment de manque d'argent	0.085	0.114962	3.17	0.00***
Signif. codes: 0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 ' ' 1				

Source : UMR 2024

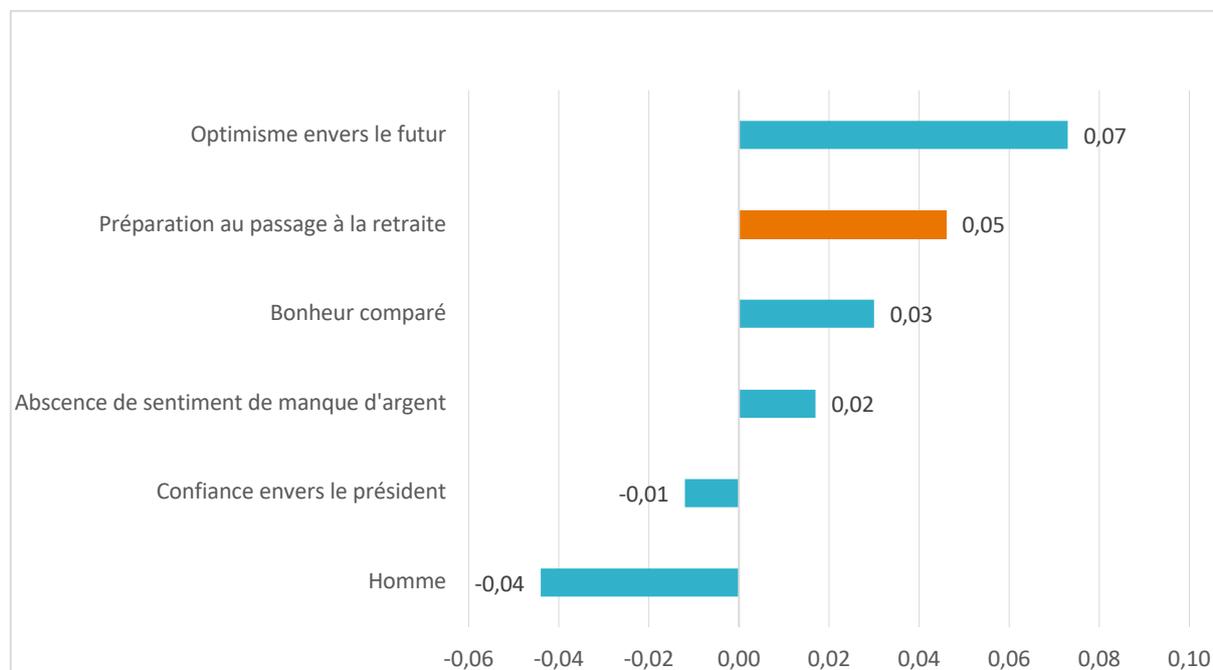
On observe que les variables « Préparation au passage à la retraite », « Optimisme envers le futur », « Bonheur comparé » et « Absence de sentiment de manque d'argent » ont des coefficients positifs, ce qui signifie que si l'on augmente de 1 la valeur de ces variables, on a plus de chance d'être plus serein vis-à-vis du passage à la retraite. La préparation au passage à la retraite a donc bien un effet positif sur la note de sérénité concernant le passage à la retraite, ce qui confirme les statistiques descriptives. Cet effet est « toutes choses égales par ailleurs », ce qui signifie qu'on neutralise la personnalité optimiste des personnes qui se sont préparées au passage à la retraite. On remarque également que l'absence de sentiment de manque d'argent joue aussi un rôle positif, ce qui semble logique puisque l'une des inquiétudes majeures des actifs vis-à-vis du passage à la retraite est le manque d'argent. Au contraire, la variable « Homme » a un coefficient négatif, ce qui signifie que les hommes sont plus inquiets vis-à-vis du passage à la retraite comparés aux femmes.

Pour chiffrer ces effets, nous allons examiner les effets marginaux, et plus particulièrement les effets marginaux de la modalité « Très serein », figure 18 ci-dessous. L'effet marginal de la variable « Préparation au passage à la retraite » est de 0,05, ce qui signifie que si l'individu réalise un des items présentés dans la partie 3.3.1 il aura, en moyenne, 5 % de chances en plus d'être très serein vis-à-vis du passage à la retraite. Autrement dit, si un actif n'avait pas encore évalué ses pensions de retraite et qu'il le fait, il augmente de 5 % ses chances d'être très serein vis-à-vis du passage à la retraite.

Pour obtenir un effet plus global, un actif qui a répondu positivement aux 5 questions sur la préparation à la retraite à 27,63 % de chances d'être très serein vis-à-vis du passage à la retraite. On

remarque aussi que le fait d'être un homme plutôt qu'une femme réduit les chances de 5 % d'être très serein vis-à-vis du passage à la retraite, et que l'absence de sentiment de manque d'argent augmente de 2 % les chances d'être très serein pour chaque augmentation du score de 1 point.

Figure 18 : Effets marginaux de la modalité « Très serein »



Source : UMR 2024

3.3.3 La préparation au passage à la retraite a faiblement augmenté la probabilité d'avoir un passage à la retraite serein chez les retraités

Nous avons observé dans la partie précédente que la préparation au passage à la retraite rassure les actifs, mais est-ce que cette préparation améliore vraiment le passage à la retraite ? Nous allons donc nous intéresser à la question posée à nos retraités : « Comment avez-vous vécu votre passage en retraite ? ».

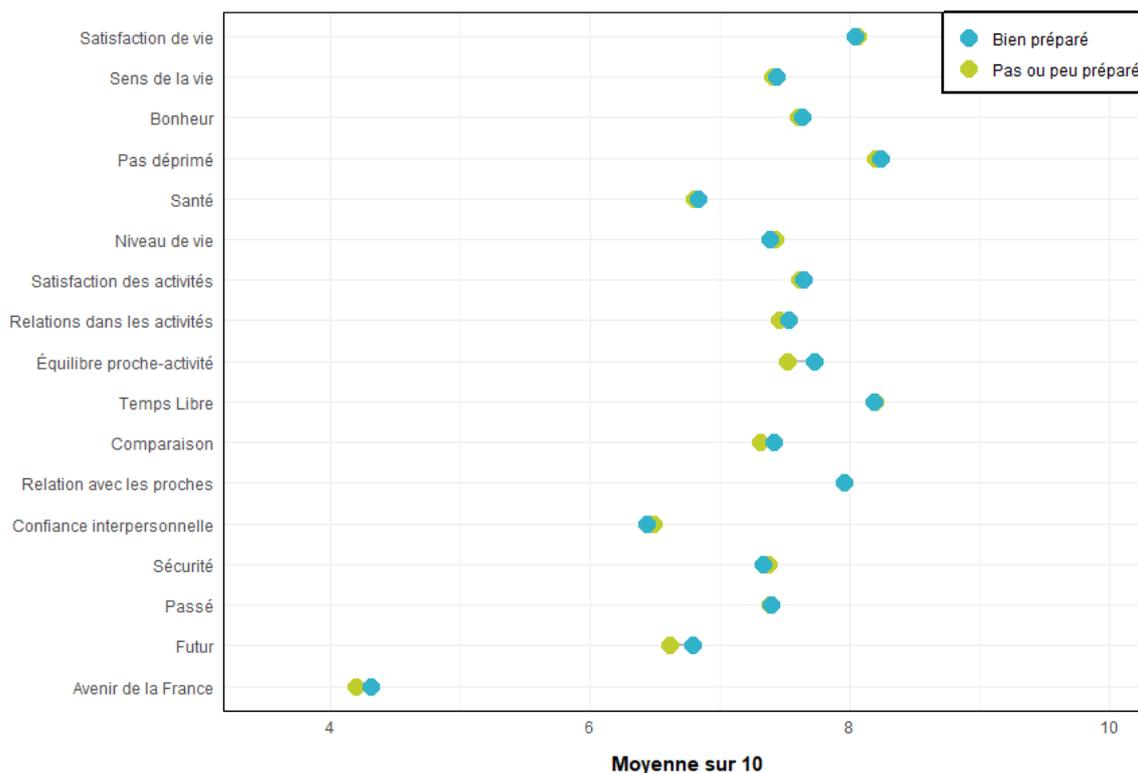
Comme nous l'avons vu auparavant, les retraités étaient moins préparés que nos actifs : 40 % d'entre eux se sont bien préparés contre 65 % pour nos actifs. Si l'on s'intéresse à la moyenne du score de la question « Comment avez-vous vécu votre passage en retraite ? », on remarque que cette moyenne est de 8,27 pour nos retraités. Cependant, si ces retraités se sont préparés au passage à la retraite, cette moyenne augmente seulement à 8,41, tandis que si le retraité ne s'est pas préparé, cette moyenne baisse pour atteindre 8,3.

On observe donc que, contrairement aux actifs où il y avait une différence marquée, ici la différence est moindre et nous ne pouvons pour l'instant pas conclure que la préparation au passage à la retraite améliore réellement le passage à la retraite. De plus, si l'on compare le bien-être d'un retraité préparé avec celui d'un retraité non préparé, on remarque qu'il n'y a pas de différence notable, contrairement aux actifs. Cela semble logique, étant donné que la préparation à la retraite favorise

un bon passage à la retraite, mais n'augmente pas le bien-être tout au long de la retraite, contrairement aux activités socialisées qui pourraient le faire.

Vu que ces statistiques descriptives ne sont pas assez claires sur l'effet de la préparation au passage à la retraite sur le passage à la retraite, nous allons réaliser un modèle.

Figure 19 : Comparaison des moyennes liées au bien-être des retraités qui se sont préparés au passage à la retraite comparé aux retraités qui ne se sont pas ou peu préparés



Source : UMR 2024

Nous allons donc utiliser un modèle « Probit » afin d'observer les principaux déterminants d'un passage à la retraite réussi ainsi que l'effet de la préparation au passage à la retraite. Nous avons utilisé un Probit afin d'avoir des résultats en effets marginaux. Notre variable expliquée est une variable binaire construite à partir de la question « Comment avez-vous vécu votre passage en retraite ? ». Si la réponse est 10, soit la valeur maximale, notre variable expliquée prend la valeur 1, et 0 pour les réponses allant de 0 à 9. Étant donné que 44 % des répondants ont répondu 10 à cette question, nous avons choisi de nous intéresser au profil-type des personnes ayant eu une transition emploi-retraite parfaite.

Concernant les variables explicatives, nous avons trois groupes de variables : des variables sur la préparation au passage à la retraite, des variables sur les caractéristiques de l'individu, et enfin des variables sur la pratique d'activités quasi-journalières.

Tableau 2 : Modèle Probit « Un passage à la retraite parfait »

Modèle Probit - Un passage à la retraite parfait	Coefficients	Std. Err.	z value	P> z
Variabiles sur les caractéristiques du répondant				
Insatisfaction au travail	0.22004	0.06551	3.359	0.000774 ***
Perte d'autonomie	-0.407973	0.120598	-3.383	0.000717 ***
Sentiment de manque d'argent	-0.241647	0.065016	-3.717	0.000202 ***
Variabiles sur la pratique d'activité				
Pratique d'activité socialisée (presque tous les jours)	0.17517	0.06597	2.655	0.007928 **
Pratique d'activité sportive,culturelle ou artistique (presque tous les jours)	0.20462	0.05252	3.896	9.79e-05 ***
Variabiles sur la préparation à la retraite				
Préparation au passage à la retraite	0.10443	0.04965	2.103	0.035433 *
Démarche auprès de l'UMR	0.19786	0.11195	1.767	0.077169 .
Régime de retraite spécifique				
Cumul emploi-retraite	-0.49477	0.05480	-9.028	< 2e-16 ***
Retraite anticipée	0.14176	0.06076	2.333	0.019644 *
Signif. codes: 0 '***' 0.001 '**' 0.01 '*' 0.05 '.' 0.1 '.' 1				

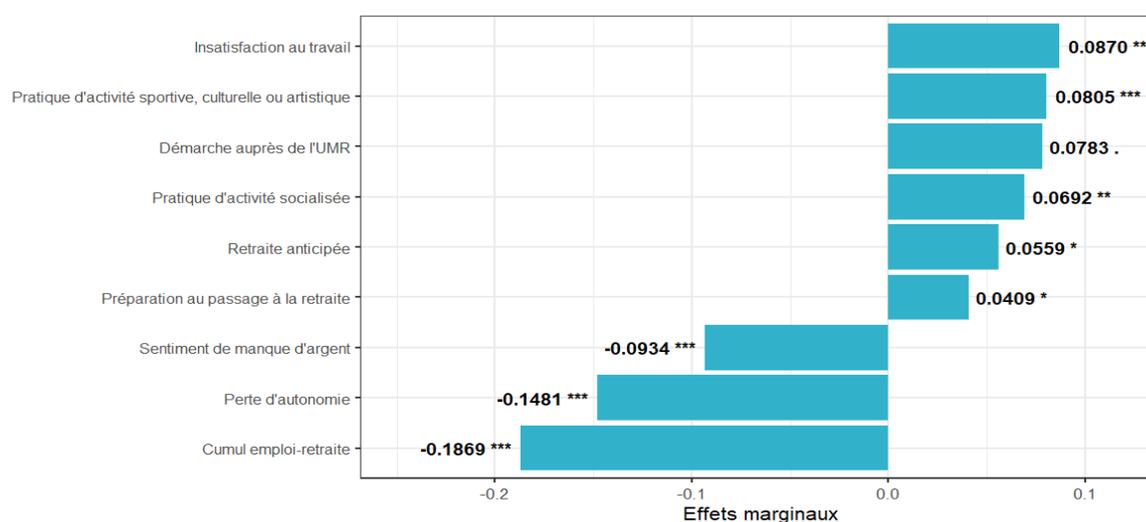
Source : UMR 2024

Nos résultats seront interprétés à l'aide d'effets marginaux (voir figure 20). Dans le groupe de variables sur la préparation au passage à la retraite, nos deux variables sont significatives. À noter que la variable « Préparation au passage à la retraite » est la variable que nous avons créée pour le modèle des actifs « Sérénité vis-à-vis du passage à la retraite ». L'effet marginal de la préparation au passage à la retraite est de 0,040, significatif au seuil de 5 %, ce qui signifie que si l'on se prépare bien au passage à la retraite, la probabilité d'avoir eu un passage à la retraite parfait augmente de 4 %. Cet effet est réel, mais comme le montraient les statistiques descriptives, il est plutôt faible. Concernant les démarches auprès de l'UMR, on remarque que si le répondant a fait une démarche avec l'UMR, la probabilité d'avoir attribué une note parfaite au bien-être du passage à la retraite augmente de 7,8 %. Ce chiffre est particulièrement intéressant et montre que l'accompagnement de l'UMR a un réel effet sur le bien-être du passage à la retraite.

Le choix du dispositif de retraite nous communique aussi des informations sur le bien-être du passage à la retraite. Partir en retraite anticipée augmente de 5,55 % la probabilité d'avoir donné la note maximale au bien-être du passage à la retraite, ce qui peut s'expliquer par les conditions de celle-ci, qui sont les suivantes : invalidité, carrière longue, être parent de trois enfants ou d'un enfant atteint d'une infirmité, avoir une infirmité ou une maladie incurable, ou avoir une incapacité permanente d'au moins 50 %. Concernant la carrière longue, on peut imaginer que si la personne a fait une carrière longue, c'est qu'elle n'a pas fait de longues études et donc a exercé potentiellement un métier plus manuel et fatiguant, ce qui peut expliquer ce soulagement au moment du passage à la retraite. Pour les autres raisons, qui sont plus médicales, l'arrêt de l'activité peut permettre à ces personnes de prendre davantage soin de leur maladie ou de celle d'un de leurs enfants, ce qui pourrait expliquer pourquoi elles vivent bien leur passage à la retraite. Cependant, pour l'invalidité, certaines personnes pourraient mal vivre l'arrêt de leur activité, mais cet effet ne semble pas compenser tous les autres, surtout que ce cas de figure semble minoritaire, car la variable croisée entre retraite anticipée et manque d'autonomie n'est pas significative, ce qui veut dire que nos répondants ne sont pas nombreux à partir en retraite anticipée à cause d'un handicap.

Quant à l'envie de faire un cumul emploi-retraite, on observe une baisse de 18,69 % de la probabilité d'avoir très bien vécu son passage à la retraite. La théorie étant que les personnes qui veulent continuer à travailler à mi-temps après le passage à la retraite, et donc qui s'intéressent au cumul emploi-retraite, soit aiment particulièrement leur travail donc l'arrêt total d'activité est plus compliqué, soit ont l'obligation de continuer à travailler pour maintenir leur niveau de vie, expliquant ce malaise au moment du passage. Au contraire, l'insatisfaction au travail augmente la probabilité de 8,70 % d'avoir un très bon passage à la retraite. La relation que le répondant entretient avec son travail joue donc véritablement un rôle dans le sentiment d'un bon passage à la retraite. Pour continuer sur les variables des caractéristiques des répondants, on peut noter que la perte d'autonomie et le sentiment de manquer d'argent diminuent la probabilité d'avoir une transition parfaite vers la retraite, ce qui semble logique. Enfin, concernant la pratique d'activités socialisées et les pratiques d'activités sportives, culturelles ou artistiques, elles augmentent respectivement la probabilité de 6,92 % pour les activités socialisées et de 8,05 % pour les activités sportives.

Figure 20 : Effets marginaux du modèle « Un passage à la retraite parfait »



Source : UMR 2024

3.4 La retraite progressive

La retraite progressive a été créée par la loi du 05 janvier 1988 relative à la Sécurité sociale, et rendue accessible uniquement à partir de 2023 pour les enseignants. Ce texte a été retravaillé en 2014 pour augmenter le nombre de personnes concernées par la possibilité d'une retraite progressive et a rajouté quelque avantage pour rendre le dispositif encore plus attractif. Auparavant il n'y avait que quelques catégories d'employé qui était concernées et vous ne pouviez pas partir à la retraite progressive 2 ans avant la date minimum. De plus, le texte de 2014 vient élargir ce dispositif à tous les employés selon 4 conditions :

1. Avoir 62 ans si vous êtes née après 1968
2. Justifier d'une durée d'assurance et de périodes reconnues équivalentes fixée à 150 trimestres auprès d'une ou plusieurs caisses de retraite de base et exercer une activité salariée.

3. Non salarié à temps partiel (ou à temps réduit par rapport à la durée légale ou conventionnelle de travail exprimée en jours ou en demi-journées) comprise entre 40 % et 80 % d'un temps complet.
4. Avoir l'accord de son employeur.

La retraite progressive consiste à avoir une période de transition entre la période d'activité et la période de retraite dans laquelle l'employé passe en mi-temps dans son entreprise et commence à toucher une partie de ses allocations retraite, tout en continuant à cotiser. À l'arrêt total de l'activité la pension de retraite est recalculée en prenant en compte les années que le travailleur a fait en retraite progressive.

A la suite de la réforme de 2014 de plus en plus d'employés utilisent ce dispositif de retraite progressive. En 2018, 18 150 personnes sont passées en retraite progressive contre 24 000 fin 2022, ce qui représente seulement 0,2%⁸ de l'ensemble des retraités. Le dispositif est encore peu utilisé même si la tendance semble s'accroître. Mais qu'en est-il de nos répondants ?

Parmi nos 3275 retraités seulement 206 répondants disent avoir bénéficié du système de retraite progressive soit 5,9% de nos retraités ce qui est beaucoup plus que le reste de la France. Même si cela reste peu par rapport à l'engouement que nos retraités ont avec la retraite progressive.

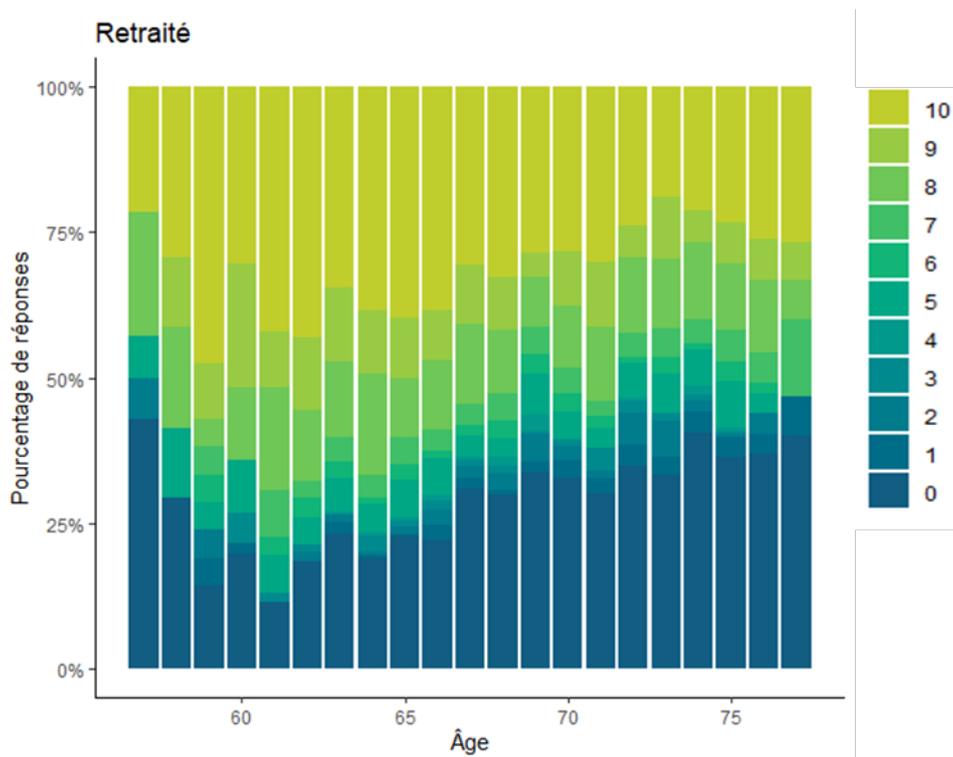
3.4.1 Les retraités auraient été intéressés par le dispositif d'une retraite progressive

Comme on peut le voir sur la figure 21, nos retraités sont à peu près la moitié à avoir mis une note supérieure à 5 à la question « Auriez-vous été intéressé par la mise en place d'une retraite progressive deux ans avant le départ en retraite ? ». Alors comment expliquer, qu'après coup, ils sont intéressés par le dispositif de retraite progressive ? Malheureusement, nous n'avons pas de question sur les raisons mais nous pouvons supposer qu'une partie de nos retraités n'était pas au courant qu'ils pouvaient profiter de ce dispositif.

Etant donné que les changements du dispositif ont été appliqués le 1 janvier 2015, il se peut que nos retraités n'étaient pas encore informés des changements ou soient déjà partie à la retraite en 2015. Il y a également un autre effet pouvant expliquer cette dissonance. Comme nous l'avons vu, le bien-être est supérieur à la retraite que lorsque l'on est actif, mais le score de sérénité du passage à la retraite montre une certaine anxiété vis-à-vis de cette transition importante. On peut donc penser que les actifs appréhendent le passage à la retraite et ne veulent pas d'une situation hybride comme la retraite progressive. Mais une fois passés à la retraite, ils peuvent remarquer être plus heureux et donc regretter quelque peu de ne pas être partis plus tôt en retraite avec la retraite progressive.

⁸ « Retraite progressive et cumul emploi-retraite : une transition progressive entre l'emploi et la retraite permet-elle de travailler plus tard ? » Annie Jolivet (2020)

Figure 21 : Fréquence de la note de l'intérêt que portent les répondants retraités sur la retraite progressive en fonction de leur âge.



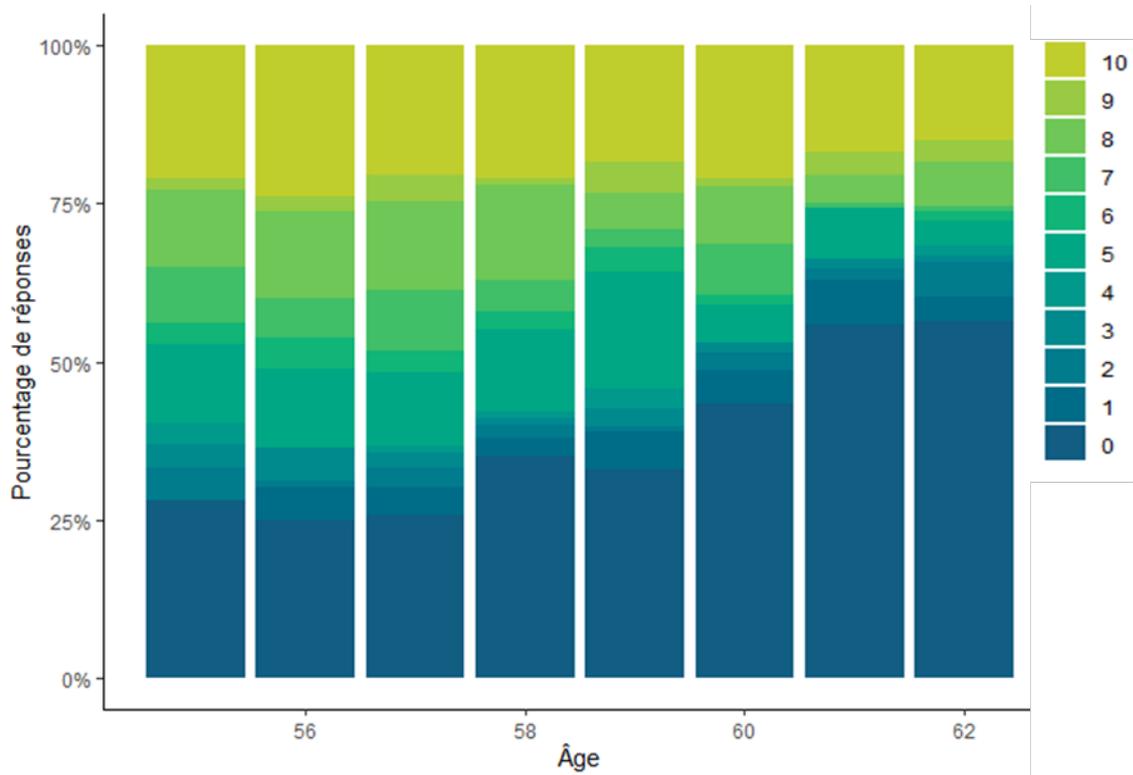
Source : UMR 2024

3.4.2 Les actifs face à la possibilité de partir en retraite progressive, un dispositif qui intéresse de plus en plus

Concernant les actifs, on voit sur la figure 22 que l'intérêt pour la retraite progressive diminue avec l'âge car environ 25% des répondants n'ont aucun intérêt pour la retraite progressive à 55 ans, et que ce score dépasse les 50% à 61 et 62 ans. En revanche, la part des actifs avec un très fort intérêt pour la retraite progressive se situe autour de 20% de 55 à 62 ans. C'est donc entre les scores de 1 et 9 que nous avons le plus de variations, avec les actifs de 55 à 60 ans qui se montrent plutôt intéressés avec 45% d'entre eux qui ont un score supérieur à 7, mais plus l'âge avance, plus cet intérêt se tarit.

Nous n'avons pas d'explication claire sur pourquoi l'intérêt pour la retraite progressive ne se matérialise finalement si peu dans les faits ou pourquoi cet intérêt baisse avec l'âge, il se pourrait que des difficultés d'implémentation en soit la source. Cependant, nous observons tout de même un fort intérêt pour cette pratique chez les 55-60ans, il pourrait être intéressant d'offrir plus d'accompagnement aux actifs sur la retraite progressive.

Figure 22 : Fréquence de la note de l'intérêt que portent les répondants actifs sur la retraite progressive en fonction de leur âge.



Source : UMR 2024

3.4.3 Les enseignants bénéficient moins de la retraite progressive mais cette tendance pourrait s'inverser

En 2023, l'article 26 de la loi n°2023-270 du 14 avril 2023⁹ introduit un chapitre dédié à la retraite progressive dans la fonction publique. Sous les mêmes conditions que les travailleurs du secteur privé, le fonctionnaire de l'état, dans notre cas des enseignants, pourrait, en fin de carrière, avoir une période de transition entre sa vie active et sa vie de retraité en faisant une demande de temps partiel à son employeur et faire sa demande via son compte ENSAP.

Parmi nos 206 répondants qui disent avoir bénéficié du système de retraite progressive, 56 sont des enseignants soit seulement 21,37% des personnes qui sont partis en retraite progressive. Mais comment expliquer cet écart ?

La première intuition est que les enseignants ne connaissent pas encore ce dispositif, car ce dernier est plutôt récent pour la fonction publique. A la question « Saviez-vous que depuis septembre 2023 les enseignants ont accès à la retraite progressive ? » 67,5% des enseignants actifs ont répondu qu'ils

⁹ Circulaire relative à la gestion de la retraite progressive des fonctionnaires de l'État et des magistrats et à l'organisation des relations entre le Service des retraites de l'État et les employeurs partenaires.

étaient au courant que ce dispositif les concernait, il semble donc que l'information soit relativement bien passée. Cependant il reste 29,3% des enseignants actifs qui ne connaissent pas cette réforme qui les concernent directement. L'UMR pourrait donc communiquer sur ce dispositif afin d'informer les derniers enseignants actifs qui n'aurait pas l'information.

Étant donné que ce dispositif est encore nouveau, il est normal qu'il y ait plus de non-enseignants que d'enseignant qui ont bénéficié de ce dispositif. Cependant, l'écart devrait se réduire et pourrait même s'inverser dans le futur. Les raisons les plus importantes des personnes qui envisagent de recourir au système de retraite progressive sont la fatigue et l'épuisement, le désir d'avoir plus de temps libre et l'insatisfaction au travail (Voir tableau 3). Nous avons vu dans l'étude de 2021 la relation conflictuelle qu'ont les enseignants avec leurs travaux, 22,6% des enseignants retraités disaient avoir pris leur retraite pour avoir plus de temps libre contre 15,67% pour les non-enseignants. Dans notre questionnaire nous avons posé la question suivante « Pour quelles raisons êtes-vous parti à la retraite ? » on remarque que les enseignants sont également deux fois plus que les non-enseignants à avoir pris leur retraite en raison de fatigue et d'épuisement.

Les raisons principales qui poussent à s'intéresser à la retraite progressive semblent être des caractéristiques qui touche particulièrement les enseignants. Ce qui nous laisse à penser qu'avec cette loi de 2023 sur la retraite progressive dans l'administration publique, le corps enseignant pourrait utiliser ce dispositif de façon plus intensive que le reste de la population.

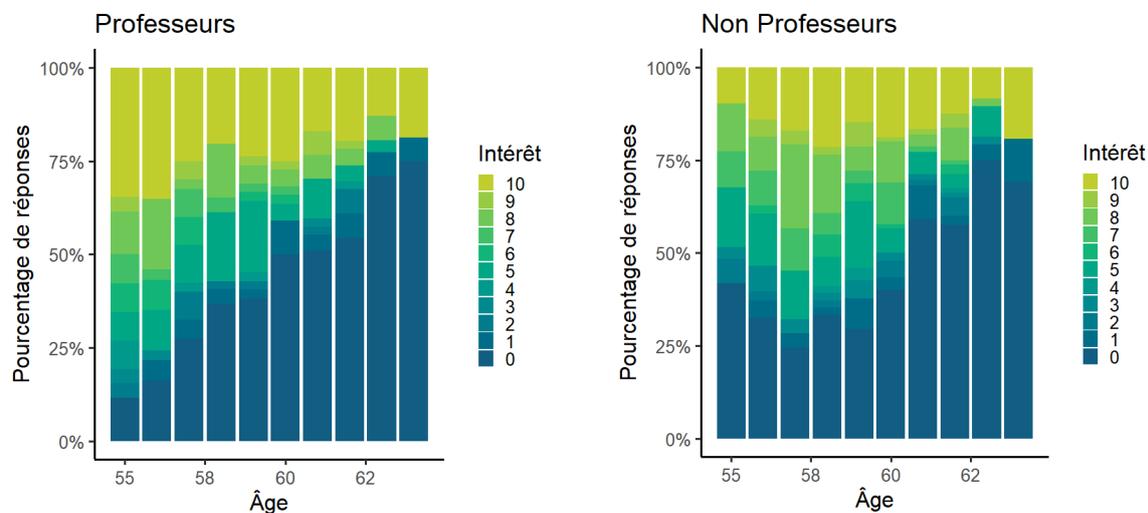
Tableau 3 : Raison principale pour laquelle les répondants veulent avoir recours au système de retraite progressive.

En %	Quelle est la raison principale pour laquelle vous envisagez de recourir au système de retraite progressive ?	
	Oui	Non
Fatigue et épuisement	61,31	38,68
Problèmes de santé	16,08	83,92
Insatisfaction au travail	35,53	64,47
Désir d'avoir plus de temps libre	64,18	35,82
Évolution des intérêts	18,33	81,66

Source : UMR 2024

On peut donc penser que les enseignants vont à l'avenir recourir au système de retraite progressive plus massivement. Surtout si l'on regarde la figure 23 ci-dessous qui nous montre que les enseignants actifs sont plus intéressés par la retraite progressive que les non-enseignants. La moyenne de scores de la question « Envisagez-vous d'avoir recours au système de retraite progressive ? » est de 4 pour les enseignants et 3,5 pour les non-enseignants et 35% des enseignants ont répondu entre 7 et 10 à cette question contre 31 % pour les non-enseignants.

Figure 23 : Fréquence de la note de l'intérêt que portent les enseignants et les non-enseignants actifs sur la retraite progressive en fonction de leur âge.



Source : UMR 2024

3.4.4 Le cumul emploi-retraite à temps partiel

Le cumul emploi-retraite permet de reprendre une activité professionnelle après avoir liquidé tous ses droits à la retraite. Selon certaine condition qui sont les suivantes :

- Avoir liquidé toutes ses pensions de retraite (base et complémentaire)
- Avoir au moins l'âge légal de départ à la retraite (de 62 ans et 3 mois jusqu'à 64 ans selon sa génération)
- Bénéficier du taux plein (taux maximum de 50 %) (totaliser la durée d'assurance requise pour sa génération ou avoir atteint 67 ans, l'âge du taux plein automatique)
- Attendre 6 mois après la liquidation de tous ses droits à la retraite

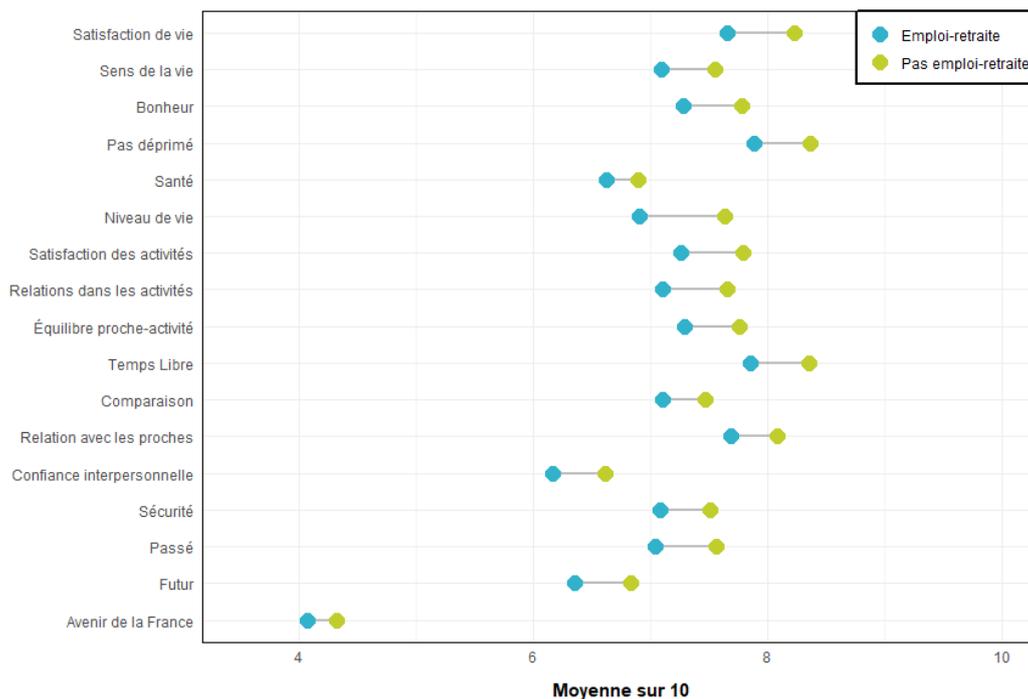
Depuis le 1er septembre 2023 dans le but de fluidifier la transition entre emploi et retraite et d'encourager le cumul emploi-retraite l'état Français a rendu plus avantageux le cumul emploi-retraite en permettant une revalorisation de la pension de retraite quand la personne arrête son activité pour de bon et ne pose pas de limite de salaire.

Cependant, dans notre étude nous nous intéressons plutôt au cumul emploi-retraite partiel. Ce dispositif permet de reprendre une activité professionnelle à temps partiel après avoir liquidé tous ses droits à la retraite. On peut voir ce dispositif comme une retraite progressive, mais après le passage à la retraite. Ce dispositif n'a pas besoin des conditions que nous avons évoqué au-dessus, une personne qui n'est pas à taux plein peut donc être en cumul-emploi retraite partiel. Toutefois ce dispositif a certaines limites : une revalorisation de la pension de retraite final n'est pas possible

et le cumul est plafonné c'est-à-dire que pour les salariés, le total salaire + retraite ne peut dépasser le dernier salaire (ou 1,6 Smic si supérieur). Et pour les fonctionnaires, le montant des revenus de la nouvelle activité ne doit pas dépasser un tiers du montant annuel brut de la pension de retraite, majoré de 7 549,92 € en 2023.

Dans notre base de données, 25% des actifs disent qu'ils aimeraient profiter du régime du cumul emploi-retraite partiel. Si l'on compare ces actifs avec les actifs qui ne sont pas intéressés par cette éventualité, on ne remarque pas de différence de bien-être, par contre parmi les retraités, ceux qui voulaient reprendre une activité à mi-temps pendant leur retraite ont, étonnement, un bien-être plus faible que les retraités qui ne le voulaient pas. Pourtant, les retraités sont plus nombreux à s'être intéressés au régime emploi retraite partiel avec 28% de nos retraités. L'activité ne semble donc pas avoir d'effet protecteur sur le bien-être, que ce soit chez les retraités ou les actifs. Pour les actifs c'est assez logique car ce n'est encore qu'un projet, pour les retraités on pourrait expliquer ce phénomène par le fait que parfois le cumul emploi retraites n'est pas un choix mais une obligation pour maintenir son niveau de vie, contrairement à la retraite progressive qui permet d'alléger sa charge de travail progressivement.

Figure 24 : Différentes dimensions du bien-être des retraités, s'ils sont en cumul emploi-retraite ou non



4. L'activité, un facteur de bien-être pour les retraités comme pour les actifs

4.1. Activités socialisées, un état des lieux après la crise du Covid-19

Encadré 3 : Les activités socialisées

Les personnes âgées peuvent jouer un rôle dans la société moderne en utilisant leurs compétences et connaissances acquises tout au long de la vie. Contrairement à l'idée qu'ils devraient se retirer de la vie active, les seniors peuvent contribuer de manière significative à divers domaines, tels que la santé et le social, l'éducation et la transmission culturelle, le développement local et la gestion communautaire, ou encore la transition écologique et la préservation de l'environnement. La Chaire TDTE a créé le concept d'activités socialisées avec cette idée en tête, que la retraite ne signifiait pas oisiveté et que le temps disponible pouvait être dépensé pour le bien-commun mais qu'il ne s'agissait pas d'un lien unidirectionnel, bien au contraire.

Les activités socialisées englobent une variété d'engagements altruistes réalisés en groupe, souvent bénévoles et légèrement contraignantes. Elles incluent le soutien moral et pratique aux personnes isolées, l'accompagnement des jeunes dans leur parcours éducatif, la participation à des initiatives locales visant à revitaliser des territoires délaissés, et la contribution à des actions écologiques pour préserver l'environnement. Ces activités peuvent aussi comprendre le bénévolat auprès d'associations, la transmission de savoirs culturels et artistiques aux plus jeunes, ainsi que des actions communautaires et politiques pour améliorer la qualité de vie locale. En regroupant ces diverses formes d'engagement, les activités socialisées permettent aux seniors de maintenir un lien social fort tout en apportant une contribution significative à la communauté.

Pour les seniors, s'engager dans des activités socialisées offre de multiples avantages. Cela leur permet de rester actifs et de se sentir utiles, ce qui est crucial pour leur bien-être mental et physique. Participer à ces activités peut également réduire le sentiment d'isolement et favoriser de nouvelles relations sociales, améliorant ainsi leur qualité de vie. De plus, en partageant leurs compétences et expériences, les seniors peuvent trouver un sens et une satisfaction personnelle dans leur quotidien. Les activités socialisées leur offrent une occasion précieuse de continuer à apprendre, de rester connectés avec les évolutions de la société et de jouer un rôle dans la construction d'un avenir meilleur pour les générations futures. En somme, ces activités représentent une opportunité pour les seniors de s'épanouir tout en contribuant positivement à la société.

Dans l'étude, les activités socialisées peuvent être décomposées en trois activités :

- Les activités au sein d'une organisation politique, syndicale, locale, communale et/ou professionnelle,
- Le suivi d'une formation et d'un cours
- Et la pratique du bénévolat ou du volontariat.

Dans la version précédente de l'étude, nous avons observé une corrélation entre les activités socialisées et le bien-être. Dans cette nouvelle version, nous allons examiner l'évolution de la

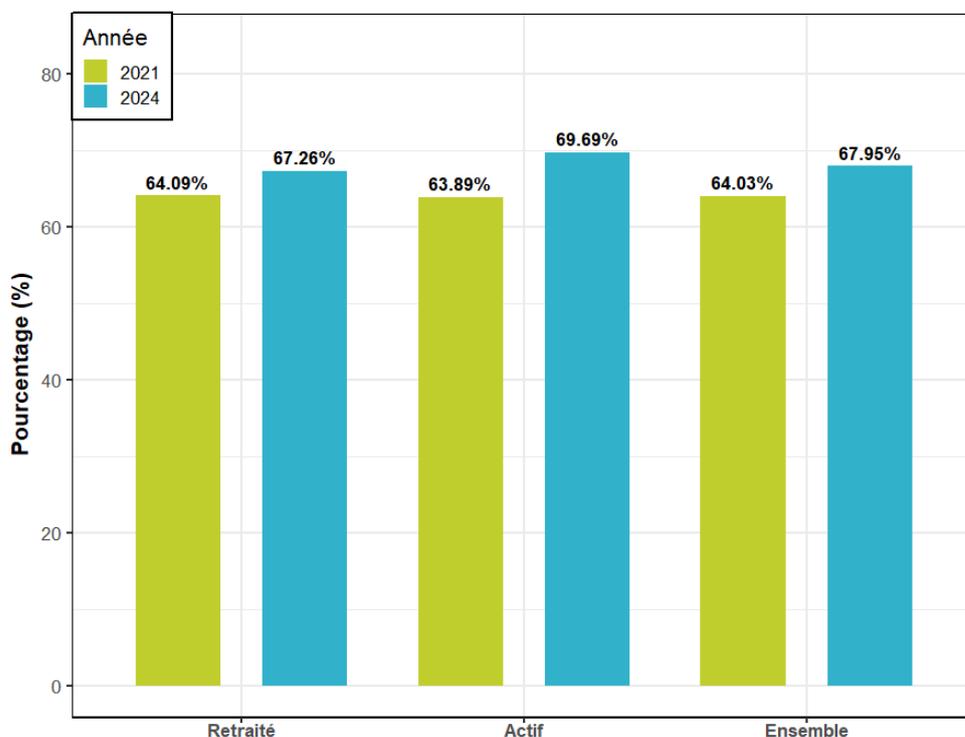
pratique des activités socialisées entre 2021 et 2024 afin d'évaluer un éventuel éloignement de ces activités en raison du Covid-19. Ensuite, nous reproduirons et comparerons les résultats concernant les activités socialisées et leur influence sur le bien-être au moment du passage à la retraite afin d'observer une potentielle évolution.

4.1.1 Un rebond de la pratique d'activités socialisées après la crise du Covid-19

Dans l'étude de 2021, les restrictions de déplacements et de regroupements liées au Covid-19 ont empêché certaines pratiques d'activités socialisées. Aujourd'hui, en 2024, toutes ces restrictions ont été levées et les activités socialisées ont pu reprendre. L'après crise Covid-19 pourrait avoir deux effets sur la pratique des activités : les personnes qui ont passé de longues périodes avec peu ou pas de liens sociaux et d'activités sociales ont peut-être perdu ce lien social qui les poussait à participer à des activités socialisées, ce qui pourrait faire baisser le nombre de pratiquants d'activités socialisées. Ou bien la fin de la crise du Covid a encouragé les personnes de notre étude à commencer ou à reprendre leurs activités socialisées pour combler le besoin de se sentir utile ou de retrouver un cercle social.

On remarque une augmentation globale d'activité socialisée d'environ quatre points de pourcentage, passant de 64 % à 68 %. Cependant, cette augmentation est portée par les actifs. En effet, on peut noter que 63,89 % des actifs de l'étude de 2021 faisaient une activité socialisée, contre 69,69 % pour l'enquête de 2024, soit une hausse de 6 points de pourcentage. Pour les retraités, il y a seulement une hausse de 3 points de pourcentage. Ce résultat peut s'expliquer par le fait qu'on ne prend pas en compte la récurrence dans cette première approche. En effet, même si le répondant affirme pratiquer une activité socialisée que quelques fois dans l'année, on le compte ici comme pratiquant.

Figure 25 : Pratique d'activités socialisées quelques fois par an

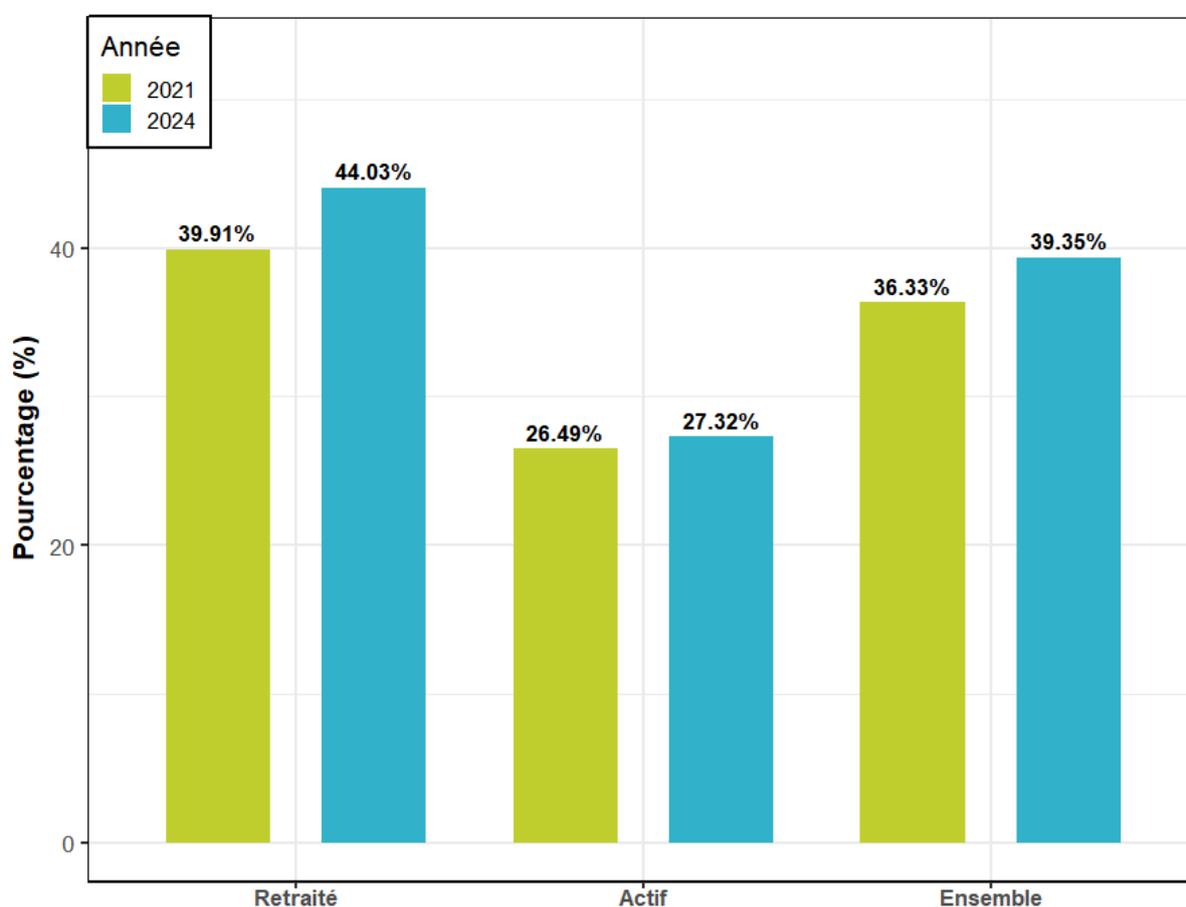


Source : UMR 2024

Mais qu'en est-il si l'on s'intéresse à la pratique plus régulière d'activités socialisées ? Nous allons nous pencher sur les activités socialisées pratiquées au moins une fois presque toutes les semaines et une fois presque tous les jours. L'intuition est que les retraités ont plus de temps libre comparé aux actifs, les chiffres de pratiquants d'activité socialisée pourraient être rattrapés par les retraités.

Cette intuition peut être soutenue par la question suivante : "Pour quelles raisons n'avez-vous pas pratiqué ces activités listées dans les questions précédentes jusqu'à présent ?". À cette question, 507 actifs, soit 39 %, ont répondu : "Manque de temps dû à une activité rémunérée prenante", et 315, soit 24 %, ont répondu qu'il y avait une incompatibilité d'horaires pour participer à une activité socialisée.

Figure 26 : Pratique d'activités socialisées presque toutes les semaines



Source : UMR 2024

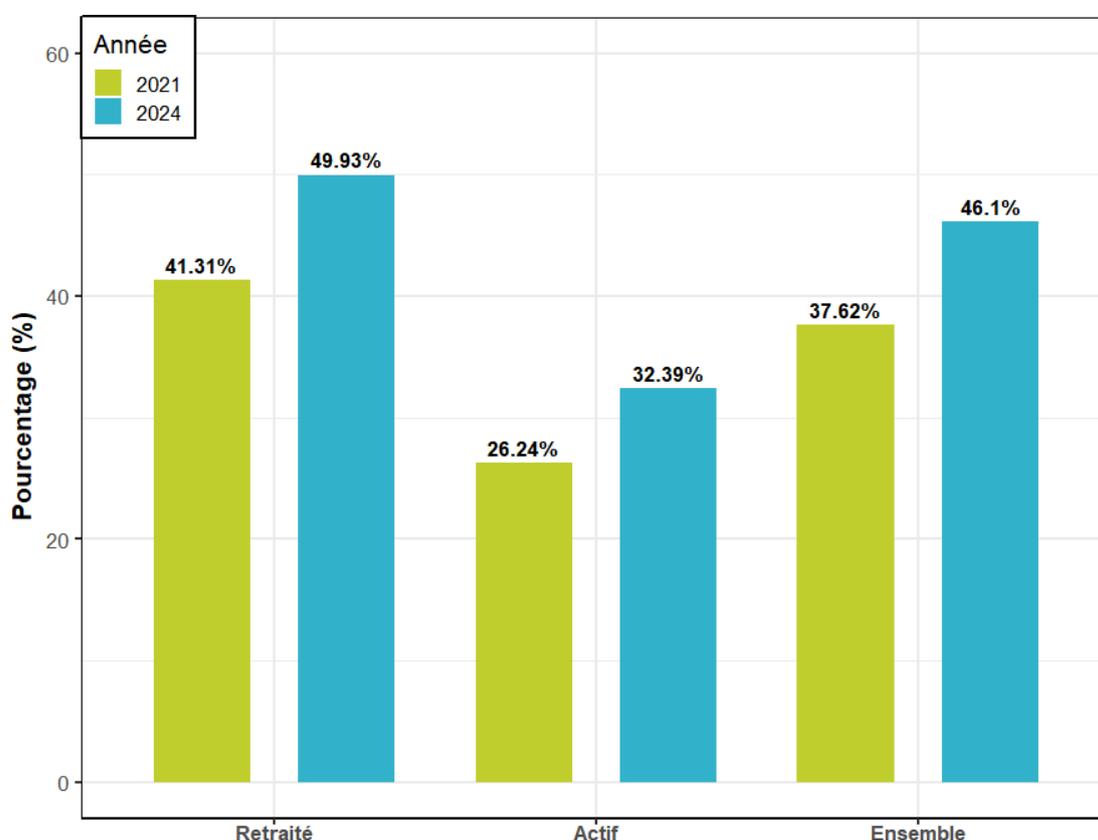
Comme attendu, le pourcentage de retraités pratiquant au moins une activité socialisée presque toutes les semaines reste élevé, étant donné que le facteur du temps libre est moins contraignant pour les retraités. Dans ce cas, 44,03 % des retraités pratiquent au moins une activité socialisée presque toutes les semaines en 2024, contre 39,91 % en 2021, tandis que les actifs passent de

26,49 % en 2021 à 27,32 % en 2024. On remarque que l'augmentation d'individus actifs pratiquant des activités socialisées est moindre lorsque l'on prend en compte la récurrence des activités socialisées. Le facteur temps libre semble avoir un réel effet sur la reprise des activités socialisées post-Covid-19.

4.1.2 Une reprise de la pratique d'activités socialisées par les enseignants après la crise du Covid

Comme nous l'avons observé dans l'étude de 2021, les enseignants ont montré une propension plus élevée à pratiquer des activités socialisées, particulièrement après leur passage à la retraite. Examinons donc l'évolution de leurs pratiques entre 2021 et 2024 pour voir si cette tendance persiste ou évolue dans le contexte post-Covid-19.

Figure 27 : Pratique d'activités socialisées au moins une fois presque toutes les semaines, chez les enseignants

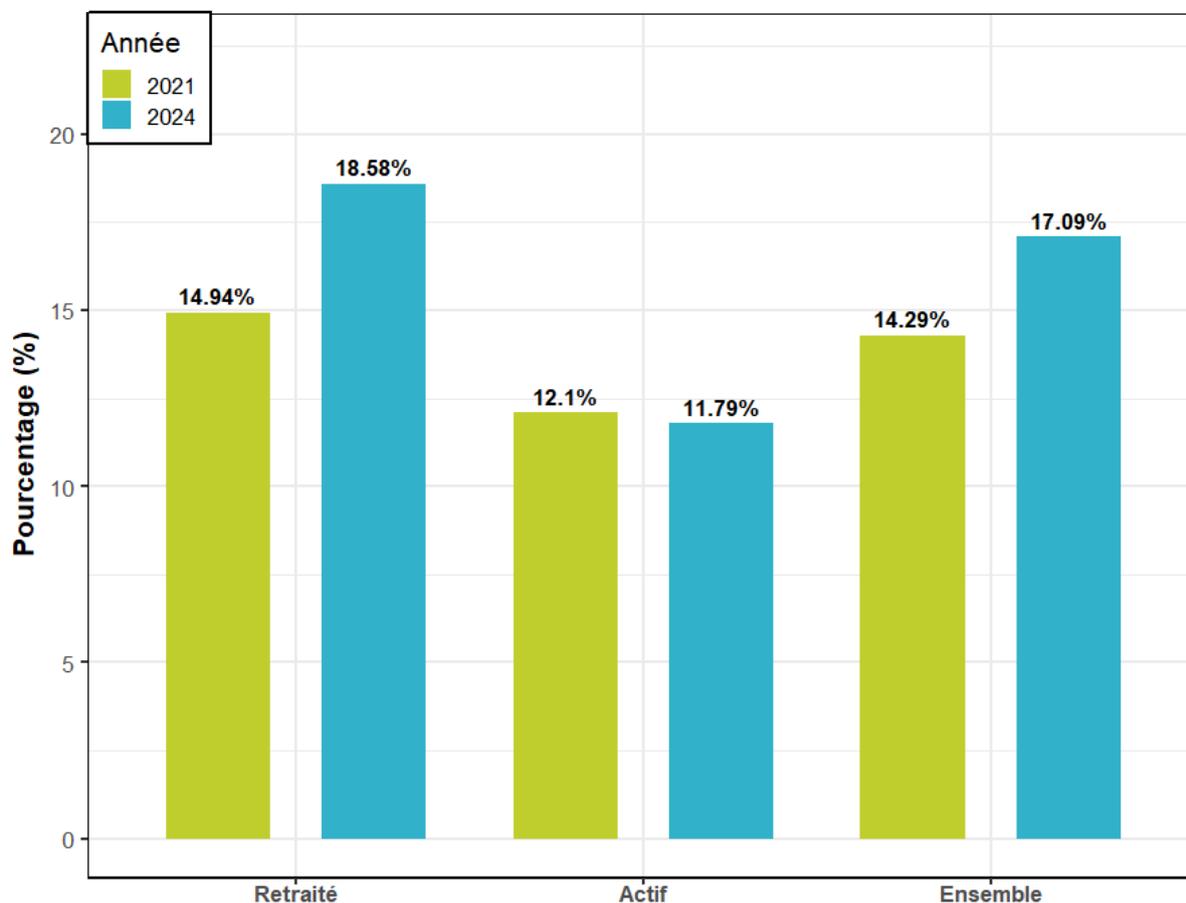


Source : UMR 2024

Nous remarquons que les enseignants, qu'ils soient actifs ou retraités, ont effectivement repris la pratique d'activités socialisées. En 2021, 41,31 % des enseignants retraités pratiquaient au moins une activité socialisée presque toutes les semaines, tandis qu'en 2024, ce chiffre est passé à 49,93 %, ce qui représente une augmentation de 9 points de pourcentage. Pour les enseignants actifs, la

hausse est également significative : en 2021, 26,24 % pratiquaient au moins une activité socialisée presque toutes les semaines, contre 32,39 % en 2024.

Figure 28 : Pratique d'activités socialisées presque tous les jours



Source : UMR 2024

Si nous nous intéressons à la pratique quasi quotidienne des activités socialisées nous avons globalement le même effet, avec une hausse de la pratique chez les retraités de 14,94% à 18,58%. En revanche chez les actifs nous avons une légère baisse de la pratique quasi quotidienne d'activités socialisées, la version la plus intense, avec un léger recul de 12,1% à 11,79%. Il est probable que pendant le temps de restrictions sanitaires, les individus actifs avaient plus de temps libre à offrir pour ce genre d'activités et que cela leur permettait de couper de leur environnement quotidien lorsque toute autre activité était impossible.

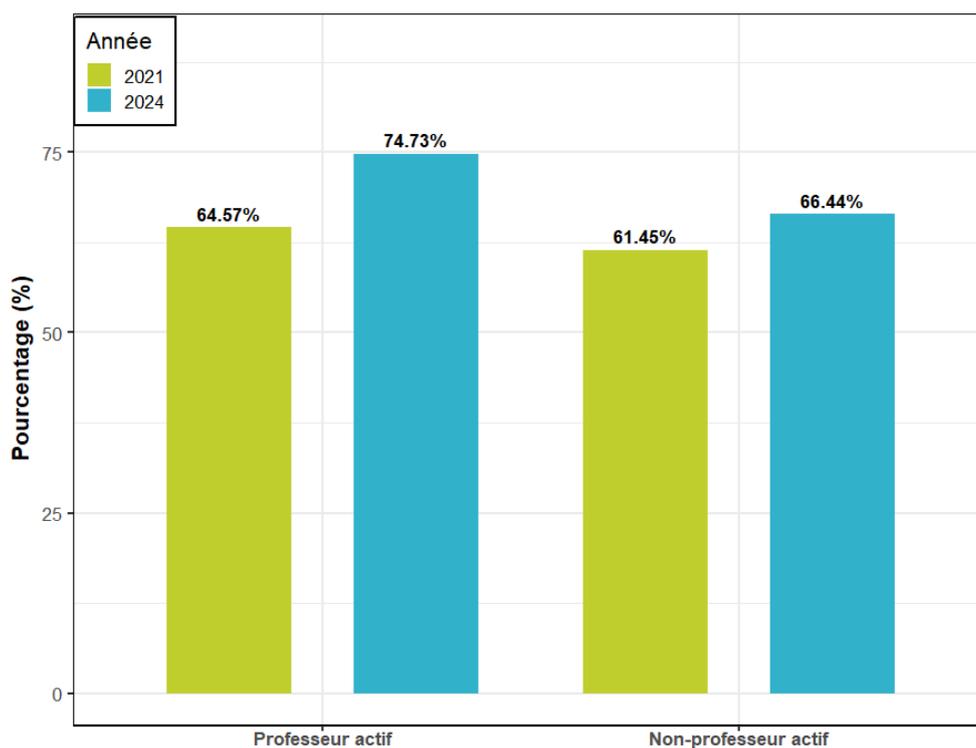
La reprise des activités post-Covid-19 est encourageante, mais une question subsiste : qu'est-ce qui explique cette hausse de la pratique d'activités socialisées ? Est-ce dû à la fin des restrictions liées au Covid-19 et nous assistons à un simple effet de rattrapage, ou bien le temps passé seul chez soi a encouragé à s'engager davantage dans des activités socialisées, notamment dans le bénévolat ? Cette question est cruciale pour prédire si cette hausse va subsister dans le temps ou si cela était juste l'effet d'un rattrapage.

Nous avons également remarqué que 20 % des répondants qui pratiquent des activités socialisées ont commencé il y a moins de 4 ans, soit depuis le début de la pandémie. La crise du Covid-19 semblerait donc être un facteur positif sur la pratique d'activité socialisée, cependant, malgré des indices, nous ne pouvons pas savoir si cette hausse va se poursuivre pour le moment.

4.1.3 Les enseignants actifs sont beaucoup plus nombreux à participer aux activités socialisées comparé aux non-enseignants actifs

Lors de l'enquête de 2021, nous avons comparé notre base de données avec l'enquête SHARE « Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe » afin de comparer la part des personnes pratiquant des activités socialisées. Nous avons observé que les enseignants de l'enquête de 2021 étaient 66,15% à pratiquer une activité socialisée alors que dans l'enquête SHARE les Français n'étaient que 31,7%. Ce constat reste valide aujourd'hui après avoir comparé avec les chiffres de la vague 9 de SHARE : seulement 35 % des répondants français actif de SHARE pratiquent au moins une activité socialisée, contre respectivement 74,73% pour les professeurs de notre base de données, et 66,44% pour les non-professeurs.

Figure 29 : Pratique d'activités socialisées des professeurs actifs et des non-professeurs actifs



Cependant on remarque que les non-professeurs actifs adhérents de l'UMR pratiquent bien plus que le reste de la France tout en pratiquant moins que les professeurs adhérents de l'UMR. Ce qui

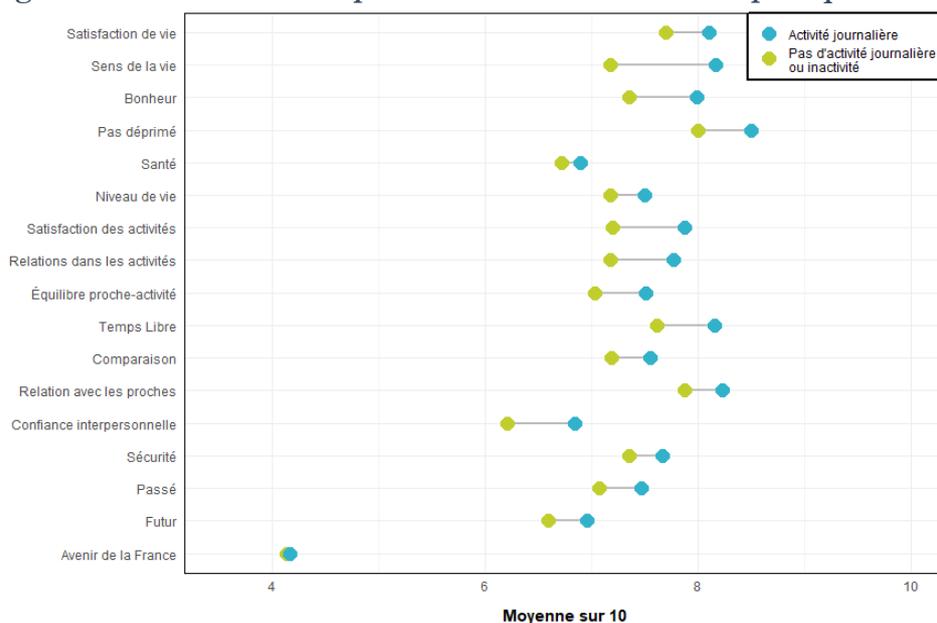
peut être expliqué par l'échantillon plus riche des adhérents de l'UMR comparé au reste de la France, sachant que les personnes plus aisées pratiquent plus d'activités socialisées¹⁰.

4.2 L'influence des activités socialisées sur le bien-être

4.2.1 La pratique d'activité socialisée est corrélée avec un meilleur bien-être

L'idée est maintenant de savoir si la pratique d'activités socialisées a un impact sur le bien-être lors du passage à la retraite. Il nous est difficile de parler de causalité étant donné que nous ne pouvons pas savoir le sens de cette corrélation. Si nous remarquons un meilleur bien-être chez les personnes qui pratiquent des activités socialisées, nous ne pouvons pas savoir si c'est grâce à une pratique d'activité que le bien-être augmente ou qu'un meilleur bien-être augmente les chances de pratiquer une activité socialisée. Nous parlerons donc d'un effet de corrélation quand nous parlons de bien-être et d'activités socialisées. Dans la figure 30 ci-dessous nous montrons comment le bien-être diffère entre pratiquants d'activités socialisées sur une base quotidienne et ceux qui ne pratiquent pas ou peu ces activités, pour toute notre base de données.

Figure 30 : Bien-être des répondants en fonction de leur pratique d'activités socialisées

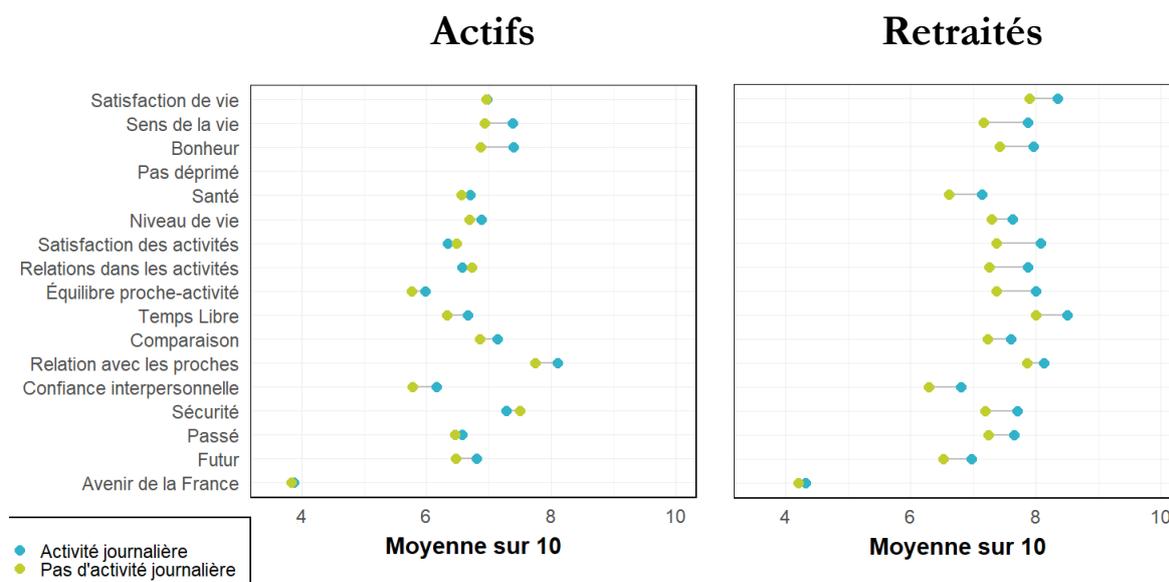


Source : UMR 2024

Dans l'étude précédente, nous avons vu que la pratique d'activités socialisées est corrélée avec un meilleur bien-être global. Nous retrouvons ce même résultat dans cette enquête ; toutes les variables nous indiquent que les personnes qui pratiquent des activités socialisées ont un meilleur bien-être que les autres personnes.

¹⁰ Jacobien Niebuur , Lidy van Lente , Aart C. Liefbroer, Nardi Steverink and Nynke Smidt “Determinants of participation in voluntary work: a systematic review and meta-analysis of longitudinal cohort studies” (2018)

Figure 31 : Bien-être lié aux activités socialisées, entre répondants retraités et actifs

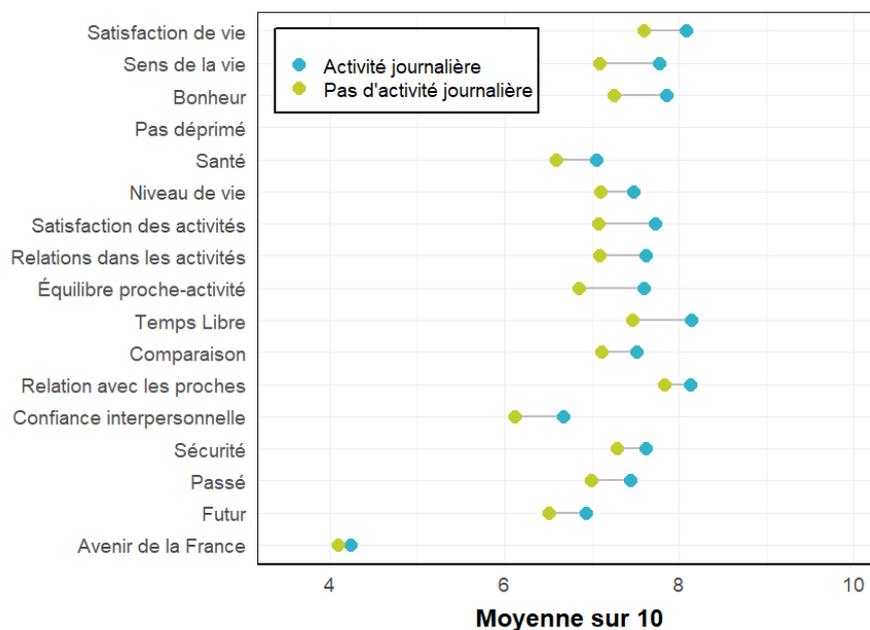


Source : UMR 2024

4.2.2 La pratique quasi-quotidienne d’activités socialisées est bénéfique pour le bien-être des enseignants retraités, moins pour les enseignants actifs

Les activités socialisées semblent apporter plus de bien-être pour les enseignants retraités que pour les actifs. En effet, les enseignants qui passent à la retraite peuvent perdre le sentiment d'utilité et de sens de la vie lié à leur travail. La pratique d’activités socialisées quasi quotidiennes vient alors combler cet effet lors de leur passage à la retraite. On remarque que dans la figure 32 ci-dessous, la pratique d’activités socialisées augmente le bien-être subjectif dans toutes ses dimensions pour les enseignants retraités. Les 3 variables qui augmentent le plus sont le sens de la vie, la satisfaction des activités et le bonheur.

Figure 32 : Bien-être des enseignants retraités, en fonction de leur pratique d'activités socialisées

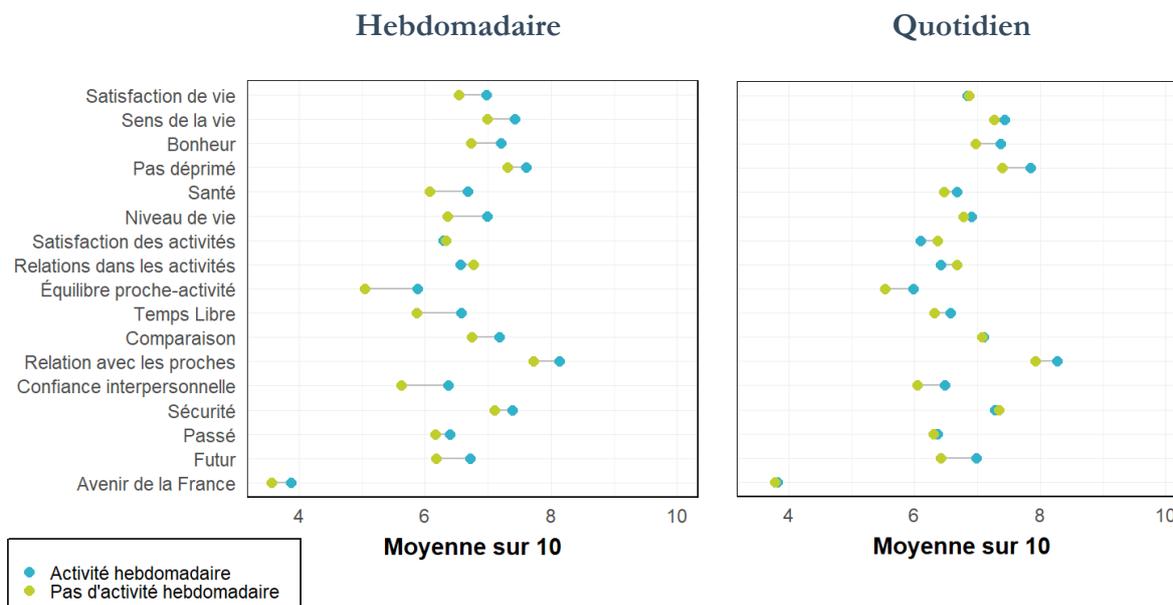


Source : UMR 2024

Concernant les enseignants actifs la pratique d'activités socialisées semble avoir un effet beaucoup plus mitigé sur le bien-être, si l'on s'intéresse à la pratique quasi quotidienne on observe que la pratique d'activités socialisées baisse légèrement la satisfaction de vie et la relation avec ses activités. Ces résultats se ressentent dans l'évolution de la proportion d'enseignants pratiquant une activité socialisée entre 2021 et 2024. En effet nous avons observé précédemment que le nombre d'enseignants actifs pratiquant une activité socialisée de manière quasi journalière est en baisse.

Cependant, si l'on s'intéresse à une pratique moins intensive telle qu'au moins une fois presque toutes les semaines, on se rend compte que la plupart des variables de bien-être remonte. La moyenne de satisfaction de vie et de relation avec son activité ne change pratiquement pas entre pratiquants d'activités socialisées et non pratiquants ; cependant la variable « pas déprimé » et la variable sur le sens de la vie augmentent fortement. Il semblerait donc que l'intensité adéquate de la pratique d'activité des enseignants soit une pratique hebdomadaire, ce qui semble logique au vu du sentiment de manque de temps des enseignants actifs. Cette hausse de bien-être se ressent aussi dans la proportion d'enseignants qui pratique une activité socialisée de manière quasi hebdomadaire avec une hausse de pratiquants de 6 points de pourcentage entre 2021 et 2024. Globalement tous les effets mis en avant entre actifs et retraités sont les mêmes entre enseignants et non-enseignants.

Figure 33 : Bien-être des enseignants actifs, comparaison entre activité quotidienne ou hebdomadaire



Source : UMR 2024

En décomposant selon le type d'activité socialisée (implication au sein d'une organisation politique ou syndicale, suivi de formation ou pratique de bénévolat), on constate effectivement ce même effet : les retraités bénéficient de tous types d'activités socialisées, avec un effet encore plus bénéfique lorsque cette pratique est plus fréquente, alors qu'une pratique quotidienne de ces activités est presque systématiquement associée à une satisfaction de vie plus faible, de moins bonnes relations au travail, et une moins bonne santé, pour les individus encore en activité. Une pratique hebdomadaire ou mensuelle est légèrement meilleure, mais on retrouve des effets négatifs de la pratique de ces activités sur les relations au travail (pour les trois types d'activité) et sur la satisfaction au travail (pour l'implication politique ou syndicale ou le suivi d'une formation et/ou de cours).

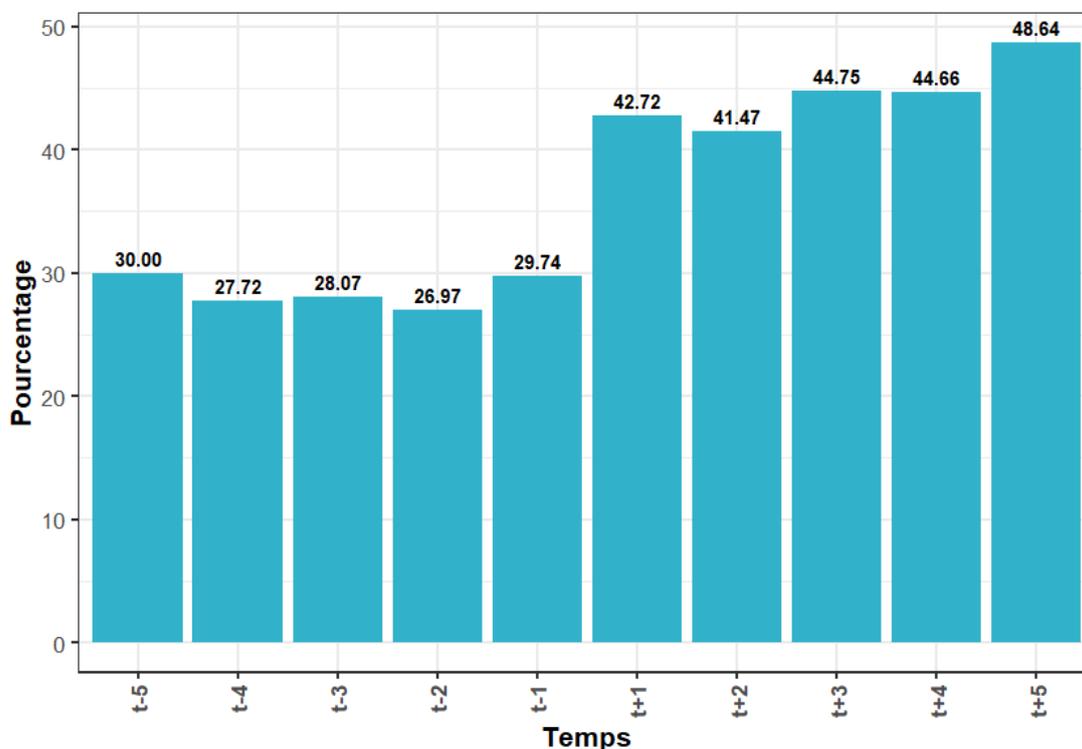
De façon générale, l'effet de ces activités est assez faible ou négligeable chez les actifs quelle que soit l'activité (notamment pour les individus qui s'impliquent dans des activités d'une organisation politique ou syndicale). L'effet négatif de l'ajout d'activité quotidienne lorsque l'on est déjà en emploi disparaît et donne plutôt place à un effet plus positif et plus faible lorsque l'on en réduit la fréquence.

4.2.3 Les activités socialisées au moment du passage à la retraite, une aide à la transition

Dans cette partie, nous nous concentrons sur les 5 années avant et après le passage à la retraite, afin d'analyser ce que le passage à la retraite entraîne comme changements chez nos répondants. Par la suite, on note « t » le moment où nos répondants partent à la retraite ce qui nous permet d'avoir t-5, 5 ans avant la retraite et t+5, 5 ans après la retraite. Dans la figure 34 ci-dessous nous

présentons la part des répondants qui pratique une activité socialisée de manière quasi quotidienne avant et après la retraite.

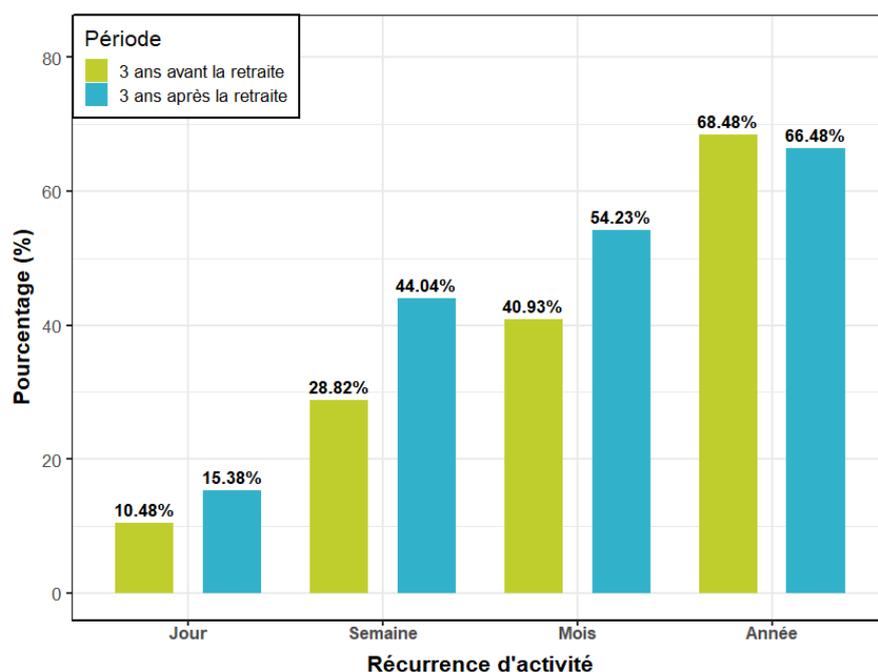
Figure 34 : Pratique d'activités socialisées quasi quotidiennes, 5 ans avant et après la retraite



On observe en premier lieu que pendant les 5 années précédant le passage à la retraite, le nombre de pratiquants est inférieur aux 5 années succédant le passage à la retraite. Environ 30 % des répondants entre 1 et 5 ans du départ à la retraite déclarent pratiquer au moins une activité socialisée, 3 ans avant le passage à la retraite ce chiffre baisse même légèrement pour atteindre les 28,07%. Alors que seulement 1 an après le passage à la retraite, cette part bondit à 42,72% soit 12 points de plus qu'un an avant la retraite. Ce chiffre ne cesse d'augmenter pendant les 4 années suivantes pour atteindre 48,64% en t+5.

Ces résultats nous indiquent que les répondants n'anticipent pas le gain de temps libre en commençant une activité socialisée avant le passage à la retraite. De plus, on ne peut pas dire que les répondants ont commencé leur activité socialisée dans l'optique de préparer leur occupation pendant la retraite, car les répondants qui passeront à la retraite dans 3 ans ou moins font déjà leur activité socialisée depuis en moyenne 17 ans et 6 mois.

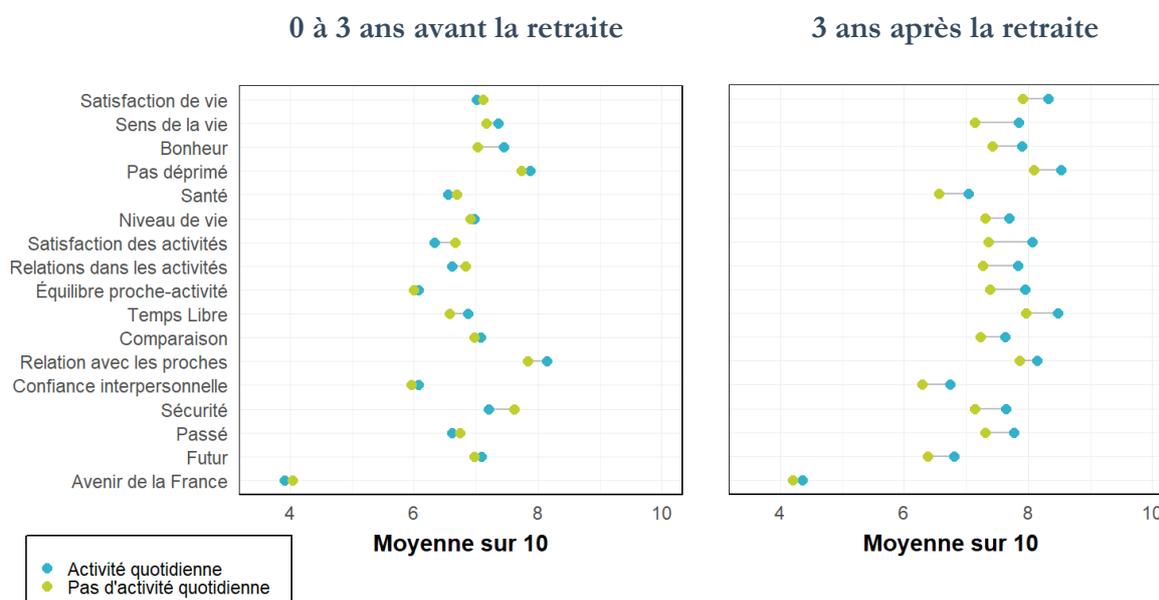
Figure 35 : Récurrence de la pratique d'activité socialisée, 3 ans avant et après la retraite



Source : UMR 2024

L'effet montré par l'étude de Lionel Prouteau et François-Charles Wolff semble être soutenu par notre étude : les répondants qui seront à la retraite dans 3 ans ou moins participent à des activités socialisées moins souvent que les personnes qui sont à la retraite depuis au moins 3 ans. En effet, pour la pratique d'activité presque tous les jours on observe une différence de 5 points de pourcentage, plus encore pour la pratique d'activité presque toutes les semaines on remarque une hausse de 16 points de pourcentage (voir figure 35). Cela peut s'expliquer encore une fois par le temps disponible qu'offre le passage à la retraite. Cependant, ces chiffres semblent d'ailleurs être stables dans le temps, même après les 5 ans à la retraite chez nos répondants ce qui n'est pas le cas dans l'étude de Lionel Prouteau et François-Charles Wolff. Concernant le bien-être des retraités qui pratiquent une activité socialisée l'âge ne semble pas baisser l'apport en bien-être des activités socialisées. Cet effet contradictoire peut être expliqué par le faible nombre de répondants après les 70 ans dans notre base de données et un faible nombre de répondants dépendants.

Figure 36 : Bien-être des répondants entre 0 et 3 ans avant et plus de 3 ans après le passage à la retraite par rapport à leur pratique d’activités socialisées



Source : UMR 2024

4.3 La pratique d’activités sportives, culturelles ou artistiques en hausse

Dans l’étude de 2021, nous avons vu que la pratique d’activités sportives, culturelles ou artistiques augmente le bien-être global des répondants et que le gain de temps dû au passage à la retraite augmente la pratique de ces activités mais que cette pratique ne dure pas dans le temps. Le groupement d’activités sportives, culturelles et artistiques au sein d’une même question pose un problème car on ne peut pas savoir si les effets sont plutôt liés au sport ou bien aux activités liées à la culture et à l’art. Nous allons aussi observer si ces pratiques ont bien repris après le Covid-19 et si la pratique de ces activités augmente aussi le bien-être des répondants, même si l’effet n’est pas clair car ce sont les personnes avec un meilleur bien-être qui sont plus enclin à participer à ce genre d’activité.

La méta-analyse « Bénéfices de l’activité physique en endurance chez les seniors âgés de 70 ans ou plus : une revue systématique » de Walid Bouaziz et al¹¹ indique que l’activité sportive repousse l’âge de la perte de l’autonomie et augmente la santé perçue des répondants et « Le sport et les seniors : des pratiques spécifiques ? » de Fabrice Burlot et Brice Lefèvre¹² spécifie que la pratique d’activité sportive des seniors était en hausse au début des années 2010, cependant ils n’observent pas d’augmentation du nombre de pratiquants au moment du passage à la retraite mais une hausse de récurrence si les répondants étaient déjà des sportifs avant la retraite. Concernant la culture et

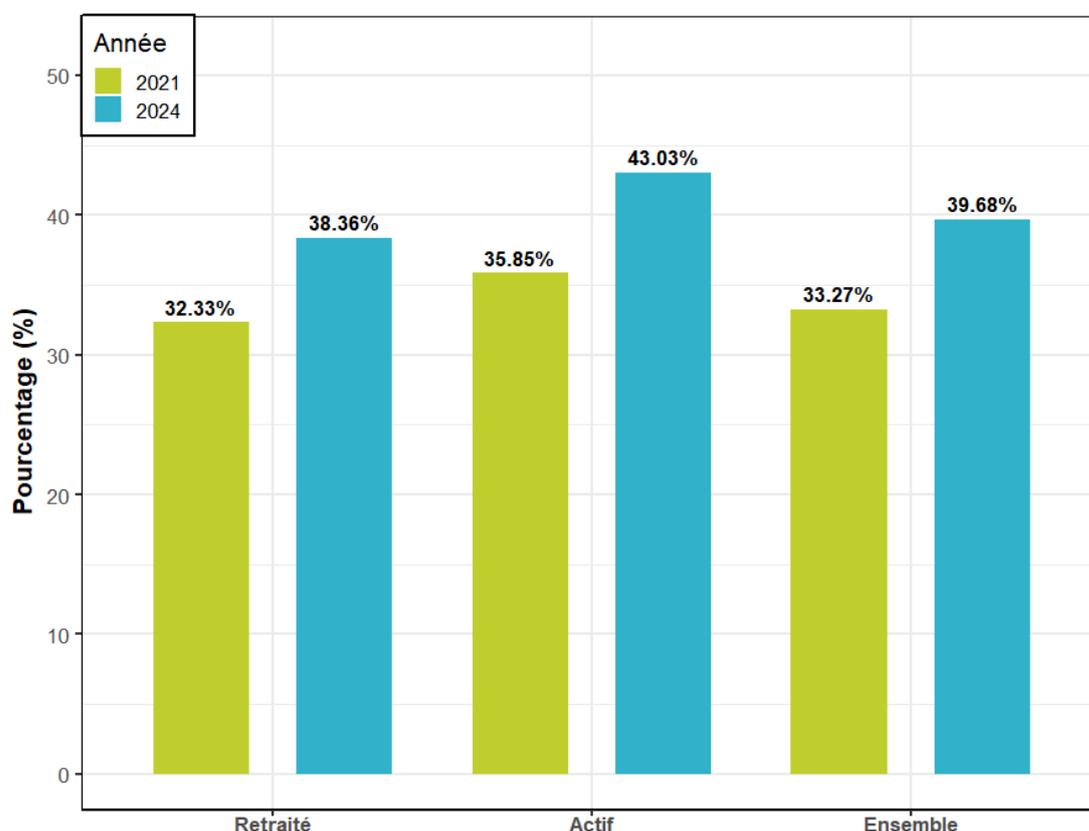
¹¹ « Bénéfices de l’activité physique en endurance chez les seniors âgés de 70 ans ou plus : une revue systématique » de Walid Bouaziz et al (2017)

¹² « Le sport et les seniors : des pratiques spécifiques ? » Fabrice Burlot et Brice Lefèvre (2009)

l'art pendant le confinement l'étude « Pratiques culturelles en temps de confinement » de Anne Jonchery et Philippe Lombardo indique que les seniors ont, pendant le confinement, fait une transition vers de la consommation culturelle numérique.

On remarque une forte augmentation de la pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques entre 2021 et 2024, sans doute encore une fois liée à la fin des restrictions du Covid-19. On pourrait également imaginer qu'ils cherchent à se prémunir de la perte d'autonomie, 70,95% de nos répondants disent que leur principale cause de préoccupation dans l'avenir est la perte d'autonomie et des études, comme El Abbouni et Moret (2021), montrent que l'activité a un effet protecteur sur la perte d'autonomie. Cette augmentation de 6 points de pourcentage est homogène entre les actifs et les retraités pour une pratique quasi hebdomadaire.

Figure 37 : Pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques presque toutes les semaines

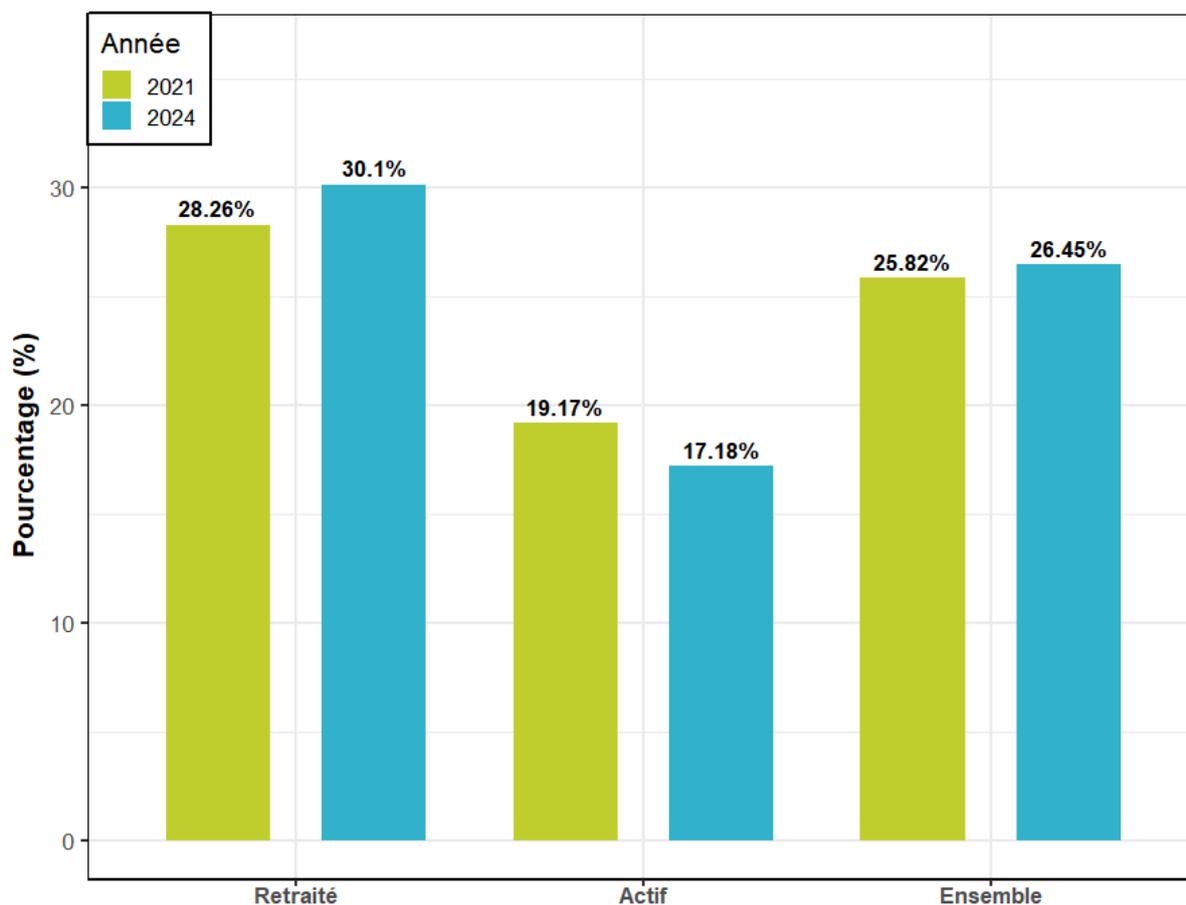


Source : UMR 2024

Si l'on regarde une pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques quasi quotidienne, on se rend compte que la hausse est moins claire et que les actifs ont même moins pratiqué ces activités qu'en 2021. Hormis la pratique d'activité quasi journalière, toutes les autres récurrences observent une hausse de pratique. On peut donc supposer qu'il n'y a pas d'augmentation du nombre de spor-

tifs assidus mais plus d'une hausse du nombre de sportifs occasionnels. Cependant quand on s'attarde sur la différence de pratique entre enseignants et non-enseignants, on remarque que les enseignants sont plus actifs ici aussi à n'importe quelle fréquence de la pratique. Mais nous ne pouvons pas savoir si cet effet est plutôt tiré par la consommation de bien culturel et artistique ou si cela est la pratique de sport qui tire les résultats vers le haut.

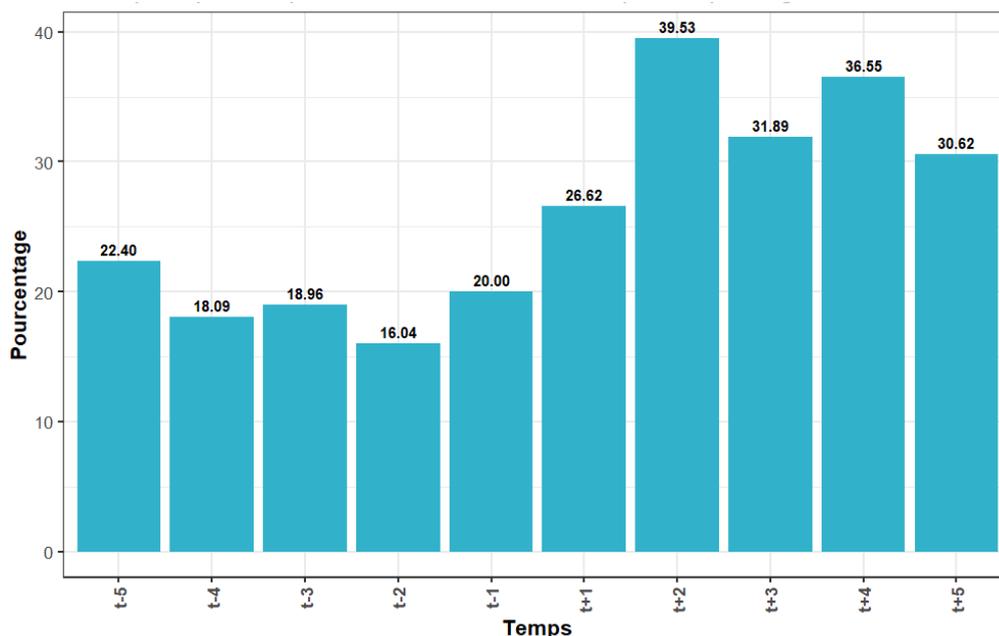
Figure 38 : Pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques quasi quotidienne



Source : UMR 2024

Quand on se concentre sur les 5 périodes avant et après le passage à la retraite, on observe une augmentation de ces pratiques après le passage à la retraite. Le pourcentage de pratiquants après la retraite semble augmenter puis fluctuer entre les âges. Cela diffère de la pratique d'activités socialisées qui augmentait à chaque temps après le passage à la retraite. Ces bonds peuvent être expliqués par une forme de motivation cyclique de pratiques sportives ou de passion courte envers des activités artistiques.

Figure 39 : Part des pratiquants d'activités sportives, culturelles ou artistiques quasi quotidiennes, 5 ans avant et après la retraite

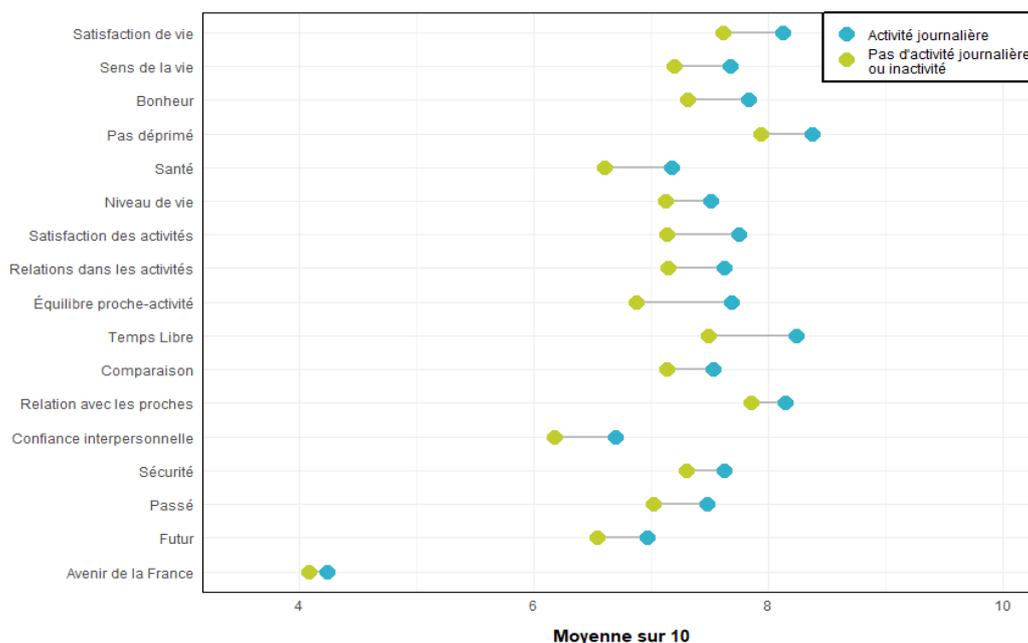


Source : UMR 2024

4.4 Les activités sportives, culturelles ou artistiques, un facteur de bien-être

Comme les activités socialisées, les activités sportives, culturelles ou artistiques augmentent tous les indicateurs de bien-être. Un répondant qui pratique ces activités est donc toujours plus heureux qu'une personne qui n'en pratique pas. On remarque d'ailleurs que les 2 variables qui augmentent le plus sont l'équilibre-proche-activité et le temps libre, ce qui peut s'expliquer par le fait que les répondants considèrent que le sport, la culture ou l'art fait partie du temps libre.

Figure 40 : Pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques presque tous les jours sur le bien-être

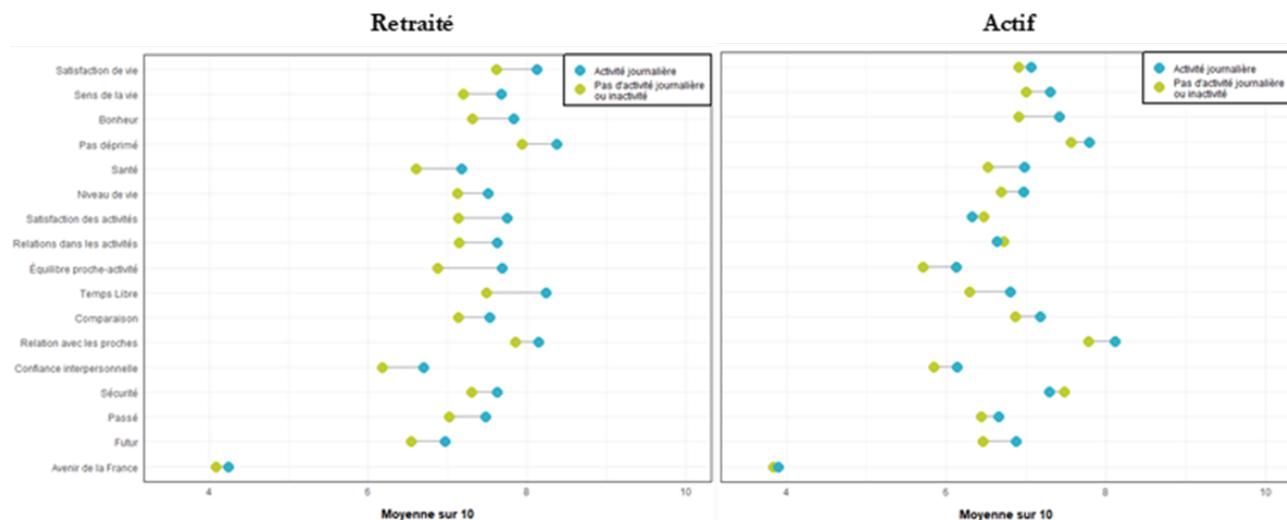


Source : UMR 2024

Comme pour les activités socialisées, on observe que pour les retraités tous les indicateurs augmentent sauf l'indicateur « avenir pour la France » qui ne semble jamais influencé d'une quelconque manière et reste autour des 4-5 malgré la pratique d'activité¹³. Pour les actifs, l'effet de ces activités semble avoir moins d'impact sur le bien-être que pour les retraités, sauf pour les variables sur le bonheur et sur la santé qui ne bougent pas entre actifs et retraités pratiquants. En comparant ces résultats avec la pratique d'activités socialisées on se rend compte que même une pratique intensive d'activités sportives, culturelles ou artistiques ne baisse pas le bien-être global et l'augmente même ! Contrairement aux actifs qui pratiquent des activités socialisées. Ce qui semble logique étant donné que le sport, en particulier, aide à créer de l'endorphine, « l'hormone du bien-être ».

¹³Cette question a une échelle de réponse différente de la plupart des autres questions, puisque 0 y représente « bien pire que maintenant » et 10 « bien meilleure que maintenant ». Le niveau 5 correspond ainsi à une anticipation de stabilité – une situation ni meilleure, ni pire.

Figure 41 : L'effet sur le bien-être de la pratique d'activités sportives, culturelles ou artistiques quasi-quotidienne



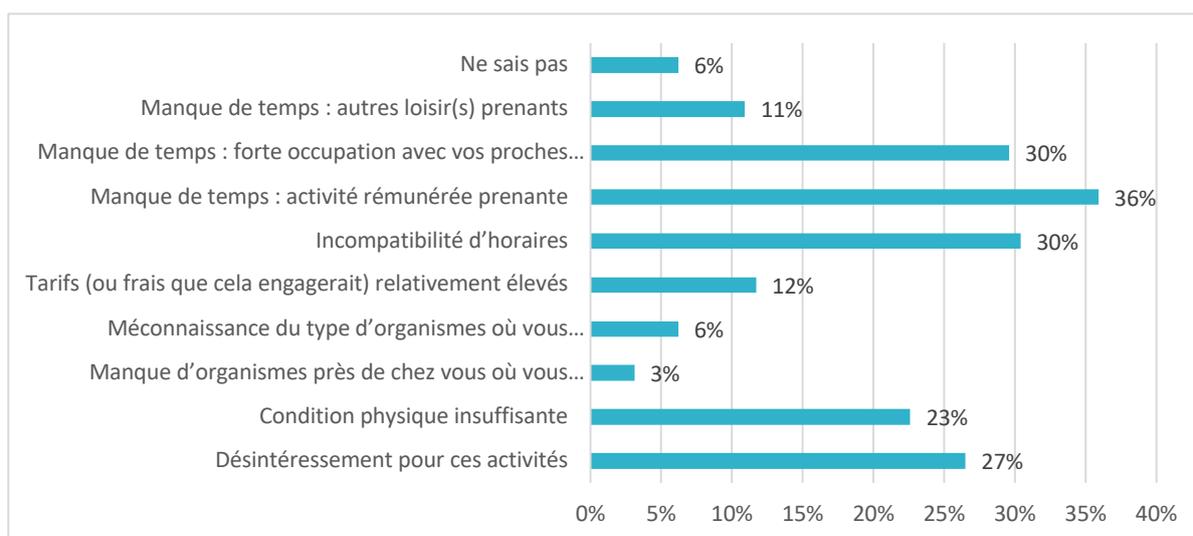
Source : UMR 2024

4.5 Quels sont les raisons pour laquelle nos répondants ne pratiquent pas d'activité ?

4.5.1 Le manque de temps des actifs et le désintéressement des retraités, un frein pour les activités

Pour comprendre les raisons de l'absence d'activité de nos répondants, nous avons posé la question à choix multiples suivante : « Pour quelles raisons n'avez-vous pas pratiqué ces activités listées dans les questions précédentes jusqu'à présent ? ». Nous remarquons une différence logique entre retraités et actifs. Ainsi les principales raisons de l'inactivité des actifs est le manque de temps, 30,4% des actifs disent qu'ils ne pratiquent pas d'activité à cause d'incompatibilité d'horaires, 35,9% des actifs disent que cela est à cause d'un manque de temps lié à une activité rémunéré prenante, 29,6% disent que cela est un manque de temps dû à une forte occupation avec leur proche.

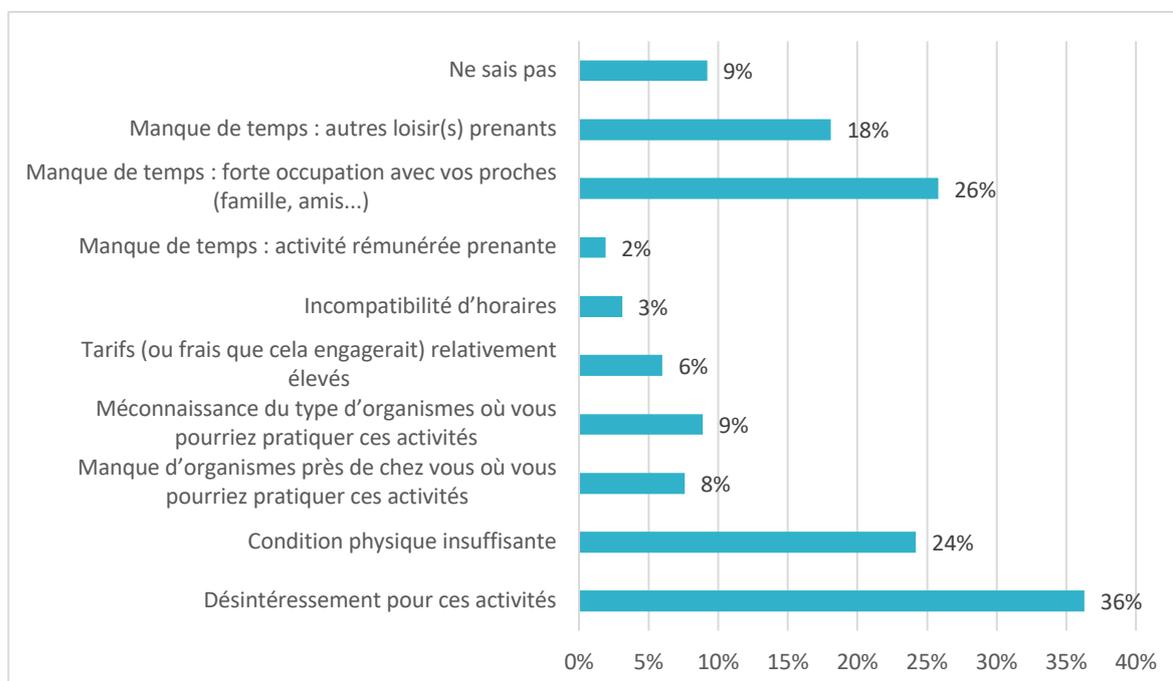
Figure 42 : Raisons de l'absence d'activité chez nos répondants actifs



Source : UMR 2024

Pour encourager la pratique d'activité des actifs qui ont des incompatibilités d'horaires, on peut imaginer qu'une augmentation du nombre d'associations pourrait proposer plus d'activité dans les plages horaires pendant lesquelles les actifs sont disponibles. Concernant les actifs qui ne font pas d'activité dû au manque de temps à cause de leur travail, ils pourraient s'intéresser à la possibilité de faire du mécénat de compétence que nous allons aborder par la suite.

Figure 43 : Raisons de l'absence d'activité chez nos répondants retraités



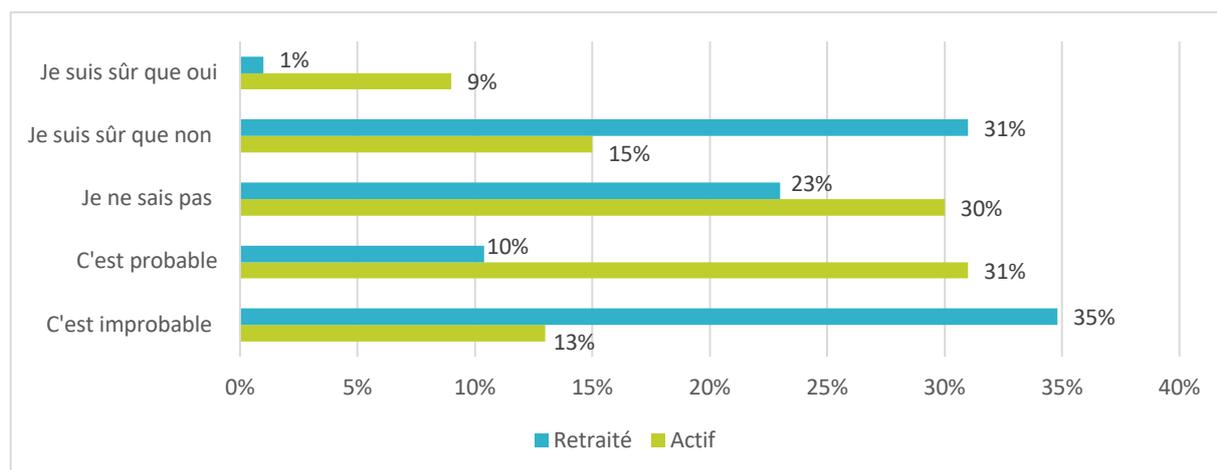
Source : UMR 2024

Pour les retraités les barrières principales de leur inactivité sont plus compliquées à briser, étant donné que la principale raison de l'inactivité des retraités est le désintéressement envers ces activités, ce qui représente 36,3% des retraités. Ce même désintéressement peut se sentir derrière les deux réponses suivantes « Manque de temps : forte occupation avec vos proches (famille, amis...) » et « Manque de temps : autres loisir(s) prenants ». L'intérêt pour ces activités est faible et le retraité préfère avoir d'autres loisirs et voir sa famille plutôt que de pratiquer des activités. La condition physique est un frein aussi très important pour les actifs comme pour les retraités avec respectivement 22,6% des actifs et 24,2% des retraités qui disent ne pas pratiquer d'activité à cause de leur condition physique, ce qui met en lumière un cercle vicieux. Moins ils font d'activités, moins ils sont en forme et moins ils ont envie de faire des activités. En outre, on observe une petite différence entre enseignants et non-enseignants qui vient nous valider la différence déjà mise en avant de ces deux groupes. 38,6% des retraités non-enseignants ont un désintéressement pour ces activités contre 32,1% pour les enseignants. Les enseignants sont donc plus intéressés par ces activités y compris pour ceux qui n'en font pas. Nous remarquons aussi que les enseignants retraités ont une condition physique perçue moins bonne que les non-enseignants retraités avec une différence de 7 points de pourcentage.

4.5.2 Les retraités qui ne font pas d'activité ont peu de chance de commencer

Pour capter l'évolution de la pratique d'activité, nous avons posé la question suivante : « Pensez-vous que cela va changer dans le futur et que vous pratiqueriez ces activités ? ». A cette question 35% des retraités qui ne pratiquent pas d'activité disent que c'est improbable et 31% disent être sûr de ne pas commencer d'activité. Seulement 11% des retraités seront susceptible de commencer une activité dans le futur.

Figure 44 : Pourcentage des réponses à la question « Pensez-vous que cela va changer dans le futur et que vous pratiqueriez ces activités ? »



Source : UMR 2024

Concernant les actifs il y a très peu de certitude. 30% des actifs qui ne pratiquent pas d'activité disent ne pas savoir s'ils en feront dans le futur mais 31% disent qu'il est probable qu'ils commencent une activité. Seulement 9% disent qu'ils sont sûr de commencer une activité.

4.5.3 Le manque de vie associative n'est plus la raison principale de l'absence d'activité

L'étude de 2021 nous a révélé que la principale raison de l'absence d'activité des retraités, hormis le covid, était le manque d'organismes près de chez eux. Dans cette enquête il semble que ce ne soit plus qu'une raison secondaire avec seulement 7,6% des retraités et 3,1% des actifs qui disent manquer d'organisme pour pratiquer ces activités contre 13,78% en 2021. 68% des répondants disent qu'ils accèdent facilement aux informations concernant les associations près de chez eux et 21% disent que les associations de leur commune ne répondent pas à leurs besoins, ce qui ne diffère pas vraiment des chiffres de 2021.

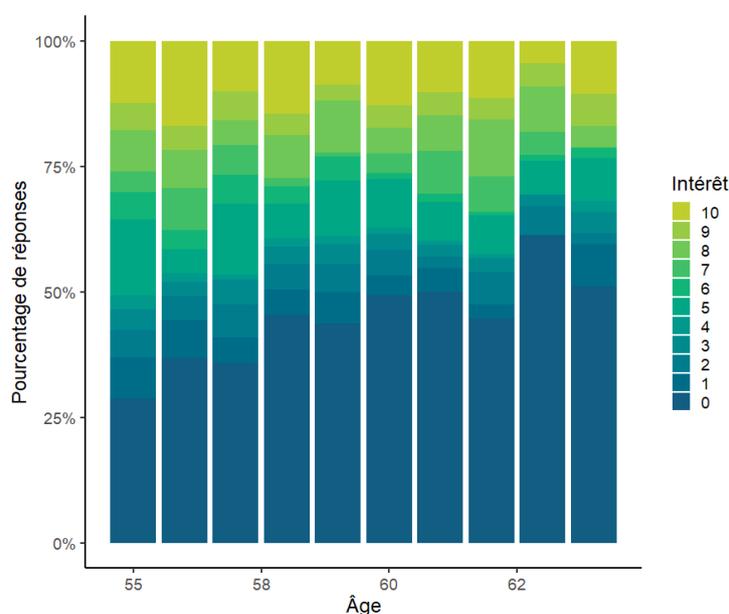
4.5.4 Les enseignants actifs s'intéressent moins au mécénat de compétences par rapport à 2021

Le mécénat de compétences permet de faire une activité d'intérêt général sur son temps de travail, tout en étant rémunéré totalement par son employeur et en profitant d'une réduction d'impôts. Ce système encourage donc les actifs à commencer une activité socialisée pendant leur fin de carrière, les encourageant à continuer en retraite, tout en résolvant le problème du temps disponible des actifs, principale raison pour laquelle ils ne pratiquent pas d'activité. On a par exemple le témoignage du club Identicar (260 salariés) qui exprime ses vues sur le mécénat de compétences comme suit : « Ayant à cœur de conserver sa culture d'entreprise familiale et collaborative et d'engager ses collaborateurs dans la durée, le Club Identicar permet à tous les collaborateurs de s'investir dans les projets de mobilité solidaire, portés par la Fondation Identicar, grâce à la mise en place d'un crédit temps. Lancé en 2018, le « crédit-temps » permet à tous les salariés volontaires (entre 40 et 60 sur 260 collaborateurs au total) de consacrer un jour et demi de leur temps de travail à différents projets de mécénat de compétences. L'engagement des collaborateurs dans des projets à impact social contribue à augmenter leur bien-être au travail. »¹⁴

Le mécénat de compétences se différencie du bénévolat de compétences car dans le second la pratique s'effectue sur son temps libre et non plus sur son temps de travail. Cependant, une généralisation du mécénat de compétences pourrait inciter à une transition vers le bénévolat de compétences après le passage à la retraite.

¹⁴ Guide pratique du mécénat de compétences, Secrétariat d'Etat chargé de l'économie sociale, solidaire et responsable, Novembre 2021

Figure 45 : Score d'intérêt sur le mécénat de compétences chez les répondants actifs



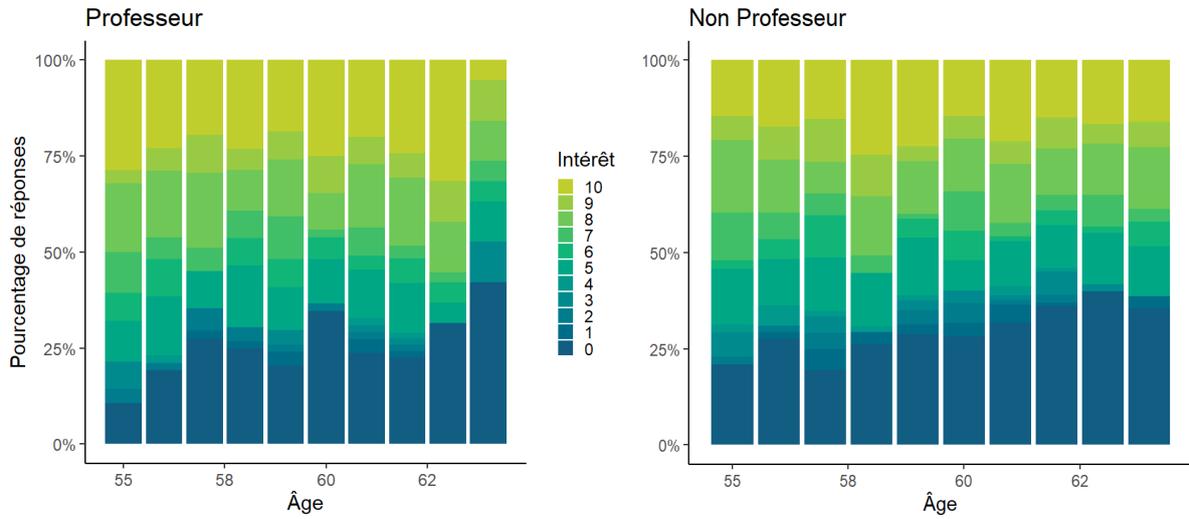
Réponse à : « Seriez-vous intéressé par la possibilité de vous investir dans un projet d'intérêt général sur votre temps de travail, à raison d'un jour par semaine, tout en étant rémunéré totalement par votre employeur, s'il mettait en place un tel dispositif ? »

Source : UMR 2024

A peu près 60% de nos actifs ont mis un score d'intérêt pour le mécénat de compétences de 8 et plus. Plus l'individu est âgé moins il est intéressé par le mécénat de compétences. Si nous regardons la différence d'intérêt entre enseignants et non-enseignants actifs (figure 46), on observe un intérêt globalement identique pour le mécénat de compétences avec un intérêt légèrement plus marqué chez les enseignants. Ceci est confirmé par le fait que la moyenne d'intérêt pour le mécénat de compétence est de 5,6 pour les enseignants actifs et de 5,1 pour les non-enseignants actifs, montrant une légère différence d'intérêt au profit des enseignants.

On observe également un pic d'intérêt à 63 ans, ressemblant à une préparation au passage à la retraite des enseignants à travers le mécénat de compétences. Si l'on compare ces chiffres avec ceux de 2021 on remarque une forte baisse d'intérêt pour le mécénat de compétences. En 2021 la moyenne d'intérêt des enseignants actifs était de 7,1, en 2024 ce chiffre tombe à 5,6. La solution du mécénat de compétences pour contrer le manque de temps des actifs ne semble donc plus être une solution qui fait l'unanimité.

Figure 46 : Score d'intérêt pour le mécénat de compétences par les enseignants et non-enseignants actifs



Réponse à : Seriez-vous intéressé par la possibilité de vous investir dans un projet d'intérêt général sur votre temps de travail, à raison d'un jour par semaine, tout en étant rémunéré totalement par votre employeur, s'il mettait en place un tel dispositif ?

Source : UMR 2024

Conclusion

Reconduire l'étude sur le bien-être des adhérents de l'UMR nous a permis de réaffirmer un certain nombre de points soulevé en 2021 et de mieux comprendre les fondements du bien-être des enseignants et des liens entre activité socialisée et bien-être. Elle nous a également permis d'observer les effets de la reprise de ces activités après le Covid 19 et l'importance de se préparer pour la transition vers la retraite. On note d'ailleurs une augmentation significative du nombre de personnes participantes à des activités socialisées depuis la crise du Covid 19. Un des autres grands intérêts de cette vague est de pouvoir proposer des comparaisons entre les enseignants et les non-enseignants car notre échantillon est quasiment composé à moitié d'enseignants et à moitié de non-enseignants, contrairement à la première vague qui ne comportait quasi exclusivement que des enseignants.

Nos résultats montrent que, dans notre échantillon, les enseignants retraités sont en meilleure situation que le reste des seniors en France, tandis que la situation de leurs collègues encore en activité semble s'être détériorée avec un bien-être inférieur aux actifs non-enseignants. Il est aussi assez préoccupant de noter que les indicateurs de confiance, tant institutionnelle qu'interpersonnelle, ont baissé entre les deux vagues de l'enquête. On observe une diminution marquée de la confiance institutionnelle chez les enseignants en activité, notamment vis-à-vis de leur ministère de tutelle.

Notre étude se concentre sur les questions liées au passage à la retraite. Nous observons par exemple que les personnes qui estiment être affectées par la réforme 2023 des retraites (âge de départ qui passe de 62 à 64 ans) présentent un bien-être inférieur à ceux qui ne pensent pas l'être, probablement en raison d'une appréhension et de l'effet de l'âge. Concernant la préparation au passage à la retraite, nous notons que les actifs semblent mieux préparés au passage à la retraite que les retraités actuels. Nous avons d'ailleurs constaté que près de 40 % des actifs seraient intéressés par une formation de quelques jours pour s'y préparer, une pratique qui pourrait intéresser les adhérents de l'UMR, car d'après nos résultats cette préparation semble apporter une certaine sérénité lors de la transition vers la retraite. La retraite progressive pourrait également être une piste pour le futur. Moins d'enseignants en ont bénéficié par rapport aux non-enseignants, mais cette tendance pourrait s'inverser dans les prochaines années car 29% des enseignants ne sont pas encore au courant de cette possibilité nouvelle pour eux, alors que 50 % d'entre eux encore en activité se déclarent intéressés, avec une préférence plus marquée chez les plus jeunes.

Enfin, cette enquête souligne l'importance d'accompagner les seniors lors du passage à la retraite. Cet accompagnement peut prendre de nombreuses formes, que ce soit avec des rendez-vous lors de sa vie professionnel, de l'élaboration de stages de préparation à la retraite ou alors par un accompagnement personnalisé par sa caisse de retraite ou sa mutuelle. Il pourrait aussi être question de développer des dispositifs de transition emploi-retraite, notamment la retraite progressive, et de mécénats de compétence. Ces dispositifs peuvent encourager la pratique d'activités socialisées et notamment le bénévolat, un secteur en perte de vitesse en France depuis quelques années.

Cependant, des limites existent en raison des caractéristiques spécifiques des répondants, ce qui pourrait être amélioré par une nouvelle étude, plus large. En effet, nos données se limitant aux adhérents de l'UMR, et donc à une population non représentative, il est possible que ce que nous observons ici ne soit pas représentatif de la population générale des actifs en fin de carrière ou des jeunes.

Bibliographie

- d'Albis, H., Perona, M., & Senik, C. (2023). Les âges du bien-être (No. 2314). CEPREMAP.
- Albouy, F. X., Alezra, D., Flèche, S., Moret, A., Perona, M., Senik, C., & Zerrari, A. (2022). Bien-être, activités socialisées et passage à la retraite.
- Amossé, T. (2004). Professions au féminin : représentation statistique, construction sociale. *Travail, genre et sociétés*, (1), 31-46.
- Blanc, C. (2024). Satisfaction au travail et relations sociales, un cas d'école (No. 2411). CEPREMAP.
- Börsch-Supan, A., S. Gruber (2022). easySHARE. Release version: 8.0.0. SHARE-ERIC. Data set DOI: 10.6103/SHARE.easy.800
- Bouaziz, W., Vogel, T., Schmitt, E., Kaltenbach, G., Geny, B., & Lang, P. O. (2017). Bénéfices de l'activité physique en endurance chez les seniors âgés de 70 ans ou plus : une revue systématique. *La presse médicale*, 46(9), 794-807.
- Burlot, F., & Lefèvre, B. (2009). Le sport et les seniors : des pratiques spécifiques ? *Retraite et société*, (2), 133-158.
- El Abbouni, Y., & Moret, A. (2021). Quel effet de la pratique d'activités socialisées des seniors sur l'âge d'entrée en dépendance ? Chaire TDTE.
- Jolivet, A. (2020). Retraite progressive et cumul emploi-retraite : une transition progressive entre l'emploi et la retraite permet-elle de travailler plus tard ? (No. hal-04055684).
- Llobet, A. (2014). Syndicats et professeurs dans l'enseignement secondaire : quand les sociabilités participent à la régulation du groupe professionnel. *Terrains & travaux*, (2), 95-112.
- Prouteau, L., & Wolff, F. C. (2007). Hors thème : La participation associative et le bénévolat des seniors. *Retraite et société*, (1), 157-189.
- SHARE-ERIC (2024). Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe (SHARE) Wave 9. Release version: 9.0.0. SHARE-ERIC. Data set. DOI: 10.6103/SHARE.w1.900